

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso



LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3617 du Vendredi 12 Août 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral)

Une table-ronde, pour préparer les assises nationales de la presse
(P.5)

Editorial

A chacun de prendre sa place dans la nouvelle République
(P.3)

AVIS AUX LECTEURS

En raison des festivités marquant le 56^e anniversaire de l'indépendance du Congo, notre prochaine édition paraîtra, le jeudi 18 août 2016.

Bonne fête à tous !

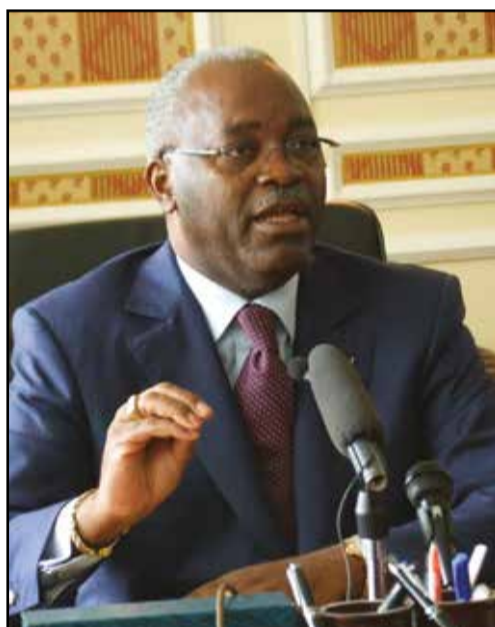
Direction Générale des Impôts et des Domaines

Avis aux contribuables, pour la déclaration des revenus des personnes physiques de l'année 2015
(P.22)

Crise financière

La chute drastique des recettes pétrolières affecte le fonctionnement de l'Etat
(P.3)

Commune de Brazzaville



Un « cocktail du vivre ensemble », pour déclencher la décrispation du climat politique

A l'initiative de Hugues Ngouelondélé (Photo), sous le patronage du premier ministre, Clément Mouamba
(P.15)

Fecodho (Fédération congolaise des droits de l'homme)

Indigné par les méthodes d'arrestation, Céphas Germain Ewangui écrit à Pierre Mabiala
(P.3)

Semi-marathon international de Brazzaville

L'édition de Madingou gardera le rayonnement d'antan
(P.23)

2^e session ordinaire du Conseil National de l'U.P.A.D.S

Communiqué final, Appel de Dolisie, Motions et Recommandations
(P.P.8-9)

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89



«CONGO CONSULTING SERVICES»
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU)
Au capital de un million (1 000 000) de Francs CFA
Siège social: Zone Industrielle, en face du Camp Militaire 31 juillet, Pointe-Noire,
République du Congo

ASSISTANCE MARITIME DU KOUILOU (A.M.K)

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 F CFA
Siège Social : Rue TCHIBALA Côte Sauvage, B.P : 285

AVIS D'AUGMENTATION DE CAPITAL ET DE MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL

I- AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL:

Aux termes des décisions des associés de la société A.M.K prises en Assemblée Mixte, en date du 22 juin 2015, il a été décidé de l'augmentation du capital social ainsi qu'il suit:

- Ancien capital social: 1.000.000 francs CFA;
- Nouveau Capital social: 100.000.000 francs CFA.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire du Procès-Verbal, sous le numéro 15 DA 1054 du 29 juillet 2015.

Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 29 juillet 2015.

II- MODIFICATION DE L'ADRESSE DU SIEGE SOCIAL:

Par Certification d'adressage du 02 novembre 2015, dûment établie par les Services de la Mairie de Pointe-Noire, l'adresse du siège social de la société AMK a été modifiée, ainsi qu'il suit:

- Ancienne dénomination: Rue Tchibala, Côte Sauvage;
- Nouvelle dénomination: 65, Rue Mboukou-Massi, Côte Sauvage.

Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 15 DA 1506 du 04 novembre 2015.

Modification du RCCM de Pointe-Noire, en date du 04 novembre 2015.

Pour avis.

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZÀ-GUINOT
Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA
(à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),
Centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242) 06 668.58.14/04.418.20.81, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

MODIFICATION

«AFRICONGO ENGINEERING» S.A.R.L.U

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1. 000. 000 de FRANCS CFA
Siège Social: J. 075 S OCH MOUNGALI, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/07 B 183.
REPUBLIQUE DU CONGO.

CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'un procès—verbal de décision extraordinaire de l'associé unique de la Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée: «AFRICONGO ENGINEERING», en date à Brazzaville du 1er août 2016, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 3 août 2016, sous Folio 144/13, n°1579, le changement du siège social a été décidé.

Ainsi, le siège social de la société, fixé initialement à Brazzaville, J. 075 S OCH MOUNGALI, est transféré dans la même ville, au C4-40 OCH MOUNGALI.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 5 août 2016, sous le numéro 16 DA 683;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/07 B 183.

Pour avis,

**Maître Giscard
BAVOUEZA-GUINOT,**
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 – Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64,
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«LOTÉRIE AFRICAINE», EN SIGLE «LOTAF» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: l'Immeuble no 8, Résidence Stella, Cité du Clairon
Avenue Lyautey (Nganga Edouard), Arrondissement 3 Poto-Poto
RCCM: CG/BZV/15 B 6205
Brazzaville, République du Congo

CREATION D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE

Suivant Procès-verbal authentique des décisions de l'associé unique de la société «LOTÉRIE AFRICAINE», en sigle «LOTAF» SARLU», en date à Brazzaville du 19 juillet 2016, reçu au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Brazzaville, le 22 juillet 2016, folio 121/1 no 1277, l'associé unique de ladite société a pris, entre autres résolutions :

- La création d'un établissement secondaire de la société «LOTÉRIE AFRICAINE», en sigle «LOTAF» SARL, à Pointe-Noire, no 27, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville;

Ledit établissement secondaire

aura pour objet celui de la société-mère .

Le Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) numéro CG/PNR/16 B 1158, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, du 29 juillet 2016, a été enregistré sous le numéro 16 DA 357.

*Fait à Pointe-Noire,
le 4 août 2016.*

Pour avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-
GNIANGAISE,**

Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville
B.P: 1431 – Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64,
République du Congo

INSERTION LEGALE

Société «OIL & ASSISTANCE» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Quartier Tchimbambouka, Arrondissement n o 6 Ngoyo,
Ex-Arrondissement 3 Tié-Tié
RCCM : CG / PNRI 16 B 1143
Pointe-Noire, République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 23 mai 2016, enregistré à Pointe-Noire, le 24 juin 2016, folio 083/1, no 441, la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes :

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Prestation de services on/off-shore;
- Gestion des fonds provenant des bénéfices des biens meubles et immeubles du Gérant Associé Unique, ainsi que de toutes personnes physiques et morales ayant mandaté le Gérant Associé pour toute Gestion quelconque appartenant à des tiers;

Et, toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

DENOMINATION: «OIL & ASSISTANCE» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Quartier Tchimbambouka, Arrondissement no 6 Ngoyo, ex-Arrondissement 3 Tié-Tié, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;

GERANCE: Monsieur Dieudonné LOEMBA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/16 B 1143;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire .

Fait à Pointe-Noire, le 17 juin 2016.

Pour avis,

**Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNIANGAISE,**
Notaire

Crise financière

La chute drastique des recettes pétrolières affecte le fonctionnement de l'Etat

La semaine dernière, le parlement a adopté le collectif budgétaire de l'Etat exercice 2016, pour un budget en baisse fixé à 3.623 milliards 11 millions de francs Cfa. Même baissé à ce niveau, il y a de quoi dire que ce budget manque de réalisme. Et pour cause, l'exécution de ce budget, durant les cinq premiers mois de l'année 2016, fait ressortir que l'Etat n'a encaissé, en recettes, en tout et pour tout, que 661 milliards 590 millions francs Cfa, soit à peine 25,23% sur des prévisions de recettes totales de 2.622 milliards 157 millions de francs Cfa. Les recettes pétrolières ne se sont élevées qu'à 214 milliards 494 millions de francs Cfa, soit 28,60% par rapport aux prévisions fixées à 750 milliards, pour la même période. Ce qui explique la crise financière, quand on sait que le pétrole est la source principale du budget national. Pour la première fois, depuis 15 ans, ce sont les recettes non-pétrolières qui viennent en première position, à 345 milliards 588 millions de francs Cfa.



Le pétrole n'est-il plus une manne au Congo?

Due, essentiellement, à la chute des prix des matières premières, la crise financière touche, de manière drastique, les pays exportateurs de pétrole, comme le Congo-Brazzaville. A titre de comparaison, l'année 2013, qui représente le pic des recettes pétrolières, l'Etat a encaissé, au total, 2.295,2 milliards de francs Cfa. En 2014, les recettes pétrolières tombaient à 1.487 milliards, suivant les chiffres publiés par la Direction générale de l'économie. Au rythme où elles s'effectuent, ces recettes ne pourront pas dépasser les 600 milliards de francs Cfa, en 2016, si l'on se base sur l'exécution du budget exercice 2016, telle que présentée par le ministre des finances, du budget et du portefeuille public, Calixte Nganongo. Une véritable cure d'amaigrissement qui affecte non seulement le fonctionnement de l'Etat, mais également les investissements prévus cette année. Durant la même période des cinq premiers mois de l'année, l'Etat a tout dépensé, particulièrement en fonctionnement. En effet les dépenses se sont élevées à 661 milliards 590 millions de francs Cfa, soit 28,88% sur des

prévisions de dépenses de l'ordre de 2.622 milliards 157 millions de francs Cfa, sur toute l'année 2016, suivant le budget révisé. Dans les dépenses, c'est le fonctionnement qui a dévoré la plus grande partie, soit 446 milliards 986 millions de francs Cfa, représentant 48,35% par rapport aux prévisions annuelles de l'ordre de 1.097 milliards 328 millions de francs Cfa. Et contrairement à ce que l'on peut penser, ce ne sont pas les salaires des fonctionnaires (156 milliards 216 millions de francs Cfa, durant les cinq premiers mois) qui ont le plus pesé, mais le chapitre des transferts et interventions: 237 milliards 169 millions de francs Cfa. Dans ce chapitre, il y a les institutions de la République (présidence de la République, gouvernement, parlement, collectivités locales, etc.), les établissements publics bénéficiant des budgets de transfert (C.h.u, Université Marien Ngouabi, etc.), les subventions, etc. Autant dire que, malgré la crise, le train de vie de l'Etat demeure élevé, comme durant les années fastes de la manne pétrolière. En effet, en cinq mois, le chapitre transferts et intervention a déjà consommé

73,47% de son budget prévisionnel. Ce qui sous-entend qu'à ce rythme, il pourrait atteindre les 150% de consommation, à la fin de l'année. L'investissement est le parent pauvre du budget actuel. En tout cas, dans la même période de cinq mois, l'Etat n'a consenti que 210 milliards 91 millions de francs Cfa à l'investissement. Une grande partie de ces dépenses concernent, d'ailleurs, la municipalisation accélérée de la Bouenza. L'on comprend pourquoi de nombreux chantiers publics ont des difficultés, à travers le pays. Le chapitre négligé, au niveau de l'investissement, est celui des fameux C2d (Contrats désendettement développement) signés avec la France. Sur 27 milliards 350 millions prévus cette année, l'Etat n'a décaissé, au 31 mai dernier, que 656 millions de francs Cfa, soit 2,4%. Si un effort particulier n'est pas fait, ce chapitre qui concerne la construction d'un certain nombre d'infrastructures, à Brazzaville et à Pointe-Noire, risque de ne pas atteindre les 10% de décaissement, à la fin de cette année. Enfin, il y a des interrogations. L'exécution du budget, durant les cinq premiers mois, et le collectif budgétaire exercice 2016 adopté

par le parlement ne font pas ressortir, explicitement, les recettes du secteur du bois. Omission ou intégration dans un autre chapitre? Exporté, essentiellement, en Chine, le bois congolais, qui constitue 5,2% des exportations, a rapporté 211 milliards de francs Cfa, en 2014. Pourquoi, en 2016, on n'a pas de trace claire de ce secteur? Les mines solides, on le sait, ne pourront commencer à rapporter, probablement, qu'en 2017. Enfin, on peut retenir que pour la première fois, le budget de l'Etat pourrait être, essentiellement, fourni en ressources par les impôts, les taxes et la douane et non pas par le pétrole dont les recettes se sont effondrées, engendrant ainsi une crise financière jamais connue dans le pays, depuis ces quinze dernières années. Les recettes totales de l'Etat, cette année, pourraient ne pas dépasser les 1.400 milliards de francs Cfa et il faudra s'en contenter, car elles permettront, tout de même, de payer, régulièrement, les salaires et faire fonctionner l'Etat. Selon le ministre Nganongo, le budget n'a été exécuté qu'à 30%, au cours du premier semestre.

Joël NSONI

Editorial

A chacun de prendre sa place dans la nouvelle République

Il est vrai que la démocratie n'est pas un long fleuve tranquille. Les Congolais en ont eux-mêmes fait l'expérience, depuis la Conférence nationale souveraine de 1991, qui conduisit, pourtant pacifiquement, le pays à la démocratie pluraliste, avant de le voir sombrer dans des violences fratricides, consécutives aux conflits politiques autour du pouvoir. Même la naissance de la nouvelle République s'est faite dans la douleur, au regard des vies innocentes fauchées par les événements qui ont précédé ou suivi le référendum constitutionnel et l'élection présidentielle anticipée.

A l'approche des scrutins présidentiels dans certains pays voisins, on constate aussi que la montée de la tension fait craindre le pire. Hier considéré comme un havre, de paix en Afrique centrale, le Gabon est, aujourd'hui agité par des questions politiques liées à l'élection présidentielle. L'avenir de ce pays est plus que jamais inquiétant. La République Démocratique du Congo est minée par une crise préélectorale dont aucune solution ne semble, pour l'instant, se manifester, clairement, le dialogue que souhaite le président Joseph Kabila étant rejeté par une bonne partie de l'opposition qui considère cette initiative comme une manœuvre dilatoire de l'actuel président de vouloir se maintenir au pouvoir, au-delà du 20 décembre prochain. Dans ce grand pays voisin, l'avenir est aussi chargé d'interrogations.

C'est dans ce contexte que le Congo-Brazzaville envisage, plutôt sereinement, son avenir, en dépit de quelques difficultés tout à fait gérables: crise financière; revendications sociales; actes d'insécurité dans le Pool; dialogue, etc. Réclamé, à cor et à cri, pour renormaliser le climat politique, le dialogue est, dorénavant, dans l'ordre constitutionnel. Pour peu que le gouvernement lance le processus de mise en place des institutions prévues par la nouvelle Constitution, le dialogue sera alors institutionnalisé comme pratique politique dans le pays, comme l'a si bien rappelé le Comité ad hoc de suivi des recommandations du dialogue national de Sibiti.

Seulement, le bon sens devrait amener à comprendre qu'on ne peut pas, à la fois, réclamer le dialogue et récuser les institutions issues de la nouvelle Constitution. On ne peut pas dire qu'on est pour le dialogue et manquer de considération à ceux avec qui on veut dialoguer. Tout comme on ne peut pas se montrer favorable au dialogue et maintenir dans le pays un climat de chasse à l'homme ou entraver la liberté de circulation sur le territoire national par des mesures dont les citoyens ne sont même pas informés, créant ainsi une psychose qui fait craindre un grand danger. Il est tout à fait normal qu'en cas de nécessité, le gouvernement prenne des mesures sécuritaires exceptionnelles, mais cela se fait suivant les lois et les règlements établis, puisque le Congo s'envisage comme un Etat de droit où l'arbitraire est banni. L'Etat agit suivant les lois et les procédures réglementaires qu'il met en place. Par ailleurs, les affaires judiciaires ne doivent pas être exploitées à des fins politiques, conformément au respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire, car nous sommes tous d'ordinaires justiciables, dès lors que personne n'est au-dessus de la loi. Les honneurs des responsabilités institutionnelles ne conférant pas de privilège au-delà de ce que prévoit la loi fondamentale. Il faut une bonne dose de convivialité, pour que la démocratie que nous appelons de tous nos vœux produise ses effets bénéfiques à la vie politique nationale et à la gestion des affaires de la cité, pour un vivre-ensemble harmonieux. Et pour qu'il y ait harmonie, il faut bannir l'arbitraire et promouvoir le respect des lois, la justice et l'équité. C'est ainsi que chacun peut espérer avoir la place qui lui convient dans la nouvelle République, née sous le signe de la rupture. La mise en place des nouvelles institutions constitutionnelles et les prochains scrutins sont un grand test de la rupture avec les pratiques électorales anciennes, sources de crises post-électorales à répétition. C'est dans l'intérêt de cette démocratie que nous devons, tous, souhaiter et faire de telle sorte que le quinquennat actuel aille jusqu'à son terme, sans anicroche. Il ne sert à rien de jouer aux oiseaux de mauvais augure, prédisant des catastrophes de tous genres. La situation congolaise n'est pas plus mauvaise que celle de beaucoup d'autres pays africains. Au contraire, le Congo relève la tête, lentement et sûrement.

Joachim MBANZA

mais dans le respect des procédures bien définies qui justifient, d'ailleurs, l'existence d'un Conseil supérieur de la magistrature (C.s.m), doté d'un Conseil de discipline. Le code de procédure pénale indique, par ailleurs, les mécanismes à suivre, pour toutes poursuites pénales visant un magistrat. Or, le magistrat Obengui-Ngoka a été, directement, écroué, pour un acte qu'il a posé dans le cadre de l'exercice de ses fonctions. En principe, il devrait,

d'abord, être entendu par le conseil de discipline du Conseil supérieur de la magistrature, avant toute procédure pénale le visant. La Fécodho a saisi cette occasion, pour exiger au gouvernement de la République, en particulier, et l'Etat congolais, en général, le strict respect des lois en vigueur, tant à l'échelle nationale qu'internationale, relatives au respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Joël NSONI

Fecodho (Fédération congolaise des droits de l'homme) Indigné par les méthodes d'arrestation, Céphas Germain Ewangui écrit à Pierre Mabiala

Président de la Fécodho (Fédération congolaise des droits de l'homme), Céphas Germain Ewangui, se dit indigné par l'exhibition, à la télévision nationale, des personnalités interpellées par la police et écrouées, sous l'autorité du ministre de la justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones, Pierre Mabiala. Il a exprimé cette indignation par une lettre qu'il lui a adressée, la semaine dernière, en l'appelant à respecter la dignité de la personne humaine et le principe de la présomption d'innocence inscrits dans la Constitution congolaise.



Pierre Mabiala.

Céphas Germain Ewangui estime qu'exhiber des personnalités menottées, à la télévision nationale, ne vise rien d'autre qu'à les humilier. C'est une atteinte grave aux droits de l'homme. L'arrestation musclée du magistrat Obengui-Ngoka, substitut général près la Cour d'appel de Brazzaville, en date du 2 août 2016, a indigné la Fécodho et beaucoup d'autres compatriotes. Dans une correspondance déposée au cabinet du ministre de la justice, des droits de l'homme et de la promotion des peuples autochtones,

à Brazzaville, Céphas Germain Ewangui, coordonnateur national de la Fécodho, exprime ses très vives préoccupations sur ce qu'elle considère comme des violations répétées des règles de procédure qui, au lieu de faire avancer, entravent, plutôt, la marche du pays vers la construction d'un Etat de droit digne de ce nom. La Fécodho souligne, dans cette correspondance, les atteintes multiples au principe démocratique de la séparation des pouvoirs. La justice étant indépendante, il dénonce les arrestations musclées et humiliantes devant les caméras de télévision et

la presse, et diffusées à la télévision nationale, sans brouiller les images qui, finalement, au regard des activistes des droits de l'homme, portent gravement atteinte à la dignité de la personne humaine, principe qui figure au nombre des droits sacrés de la personne humaine. Cette manière de faire foule aux pieds le

sacro-saint principe de la présomption d'innocence, reconnu par la Constitution congolaise. Par ailleurs, la Fécodho déplore la non-observation régulière des délais de garde-à-vue et cite, pour la circonstance, le cas de Vincent Péna-Pitra Yoba, gardé-à-vue, pendant neuf jours, au mépris des textes en vigueur. La violation des procédures établies par la Constitution et les lois nationales devrait, en principe, entraîner l'annulation des poursuites. Concernant l'arrestation du magistrat Obengui-Ngoka, la Fécodho rappelle, utilement, les dispositions de la loi 15-99 du 15 avril 1999 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°023-92 du 20 août 1992 portant statut de la magistrature qui, au regard des dispositions des articles 28, 29 et 30 de la loi susmentionnée, indique qu'un magistrat doit, pour tout manquement au devoir de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité... être sanctionné, certes, soulignent les O.n.gs des droits de l'homme,

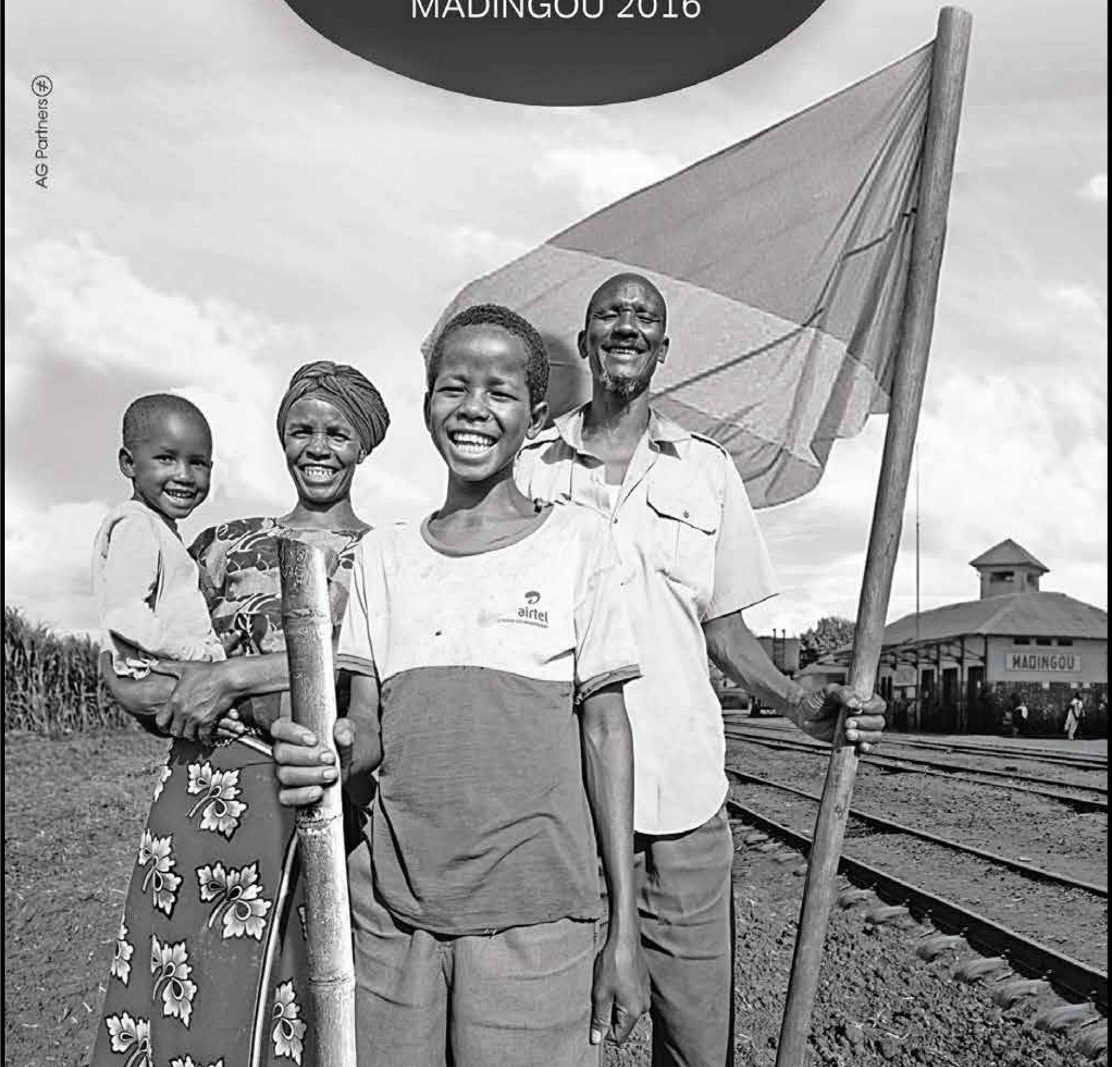


LE RESEAU DES SMARTPHONES

**CONGO MON PAYS
AIRTEL MON RESEAU**

Bonne fête d'indépendance
MADINGOU 2016

AG Partners (Z)



Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral)

Une table-ronde, pour préparer les assises nationales de la presse

L'Adhuc (Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral) a organisé, du 4 au 5 août 2016, à son siège situé à Moundali, le quatrième arrondissement de Brazzaville, une table-ronde sur les médias, prélude aux assises nationales de la presse annoncées par le ministre de la communication et des médias et le président du C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication). Organisée avec l'appui financier de l'O.n.g américaine Ned (National endowment for democracy), cette table-ronde, qui a réuni les acteurs de la société civile évoluant dans le secteur des médias et des droits de l'homme, a permis de faire le diagnostic des maux qui minent la presse congolaise.



Les participants à la table-ronde.

La table-ronde tenue par l'Adhuc sur les médias congolais fait suite aux recommandations du Festival de films sur le journalisme organisé dans la capitale, les 7 et 9 juin derniers. Elle a permis aux participants, après des échanges et des débats fructueux, de relever les faiblesses et les contreperformances de la politique globale de l'Etat en matière de l'information et de la communication et des différents organes de presse. Le constat fait décrit les difficultés auxquelles est confronté le secteur de la presse au Congo, secteur qui appelle des réformes, pour son développement et son dynamisme. Les participants à cette réflexion en prélude aux assises nationales de la presse congolaise qui seront organisées

prochainement à Brazzaville, ont adopté une série de recommandations qui nécessitent une intervention des pouvoirs publics avec l'apport des professionnels des médias et de la société civile. Il y a lieu de rappeler que les assises nationales de la presse se dérouleront conformément à l'accord donné par le ministre de la communication et des médias, lors du Festival de films sur le journalisme organisé conjointement par l'ambassade des Etats-Unis, le Cinu (Centre d'informations des Nations unies) et le Forum des journalistes bilingues. Avant cette table-ronde, l'Adhuc avait organisé aussi des ateliers à Brazzaville et à Pointe-Noire sur le thème: «Contribuer à la liberté d'expression et au respect des droits de l'homme».

Ces ateliers ont fait des recommandations qui ont enrichi les débats de la table-ronde. Les journalistes jouent un rôle important dans la mise en œuvre de la politique socio-économique et culturelle congolaise. Le Congo a ratifié les principes juridiques et les instruments internationaux fondamentaux relatifs aux droits humains qui ont force de lois et qui sont garantis par la Constitution actuelle. Le président de l'Adhuc, Loamba-Moké s'est réjoui de la réussite de la table-ronde qui «a permis aux participants de ficeler les propositions qui seront discutées lors des assises nationales de la presse au Congo. Un plaidoyer sera fait auprès du Ministère de la communication et des médias et du Conseil supérieur de la liberté

de communication, pour la mise en place d'un comité scientifique, afin de commencer à préparer lesdites assises nationales et prendre en compte les propositions faites par la table-ronde». Il a précisé que le manque de solidarité entre les organisations de la société civile et les organisations des médias et celles qui défendent les journalistes affaiblissent leurs efforts. Par contre, a-t-il affirmé, l'Adhuc demande le renforcement de la solidarité entre ces organisations, pour l'efficacité de leurs actions aussi dans la promotion de la liberté d'expression que dans la défense des droits de l'homme.

Alain-Patrick MASSAMBA

Isgard (Association en réseau des diplômés de l'Institut supérieur de gestion)

Une assemblée générale en décembre, pour mettre en place de nouvelles instances

Sous la houlette de son président par intérim Dimitri Armel Brice Ikoulé, l'Association en réseau des diplômés de l'I.s.g (Institut supérieur de gestion) de l'Université Marien Nguouabi a tenu son assemblée générale ordinaire, samedi 6 août 2016, à l'Ecole supérieure africaine des cadres du chemin de fer et gestion des transports, à Brazzaville. A l'issue de leurs travaux, les participants ont pris plusieurs résolutions et recommandations allant dans le sens de redynamiser leur association, pour répondre au mieux, aux attentes des associés. Ils ont projeté de tenir une assemblée générale en décembre prochain, pour mettre en place les nouvelles instances dirigeantes de leur association, afin de redynamiser son fonctionnement.



Une vue des participants.

L'assemblée générale ordinaire de l'Isgard (Institut supérieur de gestion, association en réseau des diplômés) a permis d'aborder plusieurs points relatifs à l'examen et à l'adoption des rapports d'activités et des rapports financiers de 2009 et de 2011 à 2015. Les participants ont fait le point du patrimoine de leur association, de sa gestion et de bien d'autres questions, afin de redynamiser son fonctionnement. Ils ont recommandé au prochain bureau exécutif de réviser les procédures comptables, administratives et financières de l'association.

Ayant constaté la démission du président de l'association sans l'en informer, la gestion opaque des finances pendant son mandat et conformément aux dispositions statutaires et du règlement intérieur, l'assemblée générale a prononcé son exclusion de l'association. Elle lui exige en outre le remboursement des sommes non justifiées. Les participants ont, par la suite, démis le bureau exécutif et les contrôleurs et a mis en place une commission ad hoc dont la mission est de préparer une assemblée générale en décembre prochain, pour mettre en place un nouveau bureau exécutif et une commission de contrôle et de vérification. Créée le 6 juillet 1996, l'Association en réseau des diplômés de l'Institut supérieur de gestion a pour but de réunir, dans un cadre défini par ses statuts, les diplômés de l'I.s.g de l'Université Marien Nguouabi et toutes les autres personnes physiques ou morales qui adhèrent à ses objectifs. Ses principales missions sont d'établir et entretenir entre les anciens étudiants, des relations amiables et des liens de solidarité; utiliser ces relations au profit des associés pour favoriser le placement des étudiants ayant fini leurs études et, dans un but d'intérêt général, œuvrer pour le développement du commerce, de l'industrie, de la finance et des autres domaines de gestion; contribuer au développement de l'I.s.g et mettre en œuvre tous les moyens propres à assurer l'efficacité de l'enseignement pratiqué et dispensé à l'institut. Il convient de signaler que l'association compte 150 membres qui cotisent régulièrement et 250 sympathisants à travers le monde.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ambassade de France

Le colonel Christian Piot, nouvel attaché de défense

Le nouvel attaché de défense, chef de mission de coopération défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Christian Piot, a été officiellement présenté aux autorités congolaises en charge des questions de défense et de sécurité tant au niveau politique que militaire, lundi 8 août 2016, lors d'une cérémonie au Ministère de la défense nationale, à Brazzaville, en présence de Charles-Richard Mondjo, ministre de la défense nationale, de Bertrand Cochery, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de France au Congo, du général de division Guy-Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), et d'autres membres du commandement militaire.



Christian Piot (tenue blanche), l'ambassadeur de France et les hautes autorités congolaises en charge des questions de défense et de sécurité.

Souhaitant pleins succès au nouvel attaché de défense près l'ambassade de France, le colonel Jean-Aimé Ignoumba, directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire, a loué le pragmatisme des autorités congolaises et françaises qui ont toujours œuvré pour le renforcement «de notre coopération dans le strict respect de la souveraineté et des engagements internationaux de nos deux pays». Il a rassuré que les autorités congolaises en charge des questions de défense et de sécurité tant au niveau politique que militaire ne ménageront aucun effort pour aider le colonel Christian Piot dans l'exercice de sa noble fonction. Né le 4 mai 1968 à Troyes, en France, et après sa réus-

site à l'Ecole militaire interarmes et un passage de trois années dans l'artillerie, le colonel Christian Piot a été admis dans le corps des officiers de carrière. A la sortie de Coëtquidan, il choisit l'infanterie de marine. La première partie de sa carrière a été consacrée à l'opérationnel. Ainsi, il a servi successivement au 3ème Régiment de marine à Vannes, au 23ème Bataillon d'infanterie de marine, à Dakar, au Sénégal et au Régiment de marche du Tchad, à Noyon. Il a participé à plusieurs opérations françaises en Arabie Saoudite, en Irak, en République Centrafricaine, au Tchad, en Bosnie, au Kosovo, en Guyane et en République de Côte d'Ivoire. Après l'école de guerre, le colonel Piot est reparti

au Sénégal en qualité de conseiller du chef d'Etat-major général des armées pour l'enseignement supérieur. A son retour de Dakar, il est affecté à la Direction de la coopération de sécurité et

de défense. Il est chevalier de la Légion d'honneur et officier dans l'Ordre national du mérite français.

Alain-Patrick MASSAMBA

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophone
6 mois	15.600	96 Euros
Retrait sur place:	23.400	182 Euros
Expédié:	1.200	Autres pays d'Afrique
1 an	46.800	96 Euros
Retrait sur place:		192 Euros
Expédié:		Europe
		100 Euros
		Amérique-Asie
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Coup d'oeil en biais

Mokoko et ses compagnons attendus à la chambre d'accusation de la Cour d'appel

Trois mois après son arrestation, le général Jean-Marie Michel Mokoko, opposant et candidat à l'élection présidentielle anticipée, devait se présenter, jeudi 11 août 2016, devant la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Brazzaville, pour des faits d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et de détention illégale d'armes et de minutions de guerre. Plusieurs acteurs politiques congolais, en détention, également, à la Maison d'arrêt, devaient y comparaître, notamment Anatole Limbogo-Ngoka, Jacques Banaganzala et Jean Ngouabi Akondjot. Apparemment, l'audience a été reportée. Le général Mokoko a toujours rejeté les faits dont il est accusé. L'enjeu de cette audience devant la chambre d'accusation est la confirmation ou non des charges dont l'ancien candidat est accusé. Si ces faits lui sont reprochés, le procès aura lieu, autrement, un non-lieu sera prononcé et les détenus cités retrouveront la liberté.

Brazzaville a effectué le paiement de l'échéance de son eurobond

Les autorités congolaises ont évoqué une erreur administrative, plutôt qu'un manque de liquidité, pour justifier le non-paiement, à l'échéance de fin juin 2016, d'un emprunt international de 2007. Finalement, le Congo a procédé au transfert d'environ 21 millions de dollars (environ 12,6 milliards de francs Cfa), correspondant à cette échéance de son eurobond de 478 millions de dollars, selon les informations rapportées, le lundi 8 août 2016, par le quotidien financier américain The Wall Street Journal et l'agence de presse Reuters! Les deux organes de presse font référence à une note de l'organisation professionnelle Trade Association for the Emerging Markets, qui indique avoir reçu la confirmation de ce transfert auprès de l'agence de compensation Euroclear. Le défaut de paiement de juin a surpris les observateurs, vu le niveau des réserves officielles du Congo estimées, fin 2015, à 2.194 milliards de francs Cfa (3,65 milliards de dollars).

Une initiative du «vivre ensemble» qui pourrait faire bouger les lignes

Le gratin brazzavillois d'acteurs politiques, de ministres, de conseillers, de responsables administratifs et d'acteurs de la société civile était convié, le mercredi 10 août dernier, à 16h55, à l'Hôtel Radisson Blu Mbamou palace, pour un cocktail du vivre ensemble, à l'initiative du maire de la capitale, Hugues Ngouelondélé, et sous le patronage du premier ministre, Clément Mouamba. Les distingués invités ont fait le déplacement nombreux: ministres, parlementaires, diplomates, administrateurs-maires, conseillers, anciens élus, dirigeants politiques de la majorité, de l'opposition, du centre, journalistes, etc. Certains se retrouvaient, pour la première fois, depuis le début de l'année, alors qu'ils vivent dans la même ville. «Oui, parlons entre frères et sœurs, pour adresser à notre peuple un signal positif fort et montrer que nos divergences politiques peuvent, grâce au génie congolais, être synthétisées en convergence indispensable, pour le salut de la Nation», a dit, avec optimisme, le maire Ngouelondélé, dans son allocution. «Pendant la présentation du programme d'action du gouvernement, je me suis engagé, avec tous les membres du gouvernement, de faire en sorte que les Congolais, les Congolaises, érigent les ponts entre eux et non les murs, ce, au-delà des clivages et des divergences somme toute normales en démocratie», a affirmé le premier ministre Clément Mouamba. Pour beaucoup, cette initiative, élevée à un haut niveau de visibilité par l'implication du premier ministre, peut être la voie pour sortir de la crispation actuelle. «Mais, si on veut avancer, il faut regarder la situation des leaders emprisonnés pour des motifs politiques», a avancé, en forme de boutade, un participant. Christophe Moukouéké, une des figures de l'opposition congolaise, n'a pas, par exemple, trouvé son compte à cette rencontre et a manifesté sa déception. Il aurait souhaité que soit évoqué le dialogue national inclusif. «Je n'ai pas entendu ça ni dans l'introduction, ni dans le discours du maire, ni dans le discours du premier ministre. J'en suis quelque peu désolé», a-t-il déclaré. Autant dire que les attentes sont grandes. Le premier ministre a rassuré que l'initiative va se poursuivre et donc, il faut, peut-être, être patient.

La Force montante congolaise minée par des querelles

Des déclarations fracassantes diffusées dans les médias d'Etat ont révélé, ces dernières semaines, des querelles au sein de la F.m.c (Force montante congolaise), le mouvement de jeunesse du P.c.t (Parti congolais du travail). Des militants se réclamant des comités F.m.c des arrondissements 7 Mfilou et 5 Ouenzé ont, en effet, exigé le changement à la tête de leur mouvement, mieux la tête de Juste Bernadin Gavet, leur premier secrétaire. Les membres du secrétariat permanent ont réagi, mettant en garde les fauteurs de trouble au sein de l'organisation juvénile affiliée au P.c.t. C'est dans cette disposition que le secrétaire général du P.c.t, Pierre Ngolo, est monté au créneau, pour calmer le jeu. Les querelles doivent se taire et faire place à la critique objective, a-t-il déclaré, en substance. Une façon de déclarer le cessez-le-feu.

Pénurie d'eau au quartier Mongo-Kamba, à Pointe-Noire

La situation de l'eau potable, au quartier Mongo-Kamba, à Pointe-Noire, a atteint un niveau inquiétant, pour certains abonnés de la S.n.d.e (Société nationale de distribution d'eau). En 2004, lors de la célébration des festivités de la première édition de la municipalisation accélérée, le quartier Mongo-Kamba a bénéficié de deux forages. Soulagée, la population s'était empressée de réaliser des branchements. Malheureusement, l'eau n'a coulé dans les robinets, pour l'ensemble des abonnés, que pendant deux mois et demi. Douze ans après, le constat est toujours amer: tous les abonnés situés à plus de cinq cents mètres desdits forages sont confrontés à de sérieuses difficultés, pour s'approvisionner en eau potable. Les robinets sont secs et les populations ne savent plus à quel saint se vouer. L'eau des forages de fortune installés, ici et là, dans les quartiers, n'inspire pas confiance. «L'eau, c'est la vie», il faut penser aux populations des quartiers privés, jusque-là, d'eau courante, dans les villes congolaises.

Ministère de la communication et des médias

Le centre émetteur ondes courtes du Djoué réhabilité

Le ministre de la communication et des médias, Thierry Mougalla, a visité, samedi 6 août 2016, le centre émetteur en ondes courtes du Djoué, situé au quartier Sango, dans le huitième arrondissement Madingou, à Brazzaville, réhabilité et remis en fonctionnement par une société chinoise. Créé en 1967, il a cessé d'émettre il y a 19 ans. Sa réhabilitation permet ainsi la diffusion en ondes courtes, sur tout le territoire national, du signal de Radio-Congo.



Photo de famille pendant la visite.

Le centre émetteur ondes courtes du Djoué, le ministre Thierry Mougalla a été accueilli par le directeur du centre, Pascal Ongagna, en présence du directeur général de Radio-Congo par intérim, Modeste Elenka et des techniciens chinois. Après une brève présentation du centre et quelques explications données par le directeur du centre, il a eu droit à une visite guidée des installations. Se prêtant aux questions de la presse à l'issue de sa visite, le ministre Mougalla a tout d'abord remercié le président de la République et le premier ministre, «pour avoir, depuis quelques semaines, donné au ministère de la communication et aux organes sous tutelle, un

certain nombre de moyens qui permettent pour le moment, c'est-à-dire la période qui précède les fêtes du 15 août, et puis, globalement, pour le confort des téléspectateurs et des auditeurs à moyen et long terme, donner les moyens qui permettent de réhabiliter, de relancer un certain nombre d'infrastructures».

Selon lui, le centre émetteur du Djoué est celui qui a le plus de portée dans notre pays. Il permet également de suivre les programmes de Radio-Congo à l'étranger, en ondes courtes. Le ministre de la communication et des médias a saisi cette opportunité pour annoncer la réhabilitation des centres émetteurs d'Owando, Oyo, Makoua, Gamboma, ainsi que

visites d'inspection dans certain nombre de centres émetteurs. «J'irai notamment à Mossendjo, Sibiti et je conclurai cette tournée d'inspection à Madingou pour cette première phase. Et la deuxième phase qui viendra après les fêtes du 15 août, nous irons inspecter les centres de la partie Nord du pays», a-t-il précisé. Rappelons que le centre émetteur du Djoué avait permis à la Suapo (Namibie) et M.p.l.a (Angola) de mener un combat médiatique, dans la lutte pour l'indépendance.

Pascal-Azad DOKO

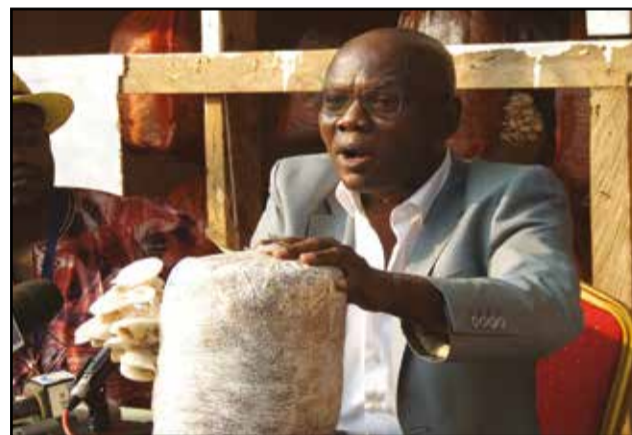
Vie des entreprises

L'ingénieur Tsengué-Tsengué a créé une nouvelle société: Biotech-Congo

Après Challenge Futura, une entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation de machines-outils, qui a malheureusement fermé ses portes, l'ingénieur congolais Tsengué-Tsengué a lancé une nouvelle société, Biotech-Congo (La Congolaise de biotechnologie), une startup dont la vocation est de promouvoir la culture de produits bio et d'offrir des services biotechnologiques, avec la production, dans un premier temps, de champignons.

Au cours d'un point de presse, vendredi 5 août 2016, à la foire multisectorielle qui s'est tenue du 9 juillet au 9 août 2016, à l'esplanade du palais des congrès, à Brazzaville, l'ingénieur Tsengué-Tsengué a fait la démonstration sur la manière

de produire des champignons bio. C'était en présence de Basile Obongui, directeur du C.c.c.e (Centre congolais du commerce extérieur), organisateur de la première édition de la foire multisectorielle de Brazzaville. Selon Tsengué-Tsengué, il est, dé-



Tsengué-Tsengué expliquant le processus de production des champignons.

sormais, possible de «produire et de consommer bio». Sa première expérience porte sur la culture des champignons bio, «des champignons pour tous et par tous, par des techniques simples», souligne-t-il. Pour produire ce champignon appelé «pleurote», il suffit de se procurer des kits prêts pour cela. Ce sont des sachets contenant du copeau de bois, du son de blé (ou résidu de blé) et de l'eau; des sachets de substrats ensemencés, incubés et prêts à la fructification. Il ne reste plus que de faire l'arrosage de manière régulière. Au bout de trois jours, le champignon commence à pousser. 8 jours après, il est prêt à être récolté. Pour l'ingénieur Tsengué-Tsengué, «cette démonstration s'adresse aussi bien aux individus et aux ménages qui peuvent produire les champignons pour eux-mêmes, sous leur véranda, dans leurs jardins ou sur leurs balcons, qu'à des entrepreneurs-fermiers qui feront de bonnes affaires, en produisant des champignons à grande échelle, en s'investissant dans un business très lucratif». Dans un proche avenir, le directeur de la société Biotech-Congo, qui veut étendre cette entreprise au-delà des frontières congolaises, envisage

d'intégrer dans l'offre de champignons bio, de nouvelles espèces de champignons comme les pleurotes roses et jaunes, les oreilles de Juda et les espèces locales disponibles seulement en début de saison de pluie, etc. Pour cela, il faut ouvrir et augmenter le capital de l'entreprise. Raison pour laquelle il invite les jeunes investisseurs congolais et, par extension, les jeunes africains, à prendre une part active au développement de la société Biotech-Congo, par leur apport matériel et financier. Le directeur du Centre congolais du commerce extérieur, Basile Obongui a fait un témoignage sur ces champignons: «En tant qu'organisateur de la foire multisectorielle de Brazzaville, nous avons acheté les kits, et nous avons récolté trois fois. Nous en avons déjà mangé avec ma famille. C'est un champignon tendre et très délicieux». In fine, au moment où le Congo a opté pour la diversification de son économie, les décideurs devraient prêter attention à chaque créneau porteur, susceptible de concourir à l'émergence tant souhaitée.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kasali (Face au lot) | Brazzaville : 03 Av Cardinal André Moundou (Face à la Mairie)

Tel : (+242) 05 303 0230 / 0555 01075 | Tel : (+242) 05 303 1071 / 0555 01073

www.gxinternational.net

Partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

Comité de suivi et évaluation des politiques et programmes publics

Pour une collaboration participative associant la présidence et la primature

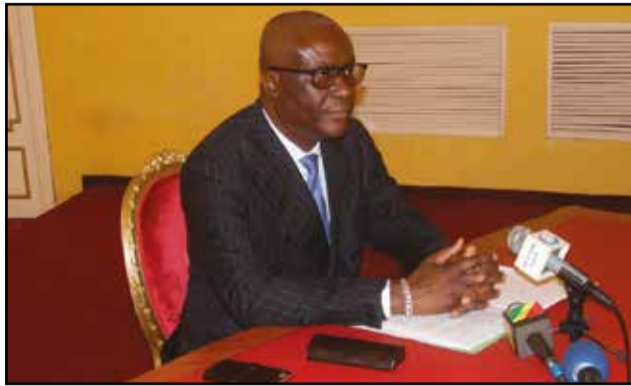
Le Comité de suivi et évaluation des politiques et programmes publics s'est réuni, du 2 au 3 août 2016, dans la salle des banquets au palais du peuple, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Jean-Baptiste Ondaye, ministre secrétaire général de la présidence de la République. L'objectif de cette réunion a porté sur la reconstitution du comité de suivi et évaluation, qui va s'inscrire dans le cadre d'une démarche de collaboration participative associant la présidence de la République et la primature.

La réunion du Comité de suivi et évaluation des politiques et programmes publics a regroupé plus d'une vingtaine de cadres de la présidence et ceux de la primature, notamment les conseillers des deux institutions. Elle a constitué un cadre de concertation pour réfléchir à une harmonisation, afin d'assurer une efficacité optimale dans l'implémentation du contrat social liant le président de la République au peuple congolais qui l'a porté à la magistrature suprême, à l'issue du scrutin présidentiel anticipé du 20 mars dernier.

Au cours de deux jours de travaux, les participants ont examiné le document de suivi de l'opérationnalisation du projet de société du président de la République, intitulé: «*La marche vers le développement. Allons plus loin ensemble*». Le débat principal a porté sur la reconstitution du comité de suivi et évaluation, le plan d'action de travail et l'organisation des ateliers sur les questions de suivi et de gestion axée sur les résultats.

C'est à ce titre qu'un atelier regroupant l'ensemble des cadres de la présidence de la République et de la primature pour définir les actions qui seront programmées dans le cadre du projet de société du président de la République. Selon Jean-Christophe Okandza, directeur général du plan et du développement, «*le projet de société du président de la République est une profession de foi. Il faut une base programmatique, pour transcrire ce projet dans un plan de développement, comme le premier plan de développement 2012-2016, qui touche à sa fin. Donc, on prépare le prochain plan de développement 2017-2021. Il est question de pouvoir mettre en action le projet de société du président de la République*».

La réunion a permis de concilier les trois documents de base que sont le projet de société, le discours d'investiture du président de la République et le programme d'actions présenté par le premier ministre devant l'assemblée nationale. «*Les deux discours ont*



Jean-Baptiste Ondaye, président du comité de suivi et évaluation.

été déclinés en projets. Il a fallu travailler là-dessus pour avoir une meilleure compréhension de ces deux documents», a précisé Jean-Christophe Okandza. Mme Laéticia Yoka-Kakou, conseillère technique en charge de la gestion axée sur les résultats à la primature, la réunion a permis de revoir le décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Comité du suivi et d'évaluation des politiques et programmes publics, pour la prise en compte de la primature et des collectivités locales dans une organisation structurée autour des cellules de suivi et d'évaluation, qui va être validé d'ici peu. «*Il a fallu revoir cela pour tenir compte de la nouvelle Constitution, donc la nouvelle République, qui a maintenant la primature*», a-t-elle précisé.

Clôturent les travaux, Jean-Baptiste Ondaye a exprimé sa satisfaction sur le travail abattu. «*En effet, les différentes interventions, les débats interactifs et les travaux de groupes qui ont été programmés au cours de ces deux jours, ont notamment permis de prendre en compte plusieurs contributions indispensables pour l'amélioration des documents qui seront soumis à la réflexion et à l'adoption des participants de l'atelier qui s'ouvrira dans les prochains jours. Au-delà, cette réunion a permis de susciter de réels engagements de la part de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans l'organisation du suivi et évaluation du projet de société du président de la République*», a-t-il déclaré.

Philippe BANZ

Arsel (Agence de régulation du secteur de l'électricité)

Rendre permanent le dialogue avec les consommateurs, pour mieux gérer le secteur de l'électricité

La première réunion entre les associations des consommateurs d'électricité, les organisations patronales et l'Arsel (Agence de régulation du secteur de l'électricité) s'est tenue mardi 9 août 2016, dans la salle de conférences de la Direction générale de la S.n.e (Société nationale d'électricité) à Brazzaville, sous les auspices d'Emile Opangault, directeur général de l'Arsel. Au cours de cette réunion, les participants ont abordé plusieurs sujets dont: le rôle de l'Arsel dans la réforme du secteur de l'électricité, la problématique de l'accès des populations à l'énergie électrique, la qualité de service de l'électricité dans le processus de la mise en œuvre de la grille tarifaire.

L'ouverture de la première réunion des associations des consommateurs d'électricité, les organisations patronales avec l'Arsel, Emile Opangault a mis l'accent sur le partenariat qui doit exister, pour «*promouvoir un dialogue sectoriel permanent*». A travers ce dialogue que «*nous initiions aujourd'hui, nous pourrions mieux affronter les aspérités actuelles et futures qui, généralement, caractérisent le développement du secteur public de l'électricité...*». «*Un dialogue permanent, pour une meilleure gestion du secteur de l'électricité*», a-t-il affirmé. S'agissant du premier point relatif au rôle de l'Arsel dans la réforme du secteur de l'électricité, les participants ont convenu que le rôle de régulation de l'Arsel est défini dans la loi n°16-2003 du 10 avril 2003

et dans le décret n°2007-290 du 31 mai 2007 portant approbation de ses statuts. Ainsi, les associations des consommateurs et les organisations patronales pourront transmettre au régulateur leurs doléances et suggestions sur l'accès à l'électricité, la qualité du service et sur d'autres problèmes relatifs au service public d'électricité. Faisant l'analyse de la problématique de l'accès à l'énergie électrique, les parties ont convenu, entre autres, de chercher avec l'opérateur public, la S.n.e, les mécanismes pouvant favoriser la diminution du coût de branchement, afin de faciliter l'accès des consommateurs et des usagers au réseau électrique. Parlant de la qualité du service de l'électricité auprès des consommateurs et de leur



Emile Opangault.

implication dans le processus de mise en œuvre de la grille tarifaire, les parties prônent la promotion et la défense des droits des consommateurs dans la jouissance du service public d'électricité. Elles ont pris connaissance de l'étude tarifaire et de la demande de l'électricité en cours de réalisation par le cabinet Artelia et souhaitent travailler en étroite collaboration dans le processus de la mise en œuvre d'un tarif social. Pour pérenniser le dialogue, les participants ont examiné le protocole d'accord relatif à la création d'une plateforme d'échange et de concertation dénommée: «*Espace des consommateurs de l'électri-*

cié». La mise en place de cet espace va permettre de rendre permanent le dialogue avec les associations des consommateurs. Rappelons que l'Arsel a pour mission de participer au développement rationnel de l'offre d'électricité, veiller à l'équilibre économique et financier du secteur de l'électricité et à la préservation des conditions économiques nécessaires à sa viabilité; veiller aux intérêts des consommateurs et assurer la protection de leurs droits, pour ce qui est des prix et de la qualité de l'énergie électrique, etc.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ecole de la Gendarmerie nationale

1.350 élèves gendarmes en formation

L'esplanade du complexe sportif La Concorde, à Kintélé, dans le district d'Igné (Département du Pool), a servi de cadre, mardi 26 juillet 2016, à la cérémonie marquant la fin de la formation militaire et de présentation au drapeau des élèves-gendarmes de la 12^e promotion de l'Ecole de la gendarmerie nationale située à Bifouiti, un quartier du premier arrondissement Makélékélé, à Brazzaville. Présidée par le général de brigade Paul-Victor Moigny, commandant de la Gendarmerie nationale, cette cérémonie a connu la présence du général de brigade Nianga-Ngatsé Mbouala, commandant de la Garde républicaine, du contre-amiral Franck-Xavier Ndongo-Mokana, contrôleur général des F.a.c et de la Gendarmerie nationale, du colonel Serge Oboa, directeur général de la sécurité présidentielle, des officiers du commandement de la Gendarmerie nationale et d'autres invités.



Le général Moigny remettant le diplôme au major de la promotion.

Plusieurs temps forts ont marqué la fin de formation militaire des élèves-gendarmes de la 12^e promotion: baptisée Albert Fabrice Ngoyi et la présentation de la 12^e promotion: leur présentation au drapeau, le passage du témoin entre la 11^e (promotion Albert Fabrice Ngoyi) et la 12^e promotions, la prestation de serment faite par Rogelia Marie Reine Kizonzolo, major de la 12^e promotion, au nom de ses frères d'armes et le port des fourreaux.

Au total, pour la première vague, ils sont 1.350 élèves gendarmes dont 1.180 garçons et 170 filles.

Selon le colonel Roger Ibata-Yombi, commandant de l'Ecole de la gendarmerie nationale, ils constituent la première vague des effectifs incorporés. «*L'action du commandement de l'Ecole de la gendarmerie nationale pour la formation de ces derniers a obéi au programme de formation des élèves-gendarmes découlant de la dernière réforme pédagogique des programmes, initié par le commandant de la gendarmerie*», a-t-il précisé. La formation se déroule en trois phases: la formation militaire et la formation professionnelle sont les deux phases d'une durée totale de six mois; le stage pour la formation professionnelle constitue la troisième phase d'une durée de 45 jours.

Dans son allocution, le général Moigny a félicité les encadreurs pour le travail abattu, tout en leur demandant de faire encore plus d'efforts pour la seconde partie de la formation, la plus déterminante. Il a ensuite demandé aux élèves-gendarmes, le respect du serment, qui est «*un engagement d'une importance capitale dans la vie de tout militaire*». «*Ceci implique donc un devoir de loyauté sans faille envers la patrie congolaise et une disponibilité de tout temps et tout lieu dans la défense de celle-ci et pour la sécurité des citoyens et de leurs biens. C'est pourquoi je tiens à préciser, à vous les élèves gendarmes et à rappeler ici à tous ceux qui ont fait des armes leur métier, que le manquement à ce serment est considéré comme un acte de haute trahison*», a-t-il martelé.

Le général Moigny a aussi évoqué la discipline qui caractérise la carrière d'un soldat. «*Le maître-mot, pour vous, à compter de ce jour et pendant toute votre carrière militaire, devra demeurer la discipline; entendue ici comme le strict respect des règles et l'application rigoureuse des lois et règlements de la République*», a-t-il prévenu. Et, comme le veut la tradition, en pareil moment, une parade a clos la cérémonie.

Alain-Patrick MASSAMBA

Communiqué final sanctionnant les travaux

Convoquée par Acte n°015-2016/UPADS/CN/BP/SN du 08 juillet 2016, la 2^e Session ordinaire du Conseil National de l'U.P.A.D.S s'est tenue à Dolisie, du 30 au 31 juillet 2016, dans la salle de conférences de la Préfecture du Niari, sous le thème: «Dans l'unité, la cohésion et la discipline, consolidons les positions de notre Parti».

La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée sous la présidence du camarade Pascal Tsaty-Mabiala, Premier Secrétaire du Parti, Président du Conseil National, a été marquée par une minute de silence observée en mémoire de nos camarades décédés dans la période d'intersession. Un mot de bienvenue et un discours d'ouverture ont été prononcés à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture.

Prenant le premier la parole, le Président de la Coordination départementale de l'U.P.A.D.S-Niari, le camarade Honoré Sayi, a, dans son mot de bienvenue, rappelé que Dolisie est notre Jérusalem. Une Jérusalem dans notre identité, notre culture, notre être, notre devenir, notre apport à la construction du vivre-ensemble. Il a, en outre, exhorté les membres du Conseil National à demeurer des héritiers capables de construire une U.P.A.D.S digne du Professeur Pascal Lissouba et de marcher résolument vers ce que nous voulons être et non ce que les autres veulent que nous soyons.

Dans son discours d'ouverture, le camarade Pascal Tsaty-Mabiala, Premier Secrétaire du Parti, Président du Conseil National, a d'abord témoigné sa reconnaissance à la ville de Dolisie et au département du Niari pour leurs efforts remarquables de mobilisation et pour leur fidélité aux idéaux du Professeur Pascal Lissouba, qui se traduisent par leurs succès électoraux. Il a, ensuite, appelé les membres du Conseil National à un débat sain, serein et profond sur les défis existentiels de notre Parti qui a de grandes ambitions, avant de souligner la nécessité de sortir de ces assises plus forts et plus unis.

Le camarade Premier Secrétaire a conclu son propos en rappelant que l'U.P.A.D.S est à la croisée des chemins, au lendemain de l'élection présidentielle. Aussi, a-t-il invité les membres du Conseil National à garantir la pérennité du Parti, en prenant le bon chemin, sans verser dans la sclérose et sans aller à l'aventure périlleuse. Après quoi, il a déclaré ouverts les travaux de la 2^e session ordinaire du Conseil National.

Les travaux du Conseil national ont commencé par la présentation de l'ordre du jour constitué de quatorze points ci-après:

- Vérification des mandats;
- Examen et adoption de l'ordre du jour;
- Mise en place de Secrétariat et de la police des travaux;
- Examen et adoption du compte-rendu de la 1^{ère} session ordinaire du Conseil national des 18 et 19 décembre 2014;
- Examen et adoption du Rapport d'activités du Secrétariat national exercice 2015;
- Examen du Rapport sur la participation de l'UPADS à l'élection présidentielle de mars 2016;
- Analyse de la fiche sur le FROCAD;
- Examen et adoption du Compte de gestion exercice 2015;
- Examen et adoption du projet de Programme d'activités exercice 2^e semestre 2016;
- Examen et adoption du Projet de budget exercice 2016;
- Examen et adoption du rapport de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation;
- Information sur le réaménagement du Secrétariat National;
- Divers: information sur la situation sécuritaire dans le pays;
- Examen et adoption du communiqué final sanctionnant les travaux de la 2^e session ordinaire du Conseil national.

La vérification des mandats a donné les résultats suivants:

- Effectif attendu: 388 membres;
- Présents: 269 membres;
- Excusés: 82 membres;
- Absents: 22 membres;
- Décédés: 03 membres;
- Exclues: 08 membres;
- Démissionnaires: 04 membres.

Le quorum étant largement atteint, le Conseil National a siégé et délibéré en toute légalité.

Le Conseil National a, ensuite, mis en place un secrétariat et une police des travaux composés ainsi qu'il suit:

Du secrétariat des travaux:

- Responsable: Jean Apollinaire Tsiba;
- Responsable adjoint: Sidoine Romaric Moukougou;
- Rapporteur: Honoré Sayi;
- Membres: Philippe Mboundou-Ndamba, Benjamin Ngoma,

Gilbert Metcheleko, Mélanie Mouelet, Daniel Vincent Kende, Fabrice Lembe-Ngot.

De la police des travaux:

- Responsable: Philippe Mounguina;
 - Responsable adjoint: Basile Madzou;
 - Membres: Jean Ngoma, Jules Bedjem, Eugène Ngombé.
- Abordant le quatrième point relatif à l'examen du compte-rendu de la 1^{ère} session ordinaire du Conseil National des 18 et 19 décembre 2014, le Conseil National l'a adopté sans amendement. Le Conseil National a examiné les points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour, en s'appuyant sur le document-synthèse des travaux du Bureau Politique. L'analyse de ces points a donné l'occasion au Conseil National d'apprécier tout le travail abattu par le Parti. A cet effet, il s'est approprié des conclusions du Bureau Politique qui se résument aux questions suivantes:
- la poursuite des travaux de construction du siège départemental du Parti à Dolisie;
 - la nécessité de doter d'autres départements en sièges du Parti;
 - l'équipement progressif du siège national du Parti;
 - le fonctionnement, l'organisation et l'animation des structures intermédiaires et de base du Parti (coordinations, fédérations, sections, sous-sections et cellules);
 - le fonctionnement des organisations catégorielles du Parti (UFPA, JUPADS);
 - la participation financière des cadres et militants à la vie du Parti par le paiement des cotisations statutaires;
 - le déroulement de la campagne et son financement;
 - la communication du Parti;
 - les problèmes engendrés par l'élection présidentielle anticipée



Les militants et militantes du U.P.A.D.S.

de mars 2016.

Après un débat sincère, profond et constructif, le Conseil National a invité l'ensemble des militants et sympathisants de l'UPADS au ressaisissement, à l'apaisement, au renforcement de la cohésion et de l'unité dans la discipline au sein du Parti, comme l'a toujours enseigné le Professeur Pascal Lissouba.

De même, le Conseil National a demandé au Secrétariat National de poursuivre l'implantation et la mobilisation du Parti, à travers la structuration et la redynamisation des organes intermédiaires et de base.

Concernant la question de discipline, le Conseil National a décidé de prononcer des sanctions à l'encontre des camarades qui ont soutenu des candidats autres que celui du parti, lors de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016.

Analysant la fiche sur le FROCAD, le Conseil National exhorte le Secrétariat National à contribuer incessamment à la réorganisation de l'opposition congolaise et à poursuivre inlassablement la lutte pacifique pour la consolidation de la démocratie au Congo. Le Conseil National a suivi, avec intérêt, la présentation du rapport de la Commission Nationale de contrôle et d'évaluation par son Président, le camarade Simon Mfoutou. Ce rapport s'articule en trois parties: la vie du parti, la discipline et la gestion financière. Au terme des débats, plusieurs propositions ont été formulées par les membres du Conseil National portant, entre autres, sur: le fonctionnement et le réaménagement du Secrétariat National; la réforme des attributions de certains départements du Secrétariat national; la gestion des finances du Parti; la formation des militants; la discipline au sein du parti; la préparation des prochaines échéances électorales; le cumul des mandats de parlementaires et de conseillers; la poursuite de l'implantation du Parti sur l'ensemble du territoire nationale; le paiement des cotisations statutaires. Après quoi le Conseil National a adopté le rapport de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation.

Poursuivant les travaux, le Conseil National a examiné le compte de gestion exercice 2015. Ce compte de gestion, qui a donné les résultats suivants, a été adopté:

- recettes: 475 966 215 F.CFA;
- dépenses: 469 236 819 F.CFA;
- solde: 6 729 396 F.CFA.

Le Conseil National a, en outre, examiné et adopté le programme d'activités exercice 2^e semestre 2016, composé de 8 axes ci-après: la formation des cadres et militants; la redynamisation des structures intermédiaires et de base existantes; l'animation et le suivi du fonctionnement des organes intermédiaires et de base; la poursuite du débat sur la gouvernance électorale; l'animation



Pascal Tsaty-Mabiala.

et le suivi du fonctionnement des organisations spécifiques du Parti, à savoir l'U.F.P.A et la J.U.P.A.D.S; l'intensification de l'action diplomatique; la réorganisation et la redynamisation de la communication du Parti; la réflexion sur la politique de financement du fonctionnement du Parti.

S'agissant du projet de budget exercice 2016, le Conseil National a demandé au Secrétariat National de le réajuster avec la participation de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation. Le Conseil National a, ensuite, été informé du réaménagement du Secrétariat National pour des raisons d'efficacité. Ainsi, les camarades Louise Mampembé (Présidente de l'U.F.P.A) et Sidoine Giscard Madoulou (Président de la J.U.P.A.D.S) font leur entrée au Secrétariat National, pour s'occuper respectivement des départements des femmes et de la Jeunesse. Tandis que les camarades Michel Mvoula-Tsieri, Shéri Mubuma-Kana et Casimir Matsongui sortent du Secrétariat National, pour indisponibilité. Au terme des débats, le Conseil national a adopté, outre le Communiqué final sanctionnant les travaux:

- la motion de fidélité au Président-fondateur du parti, le Professeur Pascal Lissouba;
- la motion de confiance au camarade Pascal Tsaty-Mabiala, Premier Secrétaire du Parti;
- la recommandation relative à la situation sécuritaire nationale, à la libération des prisonniers politiques et au retour des exilés politiques au Congo;
- la recommandation relative à la convocation du dialogue national inclusif;
- l'appel de Dolisie aux militants et sympathisants de l'UPADS. Commencés le 30 juillet à 14h, les travaux de la 2^e session ordinaire du Conseil National de l'U.P.A.D.S ont pris fin le 31 juillet 2016 à 20h, dans un climat de franche camaraderie.

Fait à Dolisie, le 31 juillet 2016

Le Conseil National

Motion de fidélité au Président fondateur de l'U.P.A.D.S, le Professeur Pascal Lissouba

- Considérant que l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (U.P.A.D.S) est un instrument de combat politique créé par le Professeur Pascal Lissouba, pour la conquête ou la reconquête du pouvoir d'Etat par les voies démocratiques;
 - Considérant que le Président fondateur de notre Parti est un homme de paix et de dialogue, un démocrate convaincu et un grand visionnaire;
 - Considérant que le Professeur Pascal Lissouba, Président fondateur de l'U.P.A.D.S, a toujours combattu toute forme d'extrémisme et de radicalisme;
- Nous, Membres du Conseil National de l'U.P.A.D.S, réunis en session ordinaire du 30 au 31 juillet 2016 à Dolisie:
- 1- Réaffirmons notre fidélité au Professeur Pascal Lissouba, Président fondateur de notre Parti et à ses idéaux;
 - 2- Invitons l'ensemble des militants et sympathisants à s'approprier les vertus de notre charismatique Président fondateur, le Professeur Pascal Lissouba, afin que soit pérennisée l'existence de l'UPADS, son legs le plus précieux à la jeunesse et à la démocratie congolaise.

Fait à Dolisie, le 31 juillet 2016

Le Conseil National

Motion de confiance au camarade Pascal Tsaty-Mabiala, Premier Secrétaire de l'U.P.A.D.S

- Considérant que l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) est un Parti organisé conformément à ses textes fondamentaux;
 - Considérant que le camarade Pascal Tsaty-Mabiala a été élu démocratiquement et en toute transparence Premier Secrétaire de l'UPADS à l'issue du Congrès unitaire extraordinaire de juin 2013;
 - Considérant que le camarade Pascal Tsaty-Mabiala, depuis son accession à la tête de l'UPADS, œuvre pour la reconstruction du Parti en vue de la reconquête du pouvoir par la voie des urnes;
 - Considérant le combat politique que le camarade Pascal Tsaty-Mabiala mène face au régime dictatorial de notre pays, conformément aux orientations des différents congrès, des sessions du Bureau Politique et du Conseil National;
 - Considérant les efforts inlassables que ne cesse de déployer le camarade Pascal Tsaty-Mabiala dans la défense des intérêts du Parti et de la démocratie au Congo;
 - Considérant que toute la campagne de diabolisation, de dénigrement, d'intoxication menée contre sa personne vise simplement à le déstabiliser et à désorienter l'ensemble des militants et sympathisants de l'UPADS, à affaiblir le Parti et à ternir l'auréole du Président fondateur Pascal Lissouba;
 - Considérant qu'en optant pour l'apaisement à la suite du hold up électoral perpétré par Monsieur Denis Sassou-Nguesso en mars 2016, le camarade Pascal Tsaty-Mabiala n'a pas fait acte d'allégeance au pouvoir, mais au contraire est resté fidèle à l'esprit pacifique du Président fondateur, le Professeur Pascal Lissouba:
 Nous, Membres du Conseil National de l'U.P.A.D.S, réunis en session ordinaire du 30 au 31 juillet 2016 à Dolisie:
 1- Réaffirmons notre soutien indéfectible au camarade Pascal Tsaty-Mabiala, Premier Secrétaire de l'UPADS;
 2- L'Exhortons à ne pas céder aux tentatives de déstabilisation et l'encourageons à poursuivre la défense des idéaux du Professeur Pascal Lissouba et l'œuvre de modernisation du parti déjà engagée.

Fait à Dolisie, le 31 juillet 2016

Le Conseil National

Appel de Dolisie aux militants et sympathisants de l'U.P.A.D.S

- Considérant que l'Union Panafricaine pour la Démocratie Sociale (U.P.A.D.S), Parti cher au Professeur Pascal Lissouba, est résolument orienté vers la conquête ou la reconquête du pouvoir par des moyens démocratiques et pacifiques;
 - Considérant que l'U.P.A.D.S, en tant que Parti de gouvernement, doit préserver en son sein l'unité et la cohésion dans la discipline pour le succès des combats futurs;
 - Considérant le climat d'apaisement qui a régné tout au long des travaux de la deuxième session ordinaire du Conseil National;
 - Considérant que la «Maison U.P.A.D.S» demeure permanemment ouverte à tous ceux qui désirent apporter sincèrement leur contribution au renforcement de la vitalité du Parti:
 Nous, membres du Conseil national de l'U.P.A.D.S, réunis en session ordinaire du 30 au 31 juillet 2016 à Dolisie:
 1- appelons l'ensemble des militants et sympathisants au ressaisissement, à l'apaisement, à l'unité, à la cohésion et à la discipline au sein du Parti;
 2- Rappelons à l'ensemble des militants et sympathisants de l'U.P.A.D.S que ce Parti ne peut être ni vendu ni vassalisé au profit d'un autre Parti ou d'un leader quelconque, quel qu'il soit;
 3- demandons aux militants et sympathisants du Parti de faire échec à tous les détracteurs qui ne jurent que sur l'affaiblissement sinon la disparition du Parti de notre leader charismatique, le Professeur Pascal Lissouba;
 4- Exhortons les militants et sympathisants, qui hésitent encore, à se joindre à nous pour poursuivre ensemble le combat pour la reconquête du pouvoir par la voie des urnes.

Fait à Dolisie, le 31 juillet 2016

Le Conseil National

Recommandation relative à la situation sécuritaire nationale, à la libération des prisonniers politiques et au retour des exilés politiques au Congo

- Considérant que les différentes Lois fondamentales de la République du Congo, dans leurs préambules, ont toujours estimé comme parties intégrantes de la Charte des Nations Unies du 24 octobre 1945, la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 décembre 1948, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples du 26 juin 1981, la Charte de l'Unité Nationale et la Charte des Droits et des Libertés adoptées par la Conférence Nationale Souveraine le 29 mai 1991 qui toutes, garantissent les libertés publiques et les droits de l'Homme, auxquels s'ajoutent tous les textes nationaux et internationaux pertinents, dûment ratifiés, relatifs aux libertés et droits humains;
 - Considérant que l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 a engendré un climat délétère dans l'espace politique congolais, caractérisé par la violation des libertés fondamentales des citoyens et des leaders politiques de l'opposition;
 - Considérant que l'apaisement, l'unité nationale et le vivre ensemble sont et demeurent un gage sûr de la décrispation du paysage politique et de la consolidation de la cohésion nationale;
 Nous, membres du Conseil National de l'U.P.A.D.S, réunis en session ordinaire à Dolisie du 30 au 31 juillet 2016, dans la salle de conférences de la Préfecture du Niari:
 1- Dénonçons et condamnons la violation répétée des droits et des libertés fondamentales des paisibles citoyens;
 2- Condamnons la restriction des libertés fondamentales et les arrestations arbitraires dont sont victimes les paisibles citoyens et les leaders politiques de l'opposition avant, pendant et après l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016;
 3- Demandons aux pouvoirs publics de mettre définitivement fin au phénomène des gangs dénommés «bébés noirs», qui sévissent sur l'ensemble du territoire national;
 4- Demandons au Président de la République d'ordonner la libération sans conditions de tous les prisonniers politiques;
 5- Demandons l'amnistie générale et le retour de tous les exilés politiques au Congo.

Fait à Dolisie, le 31 juillet 2016

Le Conseil National

Recommandation relative à la convocation du dialogue national inclusif au Congo

- Considérant que depuis l'avènement de la démocratie plurielle au Congo, les Lois fondamentales de la République du Congo ont toujours fait du dialogue un moyen de règlement des problèmes politiques;
 - Considérant que l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016 a engendré un climat délétère dans l'espace politique congolais;
 - Considérant que la cohésion et l'unité nationale aujourd'hui mises à mal dépendent de l'apaisement réel du climat politique dans le pays;
 - Considérant que la crise de confiance entre les acteurs politiques empoisonne la vie publique en République du Congo:
 Nous, membres du Conseil National de l'U.P.A.D.S, réunis en session ordinaire à Dolisie du 30 au 31 juillet 2016, dans la salle de conférences de la Préfecture du Niari:
 1- Exhortons la classe politique, dans son ensemble, à créer les conditions de la tenue d'un dialogue national inclusif;
 2- Demandons au Président de la République de convoquer ledit dialogue, dans les meilleurs délais;
 3- Exigeons l'implication de la Communauté internationale dans le déroulement et dans le processus de mise en œuvre des conclusions dudit dialogue.

Fait à Dolisie, le 31 juillet 2016

Le Conseil National

CHAMBRE NATIONALE DES NOTAIRES DU CONGO
 OFFICE NOTARIAL GALIBA
 Me Henriette Lucie Arlette GALIBA
 3, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Marché Plateau Centre-ville, vers ex-Trésor, ex-Hôtel de Police
 B.P: 964/Tél.: 05 540-93-13; 06 672-79-24/E-mail: notaire_galihen@yahoo.fr
 REPUBLIQUE DU CONGO

«Alpha and Omega»

Société Civile Immobilière
 En sigle «2.A.0» SCI
 Capital social : 1.000.000 Francs CFA
 Siège social: Brazzaville, 59, Avenue Galiéni, Mpila
 RCCM: 16D299
 (REPUBLIQUE DU CONGO)

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE

Aux termes d'un acte authentique du 28 juin 2016, reçu par Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA, Notaire, titulaire d'un Office à la résidence de Brazzaville, dûment enregistré le 01 juillet 2016, à la Recette des Impôts de Bacongo, sous folio 106/20, numéro 1150, par Madame Pierre Edwige GUIMBI MONGUIA, Receveur, il a été constitué une société commerciale, présentant les caractéristiques suivantes:

Forme juridique: Société Civile Immobilière;
Dénomination sociale: «Alpha and Omega», en sigle «2.A.0» SCI;
Siège social: 59, Avenue Galiéni, Mpila, Brazzaville (République du Congo);
Capital social: Un Million (1.000.000) de FRANCS CFA, divisé en Cent (100) parts sociales de Dix Mille (10.000) FRANCS CFA chacune, entièrement souscrites et libérées proportionnellement aux apports réalisés par les Associés;
Objet social: la société a pour objet principal, tant au Congo, que partout ailleurs à l'Etranger:

* La propriété, l'administration et l'exploitation par bail ;
 * La location de tous immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement; éventuellement et exceptionnellement,

l'aliénation de ceux de ces immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange, ou apport en société. Pour la réalisation de cet objet, la gérance peut effectuer toutes opérations non susceptibles de porter atteinte à la nature civile de l'activité sociale;

* Toutes opérations civiles de quelque nature qu'elles soient, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son existence ou son développement;

Gérance: Suivant les dispositions statutaires, Monsieur Anicet MBEMBE a été nommé en qualité de Gérant Unique de la société, pour une durée illimitée;

Dépôt au Greffe: Les actes constitutifs ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 8 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 588;

Immatriculation: La société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le même jour, sous le numéro 16 D 299.

Pour Avis,

Maître Henriette Lucie Arlette GALIBA,
 Notaire

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
 Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
 1724 Ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
 Tél.: 05 548-65-12/06 654-48-05
 E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
 REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE JINDELI LOGISTIC

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
 Au Capital de 5.000.000 F. CFA
 Siège Social: Brazzaville, Kintélé Village (Fleuve Congo), Arrondissement IX Djiri
 Tél.: 06.405.48.51

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 20/07/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo, à Brazzaville, le 02/08/2016, sous le numéro 1345, Folio 126/5, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: Société IINDELI LOGISTIC;
Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE;

Siège social: Brazzaville, Kintélé Village (Fleuve Congo), Arrondissement IX Djiri;
Capital social: CINQ MILLIONS (5.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de CINQUANTE MILLE (50.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées à l'Associé Unique, à savoir: Monsieur ZHAO WENMING;

Objet social: Logistique - Transport Terrestre et Fluvial des bois et des Marchandises - Construction, Assainissement et Aménagement des Ports - Réalisation des Activités Portuaires - Exploitation de Carrières - Commercialisation des Matériaux

de Construction - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

Administration de la Société: Monsieur ZHAO WENMING, de nationalité Chinoise, domicilié à Brazzaville, 49, rue Massamba Jacques, Quartier La Tanaf, Arrondissement I Makélékélé, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;
 Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05/08/2016, sous le numéro 16 DA 685. Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 05/08/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6599.

Fait à Brazzaville, le 10 Août 2016

Pour avis,
Maître Brice Gervais MOULOUNDOU,
 Le Notaire

Chambre de commerce de Pointe-Noire

Lancement d'une cellule de l'économie numérique au profit des entreprises

En vue de promouvoir les T.i.c (Technologies de l'information et de la communication) et de sensibiliser les entreprises à l'intérêt d'utiliser tout le potentiel des T.i.c, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire et le D.s.i-Club de Pointe-Noire ont créé une Cellule d'économie numérique au sein de la Chambre consulaire. Le lancement officiel des activités de cette cellule a eu lieu, le 4 août 2016 et l'initiative a été saluée par Benoît Baty, ministre délégué, chargé de l'économie numérique et de la prospective.

«Nous avons fait le pari, en partenariat avec le D.s.i-Club, de mettre en place une cellule numérique. Par ce biais, nous sommes persuadés que nos entreprises, une fois qu'elles auront maîtrisé les T.i.c, gagneront des points de croissance, du fait de l'augmentation de la productivité générée par une utilisation efficace de ces technologies». C'est en ces termes que le président de la chambre consulaire, Sylvestre Didier Mavouenzela, a justifié la mise en place de la cellule d'économie numérique, dont les objectifs partagent tout à fait l'esprit des deux structures créatrices. Il s'agit, entre-autres: de proposer, gratuitement, des formations sur les T.i.c, qui permettent aux entreprises de découvrir l'offre Internet et les T.i.c disponibles au Congo, de les sensibiliser à l'intérêt d'utiliser tout le potentiel des T.i.c. Pour réaliser ces objectifs, la Chambre consulaire et le D.s.i-Club se sont liés au travers d'un protocole d'accord. Ce

qui leur permet d'unir leurs expertises, «afin de donner aux entreprises et aux entrepreneurs de Pointe-Noire, les moyens de profiter, pleinement, du potentiel de croissance et de développement offert par les technologies de l'information et de la communication». Sylvestre Didier Mavouenzela, le président de la Chambre consulaire, et Pateme Bazebizonza, le secrétaire général du D.s.i-Club, ont donc paraphé cet accord, en présence de Daniel Mbéri, le directeur de cabinet du ministre délégué en charge de l'économie numérique, et de Luc Missidimbazi, conseiller du premier ministre. Ce qui traduit tout l'intérêt que le gouvernement attache au développement des T.i.c au Congo. «La primature marque un intérêt particulier à cette initiative. J'exprime, ici, les félicitations du premier ministre à l'endroit des initiateurs de ce projet, pour avoir mis en place cette cellule numérique qui va accompagner notre tâche. Cette convention



Echange de parapheurs entre MM. Mavouenzela et Bazebizonza.

est bonne pour le climat des affaires et nous attendons les résultats concrets, pour que les entrepreneurs bénéficient des fruits de cette plateforme numérique, pour le développement des affaires et de l'économie du Congo», a dit, en substance, le conseiller du premier ministre. Déjà, un programme triennal (2016-2019) a été mis en place. Il comprend, entre-autres sujets, la création d'un passeport numérique, le DigiPass, et l'instauration d'un Digital day. Le DigiPass a pour but d'aider les entreprises à rattraper leur retard dans l'utilisation des

T.i.c, pour gagner en efficacité. Quant au Digiday, ce sont des rendez-vous de l'économie numérique, organisés sous la forme d'ateliers. Ce sont donc des occasions d'échange et de partage sur le couple T.i.c et performance de l'entreprise. Pour mémoire, on retiendra que le D.s.i-Club est une association qui regroupe les chefs d'entreprise évoluant dans les T.i.c ou, tout simplement, des détenteurs de technologies informatiques liées à la performance des entreprises.

Paul TCHOMVO

**J'aime lire
La Semaine
Africaine, votre journal**

IN MEMORIAM

Le temps qui passe et qui s'enfuit ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher.

13 août 2001-13 août 2016! Il y a 15 ans, jour pour jour que disparaissait Monsieur KIHINDOU Joseph Etienne (SANKARA pour les intimes). Arraché à l'affection des siens, il s'endormait dans le repos éternel, le 13 août 2001, à Brazzaville et retournait au Père. A l'occasion de sa 15ème année de naissance au ciel, ses enfants, sa veuve, et la famille KIHINDOU, prient



toutes celles et tous ceux qui l'ont connu, aimé et fréquenté, de se souvenir encore de lui, d'honorer sa mémoire, et d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

Freddy KIHINDOU, fils

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire
Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication:
Joachim MBANZA
Secrétaire de rédaction
Véran Carrhol YANGA
Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):
Atelier La Semaine Africaine
Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99
05.528.03.94
Pointe-Noire:
Tel:05.557.78.71
06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

VENTE PUBLIQUE

L'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique porte à la connaissance du public qu'elle organise une vente aux enchères spéciale le samedi 20 Aout 2016 dans l'enceinte de son entrepôt sis, rue Léon Jacob en face de la Société AFRIC à MPILA. La vente commencera à 9h00. Les biens suivants seront mis en vente:

- Des meubles de maison et de bureau
- Des appareils électroménagers
- Des ordinateurs et imprimantes
- Des aspirateurs
- Des matériaux de construction
- Des groupe électrogènes
- 1 véhicule pick-up (Ford)

Toutes les personnes intéressées sont priées de se rendre au lieu indiqué ci-dessus, le Jeudi 18/08/2016 et Vendredi 19/08/2016 de 9H00 à 19H pour visiter les articles et prendre connaissance des conditions de vente.

N.B. Tous les participants devront passer par le contrôle de sécurité pour avoir accès au lieu de la vente

Mode de paiement: EN ESPECES (Fcfà Uniquement) SUR PLACE!!!

SOYEZ LES BIENVENUS

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire titulaire d'un Office sis à Brazzaville, 1724 Ter, rue Albert MAMPURI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél: 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail: mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SOCIETE CHINA ZHONG XIANG DEVELOPMENT CO.LTD
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital de 5.000.000 F. CFA
Siège Social: Brazzaville, Quartier Madibou, Arrondissement VIII Madibou
RCCM CG/BZV/13 B 4013

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes des décisions de l'Associé Unique et Gérant de la SOCIETE CHINA ZHONG XIANG DEVELOPMENT CO. LTD, reçues par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date à Brazzaville du 18 Mai 2016, dûment enregistrées à Brazzaville, le 24 Mai 2016, aux Domaines et Timbres de Baongo, sous le numéro 870, Folio 083/5, il a été procédé à la DISSOLUTION ANTICIPEE de ladite Société sus énoncée. Dépôt de deux (02) Expéditions du Pro-

cès-Verbal des décisions extraordinaires de l'Associé Unique et Gérant a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 Mai 2016, sous le n°16 DA 406, conformément à la Loi.

Fait à Brazzaville, le 30 Mai 2016

Pour avis,

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, le Notaire

OFIS SECURITY SYSTEMS

La haute sécurité contre le cambriolage

OFIS, votre expert en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire : 319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: (+242) 01 600 0000



CONFÉRENCE INTERAFRICAINNE DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE

A VIS D'APPEL D'OFFRE

La Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES), organisation régionale, chargée de contrôle et d'appui technique aux organismes de prévoyance sociale (OPS), qui regroupe 16 Etats membres (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Equatoriale, Madagascar, Mali, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo et Union des Comores) au sein desquels l'on compte 25 OPS, lance un appel d'offres international ouvert aux cabinets de consultants, en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité pour la mise en place d'un fonds d'investissement pour lesdits OPS.

Le dossier d'appel d'offre, sous la forme de termes de référence peut

être téléchargé sur le site de la CIPRES (www.lacipres.org) ou retiré à partir du lundi 25 juillet 2016 à l'adresse ci-après:

CIPRES (Immeuble de l'ancien siège de la CNSS TOGO)
1B.P. 1228 Lomé 1- LOME (TOGO)
Avenue Kleber Dadjo
(Ancienne Avenue de la Nouvelle Marché) Hanoukopé
Tel: +228 22 2120 85/22 21 17 94
FAX: +228 22 21 41 89
E-mail: cipres@lacipres.org

Les offres rédigées conformément aux termes de référence doivent être déposées au plus tard, le 22 août 2016, à 18 heures, à l'adresse ci-dessus, moyennant paiement d'une somme non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs CFA par chèque certifié libellé à l'ordre de la Conférence Interafricaine

de la Prévoyance Sociale ou par virement à l'Agence ECOBANKTOGO, compte n° 7010181403642201.

L'ouverture des plis s'effectuera par une commission, mise en place à cet effet, le mercredi 24 août 2016, à 10 heures GMT, dans la salle de Conférence de la CIPRES, située à l'adresse ci-dessus indiquée.

A l'issue de ce dépouillement, une liste restreinte sera arrêtée et la sélection définitive sera faite, les 01 et 02 septembre 2016, dans un pays membre de la CIPRES, au terme d'un exposé du projet présenté par chaque soumissionnaire présélectionné, devant un jury constitué à cet effet.

**Le Secrétaire Exécutif
de la CIPRES**



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de vacance de poste

Vacance de poste:	N°003/COG/2016
Date limite de dépôt des dossiers:	18 août 2016
Titre du poste:	Consultant chargé du renforcement des services de Santé Maternelle, à Pointe-Noire et Kouilou
Grade/Type de contrat:	Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo/ SSA
Durée du contrat:	5 mois
Lieu d'affectation:	Pointe-Noire
Organisation:++++++=	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

A. Description des tâches:

Sous l'autorité de la Représentante Résidente, et par délégation, sous la supervision du chargé de Programme Santé de la Reproduction et Chef du cluster santé de la femme, le/la Consultant(e) devra contribuer efficacement à la gestion des activités de l'UNFPA notamment dans les domaines de: la Planification familiale, la Santé maternelle et néonatale, et les Données pour le développement. Il/elle aura pour tâches, de:

- Apporter un appui aux Directions Départementales de la Santé de Pointe-Noire et du Kouilou, dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive de la femme, de la gestion et la sécurisation des produits de santé de la reproduction;
- Suivre dans les structures sanitaires des deux (2) départements les tendances des activités (collecte et analyse de données, supervision des prestataires) relevant du mandat de l'UNFPA, particulièrement dans les domaines de la santé de la femme, et des autres questions démographiques;
- Analyser les opportunités de partenariat associatif, public et privé, pouvant permettre de faire avancer l'agenda et les objectifs de l'UNFPA;
- Contribuer à l'intégration effective des programmes Santé de la femme, Santé sexuelle et reproductive, droits sexuels et reproductifs, lutte contre les violences basées sur le genre, à Pointe-Noire et au Kouilou;
- Favoriser la collaboration intersectorielle dans le domaine

de la santé de la femme, et de l'action humanitaire;

- Assurer la gestion administrative, y compris la rédaction des rapports;
- Encadrer et superviser le chauffeur logisticien de l'Antenne UNFPA dans l'exécution de ses tâches administratives, logistiques et de transit;
- Exécuter toute autre tâche...

B. Produits Attendus:

- 1- Les prestataires des structures sanitaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou offrent des services de santé maternelle répondant aux normes notamment: les SONU, la planification familiale et dispensent les soins pour les fistules;
- 2- Les produits contraceptifs et les sept (7) produits traceurs de la santé de la femme sont disponibles dans les structures sanitaires des départements de Pointe-Noire et du Kouilou;
- 3- La promotion de la planification familiale est assurée.

C. Produits Livrables:

- 1- Plan de travail hebdomadaire;
- 2- Rapports de mission de terrain (collectes des données de santé maternelle dans les structures retenues);
- 3- Rapports mensuels sur les données de la santé maternelle et néonatale.
- 4- Rapports hebdomadaires et mensuels de mise en œuvre;

5- Recommandations pour améliorer la situation.

D. Qualifications requises:

- Etre titulaire au moins d'un Master, dans les domaines suivants : Médecine, Santé Publique, Population, Démographie et/ou tout autre domaine y relatif;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle de préférence dans la gestion des programmes/projets en matière de Santé de la Reproduction, dans le secteur public ou privé;
- Faire preuve d'un engagement personnel vis-à-vis du mandat de l'UNFPA et de sa vision organisationnelle;
- Avoir le sens du travail en équipe et la capacité à travailler sous pression dans un environnement multiculturel;
- Avoir une capacité pragmatique à gérer, innover et former;
- Disposer d'une compétence parfaite des applications courantes de logiciels de bureau (Word, Excel, Power point...);
- Avoir une maîtrise du Français et une bonne capacité de travail en Anglais ;
- Etre de nationalité congolaise (République du Congo).

E. Composition du dossier:

- Une lettre de motivation non manuscrite
- Un formulaire P11 (obligatoire) «Notice personnelle des Nations Unies» dûment rempli, à retirer auprès du bureau de l'UNFPA ou à télécharger sur la site web www.unfpa-congo.org sur l'onglet «travailler avec UNFPA»;
- Un Curriculum Vitae détaillé daté d'au moins un mois;
- Les copies des diplômes et attestations des services rendus (ne pas joindre les originaux).

F. Dépôts des dossiers de candidature:

Bureau de l'UNFPA Brazzaville, rue Crampel (en face de la BDEAC), BP 19012
Téléphone: (+242) 05 521 67 00 /Brazzaville République du Congo
Vos dossiers de candidature seront adressés, sous pli fermé, à l'attention de:
Madame la Représentante Résidente de l'UNFPA au Congo
Avis de vacance de poste N° 003/ COG/2016
«Consultant chargé d'appui à l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle PNR».



Assurances et
Réassurances du
Congo



**«Soyez Rassurés,
Vous êtes bien Assurés»**

AVIS DE RECHERCHE DES VICTIMES D'ACCIDENTS

Victimes concernées:
Celles des années 1974 à 2014

Lieux de consultations des listes des Victimes: les Bureaux de l'ARC à Brazzaville, Ouesso, Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Sibiti et les Sièges des Mairies et Quartiers de Brazzaville et Pointe-Noire.

N.B: Se rapprocher des Services Sinistres de l'ARC

Contacts:

Brazzaville: 05.701.63.36 / 04.444.15.84 / 04.445.10.03

Pointe-Noire: 04.090.47.72 / 22.94.17.15

Eglise catholique en France

L'abbé Jacques Hamel inhumé dans la stricte intimité familiale

Assassiné mardi 26 juillet 2016, alors qu'il célébrait l'eucharistie en l'église Saint-Etienne-du-Rouvray, dans l'archidiocèse de Rouen, en France, l'abbé Jacques Hamel a été inhumé mardi 2 août. Ses obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale, dans un lieu secret. La messe des funérailles s'est déroulée en la cathédrale de Rouen, où étaient réunies plus de deux mille personnes venues lui rendre hommage, en présence de Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur, de Laurent Fabius, ancien ministre des affaires étrangères, des représentants des autorités locales et régionales, des membres des communautés juives et musulmanes, ainsi que des représentants de plusieurs Eglises chrétiennes. C'est Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, qui a célébré la messe. Cet acte terroriste qui a coûté la mort du prêtre âgé de 85 ans a été condamné à travers le monde entier, notamment par la hiérarchie de l'Eglise catholique.



Abbé Jacques Hamel.

Dans la cathédrale de Rouen, on pouvait contempler, exposé devant l'autel, un cercueil tout simple, taillé en bois posé sur un tapis, entouré de cierges blancs, recouvert de l'aube et de l'étoile de l'abbé Jacques Hamel. Sur les visages des uns et des autres se lisait l'émotion, comme dans ces paroles de Mgr Lebrun: «Des funérailles comme il ne les aurait pas aimées, dans une église solennelle, sous les caméras... et, en même temps, des funérailles comme il les aurait aimées: ensemble, prêts à communier davantage, attentifs les uns aux autres, sans exclure personne». Au début de la messe, un prêtre du diocèse de Rouen, la sœur et une des nièces de l'abbé Hamel se succédèrent à l'ambon, pour rappeler, avec une vive émotion, sa bonté, sa simplicité, sa vie donnée au service du partage,

sa foi inébranlable. Dans son homélie, Mgr Lebrun a affirmé: «le mal est un mystère», «mais il n'a pas le dernier mot... Et la mort brutale, violente, du père Hamel convoque à un «oui franc», un «oui» pour la vie». «Il ne s'agit pas d'excuser les assassins, ceux qui pactisent avec le diable, il s'agit d'affirmer avec Jésus que tout homme, toute femme, toute personne humaine peut changer son cœur avec sa grâce». Mgr Lebrun n'a fait que prêcher les paroles de miséricorde et de pardon, depuis le jour de ce meurtre, alors qu'il était déjà parti de son diocèse pour accompagner les jeunes aux Jmj de Cracovie. Dans une réaction à chaud, il avait, à l'instar de Jésus soutenu que les auteurs de cet acte ignoble ne savaient pas ce qu'ils faisaient. Pendant la messe des funérailles de son

prêtre, il a lancé une invitation à tous les chrétiens présents dans la cathédrale de Rouen: «Nous vous invitons à visiter une église dans les jours qui viennent, pour dire votre refus de voir souiller un lieu saint, pour affirmer que la violence ne prendra pas le dessus dans votre cœur, pour en demander la grâce à Dieu; nous vous invitons à déposer une bougie dans cette église, signe de résurrection, à vous y recueillir, à ouvrir votre cœur dans ce qu'il a de plus profond; si vous le pouvez à prier, à supplier». Selon de nombreux témoignages, l'abbé Jacques Hamel était un prêtre toujours simple, qui suppliait le Seigneur d'accorder au monde la paix et la justice, ce pour quoi il a tant œuvré. Serviteur fidèle de l'évangile, il est désormais entré dans la joie de son Maître pour qui il s'est offert. Prêtre depuis 58 ans, il écrivait cette année lors de la fête de

Pâques, pour ses paroissiens que le «Christ est ressuscité, c'est un mystère, comme un secret, une confiance que Dieu nous donne à partager». A l'issue de la messe, l'abbé Hamel devait être inhumé «dans la plus stricte intimité familiale», dans un lieu tenu secret. Outre le meurtre de l'abbé Hamel, la prise d'otages dans l'église de Saint-Etienne-du-Rouvray, a laissé une personne grièvement blessée. Dès l'annonce de cet acte crapuleux et barbare, des voies se sont levées un peu partout pour condamner cette horreur de trop pour la France et l'Eglise. De son côté, le Saint-Siège l'a immédiatement condamné et a témoigné sa proximité vis-à-vis des Français et de la communauté chrétienne catholique. D'abord par la voie de son porte-parole au moment des faits, le père jésuite Federico Lombardi et par le secrétaire d'Etat, le cardinal Pietro Parolin. Pour leur part, le Crif (Conseil représentatif des institutions juives de France), le Cfcv (Conseil français du culte musulman), la Fpf (Fédération protestante de France), l'Aeof (Assemblée des évêques orthodoxes de France) et le Cnef (Conseil national des évangéliques de France) n'ont pas été en reste pour adresser des messages de condoléances et manifester leur solidarité à l'Eglise catholique en France et au diocèse de Rouen.

A. G. NGOUMA

Cette semaine au Vatican

Le Pape à Assise: «Grande est la Miséricorde de Dieu»

À l'occasion des 800 ans du Pardon d'Assise, le Pape François s'est rendu jeudi 4 août dans la cité de Saint-François, dans la région italienne de l'Ombrie (centre-nord). C'est la deuxième fois depuis son élévation au pontificat que le Saint-Père se rend à Assise, la ville de son saint-Patron.



Le Pape en toute simplicité parmi les Franciscains dans leur réfectoire jeudi 4 août.

Cette deuxième visite, le Pape l'a effectuée en pèlerin, en prière à la Basilique Sainte-Marie-des-Anges, au pied du mont Subasio. Il s'est recueilli dans la Portioncule, petite chapelle de pierre devenue le lieu sacré de l'indulgence plénière aux plus pauvres, demandée par Saint-François d'Assise à son Pape, en 1216. Le Pape François avait affirmé en juin dernier que la Portioncule était «le cœur battant de l'Ordre des Frères Mineurs», car c'est là que sont nés les Franciscains. Pendant deux heures le pape a partagé la vie des Frères. D'ailleurs, avant de s'envoler du Vatican et après une première visite chez les Dominicains de Rome, il avait fait remarquer qu'il s'était transformé, en quelque sorte, en «un jésuite devenu Frère».

Dans la discrétion donc jeudi, le Pape François a médité, prié et même confessé quelques fidèles venus là par hasard. Le Souverain pontife a en effet choisi la discrétion et l'intimité. Outre la Portioncule, il s'est rendu à l'infirmerie provinciale, accolée à la Basilique Sainte-Marie-des-Anges et rendu visite aussi aux Frères vieillissants ou malades, pris en charge par d'autres plus jeunes.

Sur le registre des Frères, il a laissé ces mots simples: «Priez le Seigneur car grande est Sa Miséricorde. Merci pour votre témoignage. Je vous en prie: priez pour moi. Fraternellement, François 4/08/16». Les 31^e Jeux olympiques se sont ouverts à Rio de Janeiro, au Brésil, vendredi 5 août. Jusqu'au 21, les athlètes du monde entier vont s'affronter aux jeux collectifs ou individuels suivant l'esprit des fondateurs des Olympiades modernes: l'important n'est pas de gagner, mais de participer.

L'apostolat de la prière a diffusé une vidéo du Pape François dans laquelle le Saint-Père aborde dans son intention de prière mensuelle le thème du sport.

Son intention de prière pour le mois d'août est en effet: «Pour que le sport soit une opportunité de rencontre fraternelle entre les peuples et contribue à la cause de la paix dans le monde.»

«À travers le sport, il est possible de construire une culture de la rencontre entre tous, pour un monde de paix. Je rêve que le sport puisse être un vecteur de dignité humaine, véhiculant la fraternité. Et si nous nous entraînions ensemble à porter cette intention? Que le sport favorise la rencontre fraternelle entre les peuples et contribue à la paix dans le monde.»

Comme nous le disions dans nos précédentes chroniques, le porte-parole du Pape François et directeur du Bureau de presse du Saint-Siège, le jésuite Federico Lombardi (qui fut aussi directeur de Radio Vatican et du Centre télévisuel du Vatican) a quitté ses charges. Il est remplacé par deux laïques: Greg Burke, un américain qui sera secondé par l'espagnole Paloma Garcia Ovejero. Ces changements sont devenus effectifs, le 1^{er} août.

Le père Lombardi, qui a accompagné le Pape il y a deux semaines à Cracovie pour les Jmj, va désormais occuper les fonctions de président de la Fondation Joseph Ratzinger de recherche.

Avant de quitter ses fonctions, il a tenu à remercier les collègues et les collaborateurs qui l'ont côtoyé pendant les dix ans où il est resté porte-parole, d'abord du Pape Benoît XVI puis du Pape François.

«Nous avons suivi ensemble le ministère de deux grands Papes, nous avons vécu des moments très significatifs de l'histoire de l'Eglise, et disons aussi de la famille humaine, en cherchant à en lire et à en faire comprendre la signification. Je remercie les Papes qui m'ont appelé à les servir de près – Benoît et François-, mais aussi tous ceux qui m'ont aidé et encouragé dans le travail quotidien, dans les journées de lassitude et dans ceux de joie», a écrit le père Lombardi.

A la semaine prochaine!

Albert S. MIANZOUKOUTA
(Correspondant au Vatican)

pagner jusqu'à la croix et de se voir ouvrir les chemins du ciel. Cette nouvelle vie ne vient pas après la mort, mais nous la commençons hic et nunc pour qui sait lire évidemment, à travers les différents événements de notre existence, la présence libératrice et salvifique de Dieu. En fêtant les 56 ans de notre indépendance, demandons à Marie d'intercéder pour ce pays, ce Congo, cet héritage commun pris en otage par quelques groupes mafieux sans politique claire pour le bien-être du peuple avec comme seules stratégies la conservation ad vitam aeternam ou la conquête coûte que coûte et par tous les moyens du pouvoir politique pour leur enrichissement et protection personnels. Après 56 ans d'indépendance, le tableau de bord est illisible et cela bien pour longtemps malheureusement.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Fête de l'Assomption de Marie

Marie a obtenu d'être élevée corps et âme à la gloire suprême du ciel

Textes: Ap 11, 19a; 12, 1-6a.10a, Ps 44 (45), 1 Co 15, 20-26; Lc 1, 39-56

Ce jour des frères et sœurs, Le 15 août est la date anniversaire de ce jour du V^e siècle où l'on dédia, à Jérusalem, pour une des premières fois, une église à Marie. Très tôt, les chrétiens pensèrent que Marie était associée de très près au mystère de son Fils. A cause de cela, bien avant toute définition dogmatique de l'Assomption, naquit la conviction que Marie avait été, et comme par avance, introduite dans la résurrection de Jésus. Le Pape Pie XII dans la constitution apostolique sur l'Assomption le 1^{er} novembre 1950 nous rappelle que Marie a triomphé de la mort et qu'à l'exemple de son fils unique Jésus-Christ, elle a été glorifiée. Le Pape cite les pères de l'Eglise Saint Jean Damascène et Saint Germain de Constantinople qui établissent un parallèle entre la nativité virginale et la mort sans corruption du corps de Marie, entre la mort sur la croix de Jésus et le glaive de douleur que Marie reçut lorsque Jésus fut cloué sur la croix, entre la résurrection du Seigneur et l'Assomption de Marie.

Pie XII rappelle enfin que dès le II^e siècle de notre ère, les pères du désert nous présentent la Vierge Marie comme la nouvelle Eve soumise au nouvel Adam, étroitement unie à lui dans le combat contre l'ennemi. C'est pourquoi elle a obtenu d'être élevée corps et âme à la gloire suprême du ciel pour y resplendir en qualité de reine à la droite du Christ. Très tôt on n'employa plus au sujet de Marie, le terme de mort mais celui de «dormition». Ce néologisme affirmait que Marie n'avait pas connu la corruption de son corps qui avait donné chair au Christ. Tel est le dogme de l'Eglise sur l'Assomption de Marie.

Que dire de ce mystère de l'Assomption?

Quel sens revêt pour nous cette célébration de Marie en ce jour de fête de l'Assomption jour où nous fêtons aussi, au Congo, nos 56 ans d'indépendance politique? En premier lieu, comme à propos de tout ce qui touche Marie, nous ne pouvons rien dire qui ne soit à la gloire de Jésus. Tout ce qui advient à Marie lui advient par son fils, unique Sauveur des hommes. Si nous accueillons ce principe, déjà bien des difficultés peuvent tomber qui nous gêneraient devant la fête de l'Assomption. Ce qui arrive à Marie, n'est-ce donc pas ce qui nous est promis à tous et que nous croyons déjà réalisé en Jésus: la résurrection des corps? Loin d'être une gêne pour notre foi, l'Assomption peut devenir une aide précieuse. N'est-elle pas un point de friction, donc de contact, entre notre foi et notre rationalité, laquelle a toujours du mal face au mystère? Si nous hésitons devant l'Assomption, n'est-ce pas parce que nous avons du mal à croire à la résurrection des corps? Nous pouvons trouver les réponses à nos hésitations en regardant les trois tableaux que nous offrent les lectures de ce lundi. Le premier tableau est celui de l'Apocalypse qui nous présente une lutte. C'est l'histoire de ce terrible combat qu'«un dragon rouge feu» mène contre une femme et l'enfant qu'elle porte:

il veut détruire la vie qui va venir car il sait «lui» qui est cet enfant: l'Unique et Véritable Seigneur du monde; et cela, il ne le supporte pas: il veut anéantir l'Amour pour cet Enfant, il veut anéantir la Foi pour cet Enfant, il veut anéantir l'Espérance qu'apporte cet enfant! En cette Femme, nous y reconnaissons à la fois l'Eglise et la figure de la Vierge Marie: qui, mieux qu'elles, peuvent nous aider à résister au «venin du vide qui s'insinue dans nos sociétés basées sur le profit... la possession... le consumérisme»? nous rappelle le Pape François lors de l'Angelus du 4 août 2013; ce «venin du vide», ce «venin du non-sens», ce «venin de l'absurde», ce venin des antivaleurs, ce «venin du relativisme» qui s'infiltré d'une manière insidieuse comme un poison mortel jusque dans nos mentalités et notre cœur au point de nous faire dire: «La vie n'est pas si belle que ça! Elle est un «cadeau» empoisonné, une histoire qui finira mal! Le «Ciel» est vide! Il est inutile de penser à Dieu!...»: quel malheur pour nous d'en arriver à penser cela: vite, il faut s'en débarrasser de ce «venin», de ce «dragon» avant qu'il ne commette de grands dégâts irréversibles et demander tout particulièrement à Marie la «Combattante» et la «Protectrice», Marie la Gardienne de notre Foi, de l'extirper définitivement de notre âme ce terrible «venin du vide et du non-sens!» ajoute le Pape François. Cette victoire définitive de la Lumière sur les ténèbres, du bien sur le mal, de la vie sur la mort, est anticipée par cette solennité de l'Assomption de la Vierge Marie. Oui nous le croyons: bientôt, très bientôt, «tout sera achevé; le Christ remettra son pouvoir royal à Dieu le Père, après avoir détruit toutes les puissances du mal. C'est lui en effet qui doit régner jusqu'au jour où il aura mis sous ses pieds tous ses ennemis. Et le dernier ennemi qu'il détruira, c'est la mort, car il a tout mis sous ses pieds». Voilà ce que nous dit le deuxième tableau. Enfin, voici le troisième tableau, le plus terrestre et le plus humble, dans lequel la jeune femme de Nazareth va visiter une parente âgée de Judée. Luc, (le peintre) ne nous donne pas beaucoup de détails, ni sur le voyage ni sur la permanence ou le séjour de Marie dans cette famille. L'attention est portée sur la rencontre entre les deux femmes et au-delà d'elles des fruits qu'elles portent dans leur sein, sur le dialogue entre les deux femmes. Elisabeth bénit Marie en la saluant comme la mère de mon Seigneur. Nous avons d'elle ce beau témoignage sur Marie: «heureuse celle qui a cru». Aux salutations d'Elisabeth, Marie répond non pas directement à sa cousine suivant les us et coutumes de leur culture, comme les nôtres aussi, mais elle ouvre sa bouche pour louer le Seigneur avec ce beau chant de Magnificat, lequel a manifesté ces merveilles dans sa vie, dans l'histoire de son peuple où il s'est révélé comme le Dieu de la justice, de la paix et qui élève les humbles et disperse les superbes. Marie reconnaît l'action féconde de Dieu dans sa vie comme dans celle de son peuple et croit en même temps que ce n'est pas pure illusion mais vrai chemin de l'histoire. Seule la foi en Dieu a permis à Marie d'accueillir son Fils, de l'accom-

Maître Brice Gervais MOULOUNDOU
Notaire, titulaire d'un Office sis à Brazzaville,
1724 ter, rue Albert MAMPIRI, Quartier Batignolles, Arrondissement IV Mougali
Tél. : 05 548-65-12/06 654-48-05
E-mail : mouloundou.notaire@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

**SOCIETE COMP BUSINESS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Au Capital de 1.000.000 F. CFA
Siège Social : Brazzaville, 1142, rue Moukoulou, Quartier Plateau des 15 ans,
Arrondissement IV Mougali

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes des Actes reçus par Maître Brice Gervais MOULOUNDOU, en date du 13/07/2016, enregistrés aux domaines et timbres de la recette de Bacongo, à Brazzaville, le 14/07/2016, sous le Folio 115/2 n° 1220, il a été constitué une Société dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: Société COMP BUSINESS;

Forme de la Société: SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE;

Siège social: Brazzaville, 1142, rue Moukoulou, Quartier Plateau des 15 ans, Arrondissement IV Mougali ;

Capital social: UN MILLION (1.000.000) de Francs CFA, divisé en CENT (100) parts de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, entièrement libérées et attribuées aux deux (02) Associés, à savoir: Messieurs BOUANA Joseph et MIEDI Geoffroy David Théodore;

Objet social: Sécurité, Sûreté et Convoyage des Fonds - Sécurisation par vidéo surveillance - Sécurité rapprochée - Services d'Accueil et Voyage - Agent Evé-

nementiel - Froid et Climatisation Installation et Maintenance Systèmes d'Informations - Fournitures de Bureau, Equipements et Consommables Informatiques - Imprimerie et Activités connexes - Location des Véhicules Construction des Bâtiments et Tous Travaux de Génie Civil - Assainissement et Entretien - Import & Export;

Durée: fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de l'immatriculation au RCCM;

Administration de la Société: Monsieur BOUANA Joseph, de nationalité Congolaise, domicilié à Brazzaville, 03, rue Joseph Bouana, Quartier Mafouta, Arrondissement VIII Madibou, a été nommé Gérant de la Société, pour une durée de cinq (05) ans renouvelable par tacite reconduction;

Dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26/07/2016, sous le numéro 16 DA 641; Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, le 26/07/2016, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6577.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} Août 2016

*Pour avis,
Maître Brice Gervais
MOULOUNDOU,
Le Notaire*



Mission

Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

Méthode

Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

Motivation

L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en oeuvrant pour glorifier Dieu.

AVIS DE RECRUTEMENT

HOPE Congo S.A., filiale de HOPE international, est un établissement de microfinance de deuxième catégorie. Dans le cadre du renforcement de notre équipe d'exploitation du réseau de Brazzaville, nous recherchons des stagiaires aux postes ci-dessous cités pour une durée de cinq (5) mois rémunérés, avec la possibilité d'embauche :

Poste	No. de postes	Type du contrat	Durée
Chargé de Relation Clientèle	9	Stagiaire	5 mois, avec possibilité d'embauche
Caissier(ière)	4	Stagiaire	5 mois, avec possibilité d'embauche

QUALIFICATIONS

- I. L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo;
- II. Bac +2/3 en comptabilité, gestion commerciale et marketing, banque et finances ou tout autre diplôme équivalent;
- III. Un an d'expérience à un poste similaire. Une expérience dans le domaine de microfinance ou des services financiers serait un atout supplémentaire;
- IV. Respect des procédures et des normes ;
- V. Bonne expression écrite et orale de la langue française et les langues nationales.

POUR POSTULER

DOSSIER À FOURNIR: Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES: Adressez vos candidatures à la Direction Générale de HOPE Congo, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Mougali III- Brazzaville ..

E-mail: info@hope.cg Téléphone : +242 222 8152 36/ 05-573-72-18

DATE LIMITE: Le 31 août 2016 à 12H00

Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, Notaire
Immeuble DABO, 3e étage, avenue de la Paix
En face de la LCB Bank de Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Boîte Postale: 13.273/Tél.: (242) 05.522.96.23/06.952.17.26/E-mail : skymbassa@yahoo.fr

**ANNONCE LEGALE
EMERGING WORLD TECHNOLOGIES CONGO**

En abrégé «EWT»

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA
Siège social: 1416, avenue Loutassi, Plateau des 15 ans
Arrondissement 4 Mougali, Brazzaville, République du Congo
RCCM: 16 B 6267

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du 18 janvier 2016, reçu par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI, notaire, dûment enregistré à Brazzaville, Poto-Poto, le 21 janvier 2016, sous Folio 14/14 Numéro 208, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

Forme: société anonyme avec conseil d'administration;

Objet: la société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger, directement ou indirectement:

- Le négoce/trading; - La sécurité, notamment les équipements et les technologies y relatives; - La formation dans les nouvelles technologies de pointe; - Le commerce international; - La centrale d'achat; - La construction, l'entretien, la réhabilitation des bâtiments et d'infrastructures avec tous matériaux de toute nature; - La prise de participation au profit d'un groupe ou pour son propre compte; - La mise à disposition des financements et d'investissement; - La recherche des marchés; - La gérance d'entreprise; - La réalisation des études de faisabilité; - La recherche et le développement; - Le facility management; - La représentation commerciale de toute marque; - L'import-export; Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

Dénomination: la société a pour dénomination : EMERGING WORLD TECHNOLOGIES CONGO, en abrégé «EWT CONGO»;

Durée: la durée de la société est de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier, sauf les cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Siège social: le siège social est fixé: 1416, avenue Loutassi, Plateau des 15 ans, arrondissement 4 Mougali, Brazzaville, République du Congo;

Capital social: le capital social est fixé à la somme de dix millions (10.000.000) Francs CFA, divisé en mille (1.000) actions de dix mille (10.000) Francs CFA chacune, de même catégorie, numérotées de 01 à 1.000, entièrement souscrites et libérées par les actionnaires, tel qu'il ressort de la déclaration notariée de souscription et de versement du capital social reçue le 18 janvier 2016 par Maître Sylvert Bérenger KYMBASSA BOUSSI;

Administration et direction de la société: aux termes du procès-verbal des délibérations de la première réunion du conseil d'administration du 18 janvier 2016, Monsieur DEY James Scott Davidson a été nommé en qualité de Président Directeur Général de la société EMERGING WORLD TECHNOLOGIES CONGO, en abrégé «EWT CONGO», pour une durée de deux (02) ans;

Commissariat aux comptes: aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 18 janvier 2016, le cabinet KPMG a été nommé, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et Monsieur Patrick Michel GAMASSA, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une durée de deux (02) ans.

Dépôt légal a été entrepris, le 21 janvier 2016, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, enregistré sous le numéro 16 DA 48;

Immatriculation: la société EMERGING WORLD TECHNOLOGIES CONGO, en abrégé «EWT CONGO», a été immatriculée au registre de commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le no 16 B 6267.

*Pour avis,
Maître Sylvert Bérenger
KYMBASSA BOUSSI*

Contact Congo :
Cellule exécutive
Case J 043V OCH Mougali III
Tel : 00 242 666 35 88
Mail : coord_pcpaongo@yahoo.fr
Site : www.pcpaongo.org
www.facebook.com/pcpaongo.Brazzaville



Contact France :
Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI)
Tel : +33 (0)1 44 83 88 60
Mail : leroux@cfsi.asso.fr
Site : www.cfsi.asso.fr

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Comité français pour la solidarité internationale (CFSI) recrute, dans le cadre de l'animation du journal «Alternatives citoyennes» du programme concerté pluri acteurs (PCPA) Congo, un rédacteur en chef.

Pour tous ceux qui seraient intéressés, les termes de références sont disponibles dans les locaux du PCPA Congo qui sont situés à Brazzaville, sis case J 043 V, OCH Mougali III ou à consulter sur le site web du PCPA: https://

pcpaongo.wordpress.com/ et sur la page Facebook: www.facebook.com/pcpaongo. Brazzaville
- Curriculum Vitae du consultant
- Contacts de 3 personnes référentes
- Au moins 5 articles déjà publiés
- Note méthodologique
- Offre financière

Il est à envoyer par courrier électronique à : leroux@cfsi.asso.fr et coord_pcpaongo@yahoo.fr avec la référence «rédacteur en chef PCPA Congo» au plus tard le 19 août 2016.

**CHRONOGRAMME
DES SEMINAIRES
DE FORMATIONS MAG.SYS**

MAG.SYS: Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo Derrière la fac de droit (à l'étage)
05 556 90 64 / 06 937 60 54

MENTION	DUREE	DEBUT	HEURES
LES ASSURANCES <i>Généralités-Concepts-Procédures-Cas pratiques</i>	1 Semaine	10 Août 2016	17h-19h45
LOGISTIQUE <i>Approvisionnement - Gestion des stocks - Incoterms - Transport - Assurance</i>	2 Semaines	17Août 2016	17h -19h45
GESTION DES PROJETS <i>Montage et organisation- Outils de suivi - Planification et Pilotage - Evaluation financière et rentabilité</i>	2 Semaines	23 Août 2016	17h -19h45
CONCEPTION ET IMPLEMENTATION D'UNE BASE DE DONNEES <i>Exemples de Projet</i>	2 semaines	13/09/ 2016	17h-19h45

Commune de Brazzaville

Un «cocktail du vivre ensemble», pour déclencher la décrispation du climat politique

A l'initiative du Député-Maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondelé, le Premier Ministre Clément Mouamba a présidé, mercredi 10 août 2016, à l'Hôtel Radison Blu Mbamou Palace, un cocktail du vivre ensemble, ayant regroupé des personnalités politiques de tous bords, des responsables de l'administration et des acteurs de la société civile. Deux allocutions y ont été prononcées: le mot de bienvenue du Député-Maire, qui a circonscrit l'événement, et celui du Premier Ministre, qui a inscrit, dans son action à la tête du Gouvernement, le vivre ensemble comme «une nécessité de gouvernance sociétale». Ci-après, l'intégralité des deux allocutions.

Mot de bienvenue du Député-Maire de la ville de Brazzaville

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement; Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement; Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de missions diplomatiques; Mesdames et Messieurs les Parlementaires; Mesdames et Messieurs les Leaders des Partis politiques; Mesdames et Messieurs les Acteurs de la Société civile; Distingués invités en vos rangs, grades et qualités; Mesdames et Messieurs,

Permettez, avant toute chose, que je vous adresse mes salutations amicales, tout en vous disant un grand merci du fond du cœur, à vous ici présents, pour avoir consenti de prendre part à ces retrouvailles ce soir, ce, en dépit de vos multiples occupations. Monsieur le Premier Ministre et moi-même avons pris l'initiative d'organiser la présente rencontre dénommée «Cocktail du Vivre Ensemble», après avoir observé le climat politique ambiant qui est marqué par la crispation des relations entre filles et fils du même pays.

Cette atmosphère, à la fois pesante pour les hommes, et stérilisante pour les affaires, s'est notablement accrue à l'issue des processus électoraux de 2015 et 2016. Face à cette situation peu enviable et inutilement anxiogène pour l'ensemble de la communauté nationale, le Premier Ministre et moi avons pensé battre le rappel de tous les compagnons du devoir de notre pays, sans exclusive. A cet effet, les Saintes Ecritures disent: «Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux: un temps pour déchirer, et un temps pour coudre; un temps pour se taire et un temps pour parler».

Oui, effectivement, il est temps de briser le mur du silence assourdissant qui nous sépare les uns des autres!

Oui, parlons-nous entre frères et sœurs, pour adresser à notre peuple, un signal positif fort et

montrer que nos divergences politiques peuvent, grâce au génie congolais, être synthétisées en convergence indispensable pour le salut de la Nation.

Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

Fort de ce qui précède, je suis particulièrement heureux de vous souhaiter la chaleureuse bienvenue en ces lieux, qui sont, pour nous ce soir, la représentation du mbongui d'autrefois; l'arbre à palabre où nos ancêtres se retrouvaient, pour partager et échanger sur le cours de la vie de la société villageoise.

Nous considérons la rencontre de ce jour, comme un sursaut patriotique, pour l'entame du processus de décrispation des relations entre fils et filles d'une même patrie. En effet, ce qui nous unit est, infiniment, plus fort que ce qui peut nous diviser conjoncturellement. Car, nous sommes tous d'extraction congolaise et nul n'a choisi de naître Congolais, si ce n'est par la bonne providence. Alors, acceptons-nous, tendons-nous la main et en toutes circonstances, efforçons-nous de toujours privilégier le Congo, notre patrimoine commun.

Aujourd'hui, notre unique ambition, c'est d'établir des passerelles aux fins d'aboutir à une entente cordiale entre les leaders politiques de notre pays et raffermir ainsi la concorde et la cohésion nationales. Pour atteindre cet objectif, nous nous devons de promouvoir résolument la culture de la tolérance, qui est véritablement le ferment du Vivre Ensemble.

Ensemble, œuvrons pour que le Vivre Ensemble soit réellement ancré dans nos mentalités, comme un état d'esprit quotidien et un comportement citoyen permanent.

Toujours ensemble, agissons pour que la pratique de la politique dans notre pays aboutisse, désormais, à des processus électoraux apaisés, où «les gagnants ne pensent pas avoir tout gagné et les perdants ne désespèrent pas, en considérant avoir tout perdu», de sorte que le seul vainqueur soit le Souverain Primaire.

Distingués Invités,

C'est là tout le sens du mot



Clément Mouamba (à g.) et Hugues Ngouelondelé.

Partage, concept novateur inscrit dans la Constitution de la nouvelle République.

Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

En vous réitérant nos salutations ainsi que nos remerciements pour votre participation au Cocktail du Vivre Ensemble, je voudrais, en guise de méditation, terminer mon propos par l'évocation d'un épisode crucial de la guerre froide, au 20ème siècle. En effet, lors de la crise des fusées russes installées à Cuba en 1959, le téléphone rouge n'avait jamais cessé de fonctionner entre les Présidents John Kennedy à la Maison Blanche et Nikita Khrouchev au Kremlin, pour détendre l'atmosphère, rétablir la confiance et renouer les fils

«Monsieur le Maire de notre ville-capitale et moi-même sommes très honorés, du fait que vous ayez répondu nombreux, à cette invitation fraternelle autour d'un cocktail du vivre ensemble, qui se veut conviviale. Il vous l'a dit; il a dit l'essentiel. Nous avons en commun beaucoup de valeurs à partager, beaucoup de choses communes à préserver et si on devrait les synthétiser, je pense que tous les Congolais aiment la paix et la stabilité de leur pays. Je pense aussi que nous aspirons à un développement économique et social harmonieux. Il a dit, je pense aussi que si cette croissance est au rendez-vous, je pense aussi nous espérons qu'on puisse en assurer un partage équitable au profit de tous. Je pense aussi que vous êtes tous pour la pro-

concert des Nations.

Donc, le vivre ensemble est, de notre point de vue, l'apanage des sociétés organisées et responsables autour de ces valeurs et bien d'autres d'ailleurs. De notre point de vue, c'est un leit-motiv irréversible. Et pour vous démontrer ma conviction quant au sujet en débat, j'ai dans mon cabinet, un Conseiller spécial en charge de la culture démocratique et du vivre ensemble. Ce n'est pas un décor, ce n'est pas pour aire beau, parce que le contenu est profond et la tâche énorme, parce que c'est du réel, c'est du vécu, alors comment on va y procéder? Comment faire pour en arriver là?

Je crois que le contenu d'une telle mission est, de mon point de vue, une nécessité de gouvernance sociétale, sous la



Des participants à la rencontre.

du dialogue stratégique entre les deux superpuissances, pour éviter au monde entier, un conflit nucléaire aux conséquences apocalyptiques. Je vous remercie de votre aimable attention.

Le Premier Ministre Clément Mouamba a commencé son allocution, en saluant l'assistance en lingala, comme pour exprimer sa proximité avec les distingués invités de la soirée. Il l'a terminée, en levant un toast à la paix et au vivre ensemble.

motion du bien commun. Alors, comme nous avons beaucoup à partager, il était absolument normal que Monsieur le Maire et moi-même, ayant eu l'idée de vous présenter cette initiative. Elle vous est proposée, puisque vous êtes des hommes et des femmes libres.

Elle vous est proposée, parce que nous sommes vraiment convaincus que ces quelques valeurs rappelées une fois bien exécutées et mises en œuvre, je crois que le pays peut avancer et il peut se retrouver dans le

haute autorité de Son Excellence Monsieur le Président Denis Sassou-Nguesso, qui m'a fait l'honneur de diriger le Gouvernement de notre nouvelle République.

Gouvernance: il y aura une grande volonté de rupture par rapport à ce que nous considérons comme moins bien. Pendant la présentation du Programme d'action du Gouvernement, je me suis engagé avec tous les membres du Gouvernement, de faire en sorte que les Congolais, les Congolaises,

érigent les ponts entre eux et non les murs, ce au-delà des clivages et des divergences sommes toutes normales en démocratie. Mais, c'est quoi la démocratie? Tout un débat!

Quelle démocratie que nous voulons? Alors, nous pensons que ces clivages ne peuvent pas être un prétexte à la discrimination ni à l'injustice, encore moins servir d'alibi à toute propension aux actes inciviques, au déni de la loi et de l'ordre républicain et de l'ordre démocratique, car la démocratie a ses exigences. Ici et maintenant, je sollicite que -et Monsieur le Maire l'a dit- que nous puissions marcher la main dans la main, parce que nous sommes capables de chasser nos préjugés. Nous avons beaucoup de préjugés souvent réducteurs. Il faut les chasser d'où qu'ils viennent. Le vivre ensemble est possible dans nos quartiers, dans nos villages, dans nos villes et possible dans tout le pays.

Ce vivre ensemble évidemment ne concerne pas que les Congolais, puisque chez nous nous recevons des étrangers pour des raisons diverses: les diplomates, j'en vois à ma gauche et ailleurs; les hommes d'affaires qui viennent travailler chez nous; les touristes; tous ceux qui ont choisi ce pays sans en avoir la nationalité mais qui vivent chez nous. Donc, il concerne tous ceux-là qui, pour des raisons diverses donc, partagent leur destin avec nous.

Notre volonté est donc de donner un contenu à tout cela et de projeter un vivre ensemble dans un programme d'actions qui fixe le contexte et les conditions de réalisation de notre marche commune vers un développement économique et social dans la paix, la sécurité et le partage équitable. Oui, ce partage qui a souvent fait défaut. Oui, le partage: nous allons apprendre à bien partager, sur des règles bien précises. Entendez bien, ce n'est pas le produit national divisé par 4 millions de Congolais. Ce sont d'autres critères qui interviendront, mais nous allons les appliquer, parce que c'est possible. Evidemment, pour partager, il faut exister, il faut se connaître, il faut se parler et il faut produire, surtout s'il s'agit de partager des biens et des services. Mais, commençons par partager nos pensées, nos sourires, nos douleurs, nos peines. Alors, cette rencontre Monsieur le Maire, fort utile, a posé les jalons d'autres rencontres de ce genre.

Monsieur le Maire, ce n'est qu'un début. Et vous n'êtes pas à la fin de vos peines, puisque nous sommes à Brazzaville, et nous irons ailleurs. Mais, au moins ici à Brazzaville, chaque fois que nous donnerons le contenu au vivre ensemble, chaque fois que des initiatives seront prises dans ce sens, Monsieur le Maire, tout le Gouvernement est à vos côtés, y compris Monsieur le Président de la République. Nous sommes à vos côtés pour vous soutenir pour qu'il y ait une vraie paix, une vraie concorde, dans notre ville capitale.

Alors, comme tout a été dit, je l'espère, que nous nous sommes bien compris. Très fraternellement, je lève ce toast à la paix et au vivre ensemble réel entre les filles et les fils de Brazzaville et pourquoi pas entre tous les enfants du Congo et tous les amis qui ont choisi le Congo comme leur seconde patrie!

OFFRES D'EMPLOIS

Dans le cadre de sa structuration, un important groupe de la place spécialisée dans le transport (touristique & marchandises) et les BTP dont le siège social est situé à Ouessou recherche pour ses besoins, des candidats pour les postes dont les profils sont ci-dessous indiqués:

- Un Responsable de Ressources Humaines & Juridiques (Lieu d'affectation: Ouessou)

Votre fonction:

En lien direct avec le Directeur Général, le Responsable des Ressources Humaines et Juridique a pour principales missions de :

- Définir en accord avec la Direction Générale la politique et les projets RH dans les domaines concernés (formation, recrutement, mobilité...) et la mettre en œuvre,
- Recueillir auprès des autres responsables de l'entreprise leurs besoins et attentes sur les problématiques ressources humaines,
- Effectuer une veille juridique et sociale des activités de l'entreprise et prévenir tout risque de non-conformité,
- Garantir l'application de la réglementation sociale et des obligations légales au sein de l'entreprise,
- Conseiller et assister les responsables de l'entreprise en matière de gestion des ressources humaines,
- Préparer tous les documents réglementaires liés à la gestion du personnel (cotisations sociales, rédaction des contrats de travail),
- Tenir à jour les dossiers individuels administratifs pour chaque salarié,
- Elaborer l'ensemble des tableaux de bord sociaux permettant de suivre l'activité du personnel (absentéisme, rémunération, congés...)
- Traiter de la paie,
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Qualification et expérience:

- Bac+3-4 en gestion des ressources humaines/droit,
- Notions de gestion,
- Expérience professionnelle d'un an minimum,
- Age maximum admis : 50 ans.

- Compétences techniques:

- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, connaissance de sage paie serait un atout),
- Base juridique considérable,
- Langues : français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Autres

- Méthode et sens de l'organisation
- Rigueur et sens du détail
- Forte capacité d'analyse
- Courtoisie et sens du relationnel
- Esprit de concertation.

- Un Responsable Comptable et Financier (Lieu d'affectation: Ouessou)

Votre fonction:

En lien direct avec le Directeur Général, le Responsable Comptable et Financier a pour principales missions de :

- Concevoir et construire la fonction finance et l'adapter aux changements internes et externes,
- Identifier, gérer et proposer des solutions aux couvertures des risques de tout le Groupe,
- Gérer l'impact économique et financier des options de développement du Groupe,
- Organiser les contrôles nécessaires pour prévenir les risques de fraude,
- Délivrer le bon à payer pour le paiement des factures fournisseurs,
- Maintenance du Plan Comptable et organisation du cadre Comptable,
- Surveiller et organiser la comptabilité en veillant à l'application des normes professionnelles et réglementaires
- Organiser et planifier l'approche stratégique de la fiscalité des activités du Groupe,
- Contrôle de la politique du crédit,
- Superviser la production des états financiers groupe et fiscaux,
- Superviser et orienter la gestion de la trésorerie,
- Superviser et orienter la fiscalité du Groupe,
- Organiser et superviser le système de contrôle budgétaire,
- Organiser et superviser la production des tableaux de bord et l'aide à la décision de la DG,
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Qualification et expérience:

- Bac+3-4 en Finance – Comptabilité/ Ecole de commerce,
- Expérience professionnelle de 2 ans minimum dans un poste similaire,
- Bonne connaissance des techniques de prévision, de modélisation, bonne connaissance de la gestion budgétaire de la comptabilité, de la fiscalité ; bonne capacité de négociation,
- Bonne connaissance et expérience avérée des processus ERP,
- Age maximum admis: 50 ans.

- Compétences techniques:

- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, connaissance de sage comptabilité et immobilisation serait un atout),
- Langues: français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout

- Autres

- Intégrité, rigueur, honnêteté, authentique,
- Être orienté clients solution aux problèmes,
- Capable de combiner l'intuition et réflexion profonde pour une solution financière et commerciale fiable,
- Créer et développer un bon partenariat avec les responsables opérationnels (Collaborateurs directs du DG) et les partenaires externes (CAC, Administration fiscale et douanière, Conseil fiscal,

Banquiers etc...),

- Apte à canaliser tout le personnel vers la performance et la réduction des coûts,
- Capables de développer les potentiels et la performance des membres de son équipe,
- Apte à huiler et implémenter une véritable interdépendance des unités opérationnelles du Groupe.

- Un Responsable Logistique (Lieu d'affectation: Ouessou)

Votre fonction:

En lien direct avec le Directeur Général, le Responsable Logistique a pour principales missions de :

- Définir la politique d'achat (produits quincaillerie et pièces détachées, consommables, prestations, services généraux.),
- Assurer la rapidité des opérations du service achat, jusqu'au paiement des fournisseurs,
- Optimiser les processus d'achat et d'approvisionnement dans un environnement ERP (Engagement, Commande, réception, règlement facture)
- Etablir un cahier des charges /une commande recensant l'ensemble des besoins en produits et services,
- Organiser des appels d'offres afin de sélectionner les prestataires et fournisseurs susceptibles de répondre au cahier des charges / commande défini,
- Négocier avec les fournisseurs et définir les modalités du contrat (tarifs, délais de livraison...),
- Prendre en charge les échanges et le suivi quotidien des fournisseurs et sous-traitants.
- Gestion des flux et réception des Biens & services,
- Mettre en place avec les fournisseurs sélectionnés un plan d'exécution ou de livraison,
- Gérer et optimiser les flux et les stocks,
- Réceptionner et vérifier les commandes, après validation du bon de livraison par l'inspection générale,
- Mettre en place des indicateurs clés et des tableaux de bord pour mesurer la performance des actions menées : taux de rotation des stocks, délais de livraison, taux de disponibilité...
- Réaliser le reporting du service des achats et analyser les performances des fournisseurs par la mise à jour et la tenue d'indicateurs,
- Assurer le respect des délais et la gestion optimale les activités du transit
- Planifier, contrôler l'entretien, les réparations et les réceptions de véhicules...
- Suivre et contrôler la conformité réglementaire d'utilisation de véhicules (contrôle technique, assurance, permis, temps de repos...)
- Planifier, suivre l'attribution et l'utilisation de véhicules (disponibilités, durées, modèles, ...)
- Identifier les non-conformités, dysfonctionnements, réclamations et mettre en place les actions correctives/préventives (réparations, contrôles, échanges, ...)
- Suivre le respect des procédures, vérifier ou renseigner les supports de suivi d'activité (réparation, utilisation, consommation...)
- Définir et mettre en œuvre la politique sécuritaire de toute l'entreprise,
- Gérer les relations avec les prestataires de sécurité,
- Superviser les interventions au profit des véhicules en détresse,
- Gérer les missions de service des employés en mission (achat des billets d'avion, obtention des visas, réservation d'hôtel...).
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Qualification et expérience:

- Bac+3-4 en Logistique-Transport...
- Expérience 3 à 4 un poste similaire,
- Connaissance juridique (Droit des obligations),
- Age maximum admis: 50 ans.

- Compétences techniques:

- Notions de mécanique,
- Maîtrise de l'outil informatique (bureautique, connaissance de sage gestion de stock serait un atout),
- Langues: français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Autres

- Moralement intègre, honnête et rigoureux,
- Bon négociateur et toujours rechercher l'intérêt de l'entreprise,
- Gérer de manière à mettre en avant les attentes et les besoins des utilisateurs,
- Apte à gérer l'interdépendance avec les autres fonctions (Finance, Transport, Quincaillerie, RH),
- Être orienté solutions,
- Apte à challenger les habitudes existantes,
- Conduire efficacement les changements,
- Autonomie et sens des responsabilités,
- Capacités à conduire une équipe,
- Organisation et sens des priorités,
- Aptitude à travailler sous pression,
- Disponibilité.

- Un Inspecteur Général (Lieu d'affectation: Ouessou)

Votre fonction:

En lien direct avec le Président Directeur Général, l'Inspecteur Général a pour principales missions de :

- Concevoir et construire le cadre de contrôle et l'adapter aux changements internes et externes,
- A travers une revue des process de toutes les activités, Identifier, gérer et proposer des solutions aux couvertures des risques de tout le Groupe,
- Organiser les contrôles nécessaires pour prévenir les risques de fraude,

- Surveiller les unités opérationnelles du Groupe (transport marchandises et personnes, BTP, Quincaillerie...),
- Veiller au Contrôle général du Groupe selon les normes professionnelles et réglementaires et assurer la DG du bon fonctionnement et de la sincérité et régularité des comptes,
- Donner l'assurance à la DG de l'implémentation de toutes les décisions stratégiques et tactiques,
- Exploiter les tableaux de bord et assurer l'aide à la décision de la DG,
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Qualification et expérience:

- Bac+3-4 en Finance – Comptabilité/ Ecole de commerce,
- Au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire ou cabinet comptable,
- Maîtrise de Microsoft office,
- Bonne connaissance du secteur BTP, commerce général et transport marchandises et des personnes, des techniques de prévision, de modélisation,
- Bonne connaissance de la gestion budgétaire, de la comptabilité, de la fiscalité;
- Bonne capacité de négociation,
- Bonne connaissance et expérience des processus ERP,
- Age maximum admis: 50 ans.

- Compétences techniques:

- Maîtrise de l'outil informatique,
- Langues: français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Autres

- Intégrité, rigueur, honnêteté, authentique,
- Être orienté clients solution aux problèmes,
- Capable de combiner l'intuition et réflexion profonde pour une solution financière et commerciale fiable,
- Créer et développer un bon partenariat avec les responsables opérationnels (collaborateurs directs du DG) et les partenaires externes (CAC, Administration fiscale et douanière, conseil fiscal...),
- Apte à canaliser tout le personnel vers la performance et la réduction des coûts,
- Capables de développer les potentiels et la performance des membres de son équipe,
- Apte à huiler et implémenter une véritable interdépendance des unités opérationnelles du Groupe,
- Insuffler et promouvoir un réel environnement de travail efficient, efficace et de contrôle.

- Un Responsable Informatique (Lieu d'affectation: Ouessou)

Votre fonction:

En lien direct avec le Directeur Général, le Responsable Informatique a pour principales missions de :

- Gérer le budget du service informatique,
- Planifier les activités du service et veiller au respect des plannings,
- Assurer le pilotage de la sous-traitance : appel d'offres, choix des prestataires, gestion des contrats, suivi technique,
- Installation, maintenance et sécurisation du système d'exploitation et d'information,
- Superviser l'achat des équipements informatiques et des logiciels,
- Superviser l'infrastructure des réseaux d'information et garantir leur fonctionnement et leur sécurité,
- Planifier les plans de maintenance,
- Apporter un support technique et une assistance aux utilisateurs
- Assumer toutes autres tâches qui seront assignées par la hiérarchie.

Votre profil:

- Qualification et expérience:

- Minimum Bac +3 en informatique, avec de fortes connaissances en maintenance informatique,
- Disposer d'au moins deux à trois années d'expérience dans le domaine,
- Age maximum admis: 50 ans.

- Compétences techniques:

- Connaissance large des systèmes d'information.
- Connaissance des applications et des technologies utilisées dans l'entreprise (ERP), des principaux langages informatiques et systèmes d'exploitation.
- Langues: français parlé (niveau) – Lingala ou Kikongo (parlé couramment) – Anglais ou autre langue un atout.

- Autres

- Sociable, Organisé, Ouvert d'esprit et Rigoureux
- Polyvalent, Réactif, Curieux et autonome et être une force de proposition,
- Sens de l'anticipation pour mettre en œuvre des solutions innovantes.
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute dans ses rapports fonctionnels et hiérarchiques.
- Bonnes compétences rédactionnelles
- Pédagogie car le responsable informatique doit être capable d'expliquer le fonctionnement d'un ensemble d'outils et logiciels
- Bonne expression écrite et orale.

Dossier de candidature:

Le dossier de candidature doit être envoyé par mail à l'adresse mail suivante: recrutementbrazza@gmail.com et doit comprendre les pièces ci-après:

- Une lettre de motivation dans laquelle le lieu d'affectation souhaité ainsi que le poste doivent être clairement indiqués,
- Un CV détaillé avec photo, sur deux pages au plus,
- Un récépissé de l'ONEMO en cours de validité,
- Date de clôture de réception des dossiers de candidatures: 22 août 2016.

NB: Seules les candidatures qui répondront aux critères seront sélectionnées.

Enseignement primaire, secondaire...

Une alimentation saine, pour un meilleur apprentissage

Dans le but d'accroître la fréquentation scolaire, le gouvernement congolais a élaboré un document de politique nationale de l'alimentation scolaire. Cette politique a été présentée aux partenaires techniques et financiers, au cours d'un atelier présidé par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, le 26 juillet 2016, à la grande bibliothèque universitaire, à Brazzaville. En présence du ministre d'Etat, Henri Djombo, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, du conseiller à l'éducation du président de la République, le Pr. Louis Bakabadio, du représentant du P.a.m (Programme alimentaire mondial), David Bulman, des chefs d'agences du système des Nations unies, etc.



Les officiels à la cérémonie de présentation de la politique nationale de l'alimentation scolaire.

Objetif de cette politique: promouvoir le développement intellectuel, physique, mental et moral des enfants, à travers une alimentation scolaire saine, équilibrée, et à base des produits locaux, afin d'en faire des citoyens capables de participer au développement du Congo. Organisé autour de six axes stratégiques, cette politique nationale de l'alimentation scolaire vise, à la fois, l'éducation, le bloc santé-nutrition-hygiène-assainissement, le développement social, la production locale, le volet commerce-industrie, et la réduction de la pauvreté. Elle s'appuie sur l'outil Saber, une approche systémique pour de meilleurs résultats éducatifs mise en place par la Banque mondiale. Cet outil a permis de réaliser l'importance de l'alimentation scolaire avec son impact positif sur des indicateurs aussi importants que le taux de fréquentation, de rétention et d'achèvement scolaire, prouvant ainsi le suc-

cès des cantines scolaires, pour l'éducation des enfants et la scolarisation des enfants autochtones. Pour Collinet Makosso, il s'agit de répondre aux besoins en ressources humaines d'une économie émergente, en accomplissant l'effort permanent de formation des ressources humaines de qualité, aptes à la production compétitive de biens et services de tout genre. «L'ambition du gouvernement est d'assurer une alimentation scolaire durable, de bonne qualité et à base de produits locaux à tous les enfants, sinon à 94% inscrits dans toutes les écoles de l'enseignement de base au Congo, à l'horizon 2025». En mettant un accent particulier sur le cycle primaire, «la politique se veut une base concrète de la solidarité et du réalisme dont dépendra notre marche vers une éducation pour tous de qualité. Ainsi, les cantines scolaires, l'un des mécanismes de matérialisation de cette politique, en cours

d'exécution, constituent déjà la première étape de sa mise en œuvre, en attendant les prochaines étapes.», a-t-il affirmé, en précisant que la seule volonté politique ne suffit pas. La généralisation et la pérennisation d'un tel programme dépendent de plusieurs facteurs et pré requis difficiles à satisfaire dans le court terme. Aussi faut-il mettre en place, pour sa mise en œuvre effective, des organes cohérents et dynamiques qui la sous-tendent. Collinet Makosso a remercié, à cet effet, les pays amis accompagnant le Congo, dans ce programme, à savoir: les Etats-Unis, le Brésil, le Japon et bientôt la Chine. Henri Djombo, appréciant le programme, a dit sa disponibilité à accompagner le Ministère de l'enseignement primaire, afin qu'il se réalise sans accroc. Reconnaisant la participation du Ministère de l'agriculture et du projet I.p.h.d (Partenariat

international pour le développement humain) dans l'approvisionnement des cantines scolaires, le P.a.m a annoncé qu'il vient de lancer un nouveau projet agricole dans la Bouenza, lequel augmentera la production locale. Celle-ci sera utilisée dans les cantines à la prochaine rentrée scolaire. «Avec cette nouvelle politique, nous sommes en train de bâtir un système éducatif de qualité qui permettra à tous les enfants congolais d'avoir une cantine scolaire, dans leurs écoles d'ici à 2025», a-t-il expliqué. Notons qu'au titre de l'année 2015-2016, le taux de couverture en cantines scolaires a été de moins de 40%. Un score encore faible, dans la mesure où plusieurs zones et familles frappées par la pauvreté et l'insécurité alimentaire n'en sont pas encore bénéficiaires.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

F.a.c: Direction générale des affaires stratégiques et de la coopération militaire

Le colonel Ignoumba, nouveau directeur général

Assurant, depuis plusieurs mois, l'intérim du Dgascom (Directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire), au Ministère de la défense nationale, le colonel Jean-Aimé Ignoumba a été confirmé à ce poste par décret présidentiel du 26 juin 2016. Il succède, ainsi, au général Aaron Nkakou Bakebongo admis à la retraite.



Qui est le colonel Jean-Aimé Ignoumba?

Né le 18 avril 1965, le colonel Jean-Aimé Ignoumba est un ancien enfant de troupes de la promotion Stève Biko. Son profil académique peut ainsi se résumer: 1983, Baccalauréat littéraire série A4, obtenu à l'Ecole militaire préparatoire des cadets de la révolution; 1987, diplôme d'officier de commandement interarmes à instruction militaire supérieure interarmes d'Odessa; 1991, maîtrise en sciences économiques obtenue à l'Académie militaire politique Lénine à Moscou; il est de ce fait économiste de défense, professeur d'économie politique et d'économie de guerre; 2013, diplôme de diplomatie et politiques publiques sur le traité d'interdiction complète des essais nucléaires obtenu à l'issue d'une formation, à l'Office des Nations unies, à Vienne, en Autriche; 2014, formation en diplomatie de défense, organisée par la délégation des affaires stratégiques, Paris, France 2014, et cours en vue d'obtenir le certificat de spécialisation en relations internationales au Cnam (Conservatoire national des arts et métiers) de Paris (formation en ligne). Riche d'une grande expérience professionnelle internationale, il a participé à plusieurs travaux et formations, dans différents pays du monde, sur le désarmement et la non-prolifération des armes, tout comme sur les questions frontalières et diplomatiques. Au sein des F.a.c ainsi que dans d'autres structures, le colonel Ignoumba entreprend une carrière et amasse une expérience professionnelle variée. Il est, tour à tour, chef de section économie de défense à la direction centrale de l'économie au Ministère de la défense nationale, en 1991; chargé d'études économique-stratégiques au secrétariat général de la défense nationale au cabinet du premier ministre, chef du gouvernement, en 1992; chargé de mission du ministre du développement industriel de l'énergie, des mines, des postes et des télécommunications de 1995 à 1997; chef du secrétariat de l'Etat-major particulier du président de la République de 1993 à 1995. De 2001 à 2011, il est en service à la direction générale de l'équipement du Ministère de la défense nationale, avant d'être directeur adjoint du centre de formation technique de la direction générale de l'équipement du Ministère de la défense nationale de mars 2011 à septembre 2013. Il est aussi en septembre de la même année chef de division coopération militaire à la direction des relations internationales et de la coopération militaire relevant de la Direction générale des affaires stratégiques et de la coopération militaire du Ministère de la défense nationale. En mars 2015, il est à la tête de la direction des relations et de la coopération militaire de la Direction générale des affaires stratégiques et de la coopération militaire du Ministère de la défense nationale. En janvier 2016, il est cumulativement directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire par intérim et directeur des relations internationales et de la coopération militaire. Le 26 juin 2016, il est confirmé directeur général des affaires stratégiques et de la coopération militaire. Le colonel Ignoumba est, par ailleurs, point de contact national de la Résolution 1540 du Conseil national de sécurité des Nations unies, point de contact national du traité sur la zone d'exemption nucléaire en Afrique; point focal national de la zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud. Il est aussi expert-formateur pour le compte du comité 1540 et de l'Unrec, pour la mise en œuvre des traités et conventions sur le désarmement et la non-prolifération.

Alain-Patrick MASSAMBA



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission ad hoc du marché

Avis de sélection internationale ouverte

N°I2/BEAC/DGE-DIPG/SIO/CC/2016 pour le contrôle technique des travaux de réhabilitation de l'immeuble siège de la COBAC, à Libreville, en République Gabonaise

Dans le cadre de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage la réhabilitation de l'immeuble siège de la COBAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE

L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Secrétariat Général,
DOAAR-CGAM, 14e étage,
Porte 14.12

B.P: 1917, Yaoundé - CAMEROUN
Tél.: (237) 222 23 40 30;
(237) 722 23 40 60, Poste 5412
Fax: (237) 222 23 33 29
@: Cgam. scx@beac.int

Le dossier de sélection est exclusivement remis en version électronique. La participation à la présente mise en concurrence n'est conditionnée à aucun paiement.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 1er septembre 2016, à 12 heures.

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736,
Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15e étage, porte
15.01
B.P: 1917, Yaoundé - CAME-
ROUN

Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en deux étapes, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister aux séances d'ouverture. Les dossiers administratifs et techniques seront ouverts, le jeudi 1er septembre 2016, à 13 heures 00, et les dossiers financiers seront ouverts à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé,

Le Président de
la Commission ad hoc.

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAÎTRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 — Tél.: (242) 05.534.46-83 - E-mail:batia_paul@yahoo.fr; 4, rue de Dzoumouta, 2è rue, derrière l'Hôtel Guest-House, en diagonale de Transit Express (TEX) - Pointe-Noire, Congo
Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Par acte authentique reçu à Pointe-Noire, par le Notaire soussigné, en date du vingt-quatre mai deux mille seize, soumis selon le vœu de la loi à la formalité impérative de l'enregistrement, le vingt-six mai deux mille seize, folio 067/4 no 352, Il a été décidé de la création d'une Société à responsabilité limitée à caractère unipersonnel, répondant aux caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: ATLANTIC SUBSEA ENGINEERING;

Capital social: Un million (1.000.000) Francs Cfa;

Siège social: Avenue Tchigombo, zone industrielle de la Foire, derrière Congo Tôle, arrondissement IV, Loandjili, Pointe-Noire, République du Congo.

Objet social: Principalement:

Les montages industriels, maritimes et terrestres, les travaux maritimes et portuaires, autant en surface que sous-marins, ainsi que tout projet et études d'ingénieurs, travaux de dragage, et récupérations maritimes, en général; les constructions, les réparations et l'entretien des œuvres portuaires, maritimes, fluviales, lacustres et terrestres; les recherches et les récupérations archéologiques; les travaux de géologie, géophysique, géotechnique et topographique, autant marins que terrestres; les travaux d'océanographie, en général; l'achat et la vente, la gestion et la location d'armement de moyens navals de tous types, y compris les transports maritimes de marchandises et de personnes; la récupération, le transport et le traitement de substances dangereuses et toxiques pour la défense de l'environnement; tout projet, direction des travaux, exécution et gestion des œuvres inhérentes à l'assainissement ou la défense de l'environnement;

Le commerce d'importation et d'exportation, ainsi que l'exercice de représentation d'équipements et d'outillages; la consultation, l'assistance, les expertises, l'étude, l'expérimentation, ainsi que tout projet de tout ce qui a été spécifié ci-dessus, même en faveur de tiers;

Tout projet, fourniture, construction, mise en œuvre, essai, entretien et vente d'installations, d'équipements et des outillages de n'importe quel genre et hyperbariques en particulier ;

Tout projet, fourniture, construction, mise en œuvre, essai et entretien d'aqueducs, des rigolages, d'installation de centres d'épuration, des gazoducs, d'oléoducs, de conduites, de câbles et en général tous travaux d'hydrauliques;

L'achat, la vente et la location d'outillages, d'installations et d'équipements, l'acquisition même en concession et l'engagement en représentation de brevets, de critères constructifs, des marques, du know-how, des technologies et autres.

Secondairement:

- La participation, pour les buts susmentionnés, aux consortiums, aux associations temporaires d'entreprises et même à des sociétés de joint-ventures;

- La concession de financements sous n'importe quelle forme vis-à-vis des seules sociétés du groupe d'appartenance;

La coordination technico-administrative des sociétés du groupe d'appartenance.

Gérant: Monsieur Luca NANNINI, de nationalité italienne, né à Pietrasanta (Italie), le 30 août 1968.

Immatriculation au R.C.C.M: CG/PNR/16 B 1097.

Pour avis,

Office notarial de Maître Paul BATIA,
Le Notaire

ANNONCE LEGALE

Aux termes d'un acte sous seing privé enregistré à Pointe-Noire, le 12 juillet 2016, folio 093/1, n° 491 et déposé au rang des minutes du Notaire, Maître Noël MOUNTOU, le 13 juillet 2016, il a été constitué, sous la dénomination SAGEMCOM CONGO SARLU, une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle, ayant pour objet

L'exploitation pour elle-même et, le cas échéant, pour le compte de tiers, de toute activité ayant trait aux applications générales de l'électricité, de la radioélectricité, de l'électronique, de l'informatique, de l'optique, de la mécanique et des travaux publics dans le domaine des communications, des réseaux, de la téléphonie et de l'énergie, ainsi que de toute activité de production, de recherche et de développement, de marketing et de vente, pour les produits et services relevant de ces domaines;

Le déploiement d'infrastructures radio et optiques, et de systèmes et services de production d'énergie, l'exploitation et la commercialisation de telles infrastructures, systèmes et services, leur supervision et leur maintenance ;

La prise, la gestion, la cession de toutes participations dans toutes sociétés ou entreprises quelconque créées ou à créer se rapportant à son activité, le tout, directement ou indirectement, par voie de création de sociétés ou groupements nouveaux, d'apports de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits;

Et, généralement, toutes les opérations industrielles, commerciales, financières,

civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet social, tel que défini au premier paragraphe, ou de nature à favoriser, directement ou indirectement, son extension, son développement ou son patrimoine.

La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Le siège social est fixé à Pointe-Noire, République du Congo, 12-14, avenue Fayette TCHITEMBO, B.P:

802.

Il peut être transféré dans les limites du territoire du Congo par décision de la gérance qui modifie, en conséquence, les statuts, sous réserve de la ratification de cette décision par l'associé unique.

Le capital social est fixé à F. CFA 1.000.000. Il est divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominative de F. CFA 10.000 chacune, entièrement souscrites et libérées et détenues par l'associé unique, à savoir: la société SAGEMCOM ENERGY & TELECOM SAS, de droit Français; Numérotées de 1 à 100.....100 parts en rémunération de son apport en numéraire ci-dessus.

La société est gérée par Monsieur SEVIAN Patrick, désigné en qualité de gérant statutaire, de nationalité Française.

La société SAGEMCOM CONGO SARLU est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le N°CG/PNR/16 B 1168.

Pour Insertion

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DE LIQUIDATION ANTICIPÉE D'UNE SARLU

NTOUNTA Fils Sarlu,
Au capital de 1.000.000 Frs CFA
Siège social: 106, rue Mère Marie, marché Total, Bacongo, Brazzaville
RCCM CG/BZV 10-8 1891

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique du 15 janvier 2016.

L'an deux mil seize;
Le quinze juillet, à 9 heures.

L'associé unique de la société NTOUNTA Fils Sarlu, au Capital de 1.000.000 Francs CFA, divisé en 100 parts sociales, dont le siège social est à Brazzaville, se sont réunis audit siège (à Bacongo, Brazzaville); sur convocation qui leur a été adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception, par le liquidateur.

L'assemblée est présidée par Monsieur NTOUNTA Brice Ghislain Aymard, administrateur-gérant associé unique;

Sont présents: Monsieur NTOUNTA Brice Ghislain Aymard, propriétaire de 100 parts sociales, numérotées de 01 à 100; Soit, au total, un (01) associé présent, totalisant cent (100) parts.

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant: la dissolution anticipée de la société NTOUNTA FILS SARLU.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants:

- les statuts de la société;
- le rapport du liquidateur; sur la procédure pendante devant le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, jusqu'à ce jour, opposant NTOUNTA FILS SARLU à la société CMA CGM, depuis 24 février 2014;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée;

Le président déclare que les documents requis ont été adressés à l'associé unique, quinze jours au moins avant la date de la

présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. L'associé donne acte de cette déclaration.

Le président donne, ensuite, lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour:

Première résolution:

L'assemblée des associés, après avoir entendu lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et avoir pris connaissance des comptes définitifs arrêtés le... , présentant un solde créditeur (ou : débiteur) d'un montant de donner mis à l'ordre du jour;

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution:

En conséquence des résolutions adoptées, l'assemblée donne quitus au liquidateur pour sa gestion et le décharge de son mandat, à compter du 15 juillet 2016, date à laquelle est constatée la clôture de la liquidation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution:

L'assemblée donne tous pouvoirs à Monsieur NTOUNTA Brice Ghislain Aymard, pour effectuer la demande de radiation de la société du registre du commerce et des sociétés et accomplir les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par le liquidateur et l'associé présent.

Le liquidateur, l'associé unique.



SECRETAIRE COMPTABLE – OFFRE D'EMPLOI

Le Forum des Jeunes Entreprises du Congo (FJEC) recrute un secrétaire comptable, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Concerté Pluri-Acteurs (PCPA).

Le PCPA Congo renforce les capacités de la société civile du Congo, depuis 2008.

Il est cofinancé par l'Agence Française de Développement et le Gouvernement Congolais. Il est placé sous la responsabilité administrative et financière du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI).

Le programme s'exécute dans 7 départements au Congo, à savoir: Bouenza, Brazzaville, Cuvette, Niari, Plateaux, Pointe-Noire et Sangha. Actuellement, il compte 121 membres congolais et français.

La phase actuelle du programme (2014-2017) vise à poursuivre le renforcement de la société civile congolaise, en vue de sa participation à l'élaboration et au suivi des politiques publiques dédiées à la lutte contre la pauvreté et les inégalités, au niveau national et local. Plus spécifiquement, le programme s'est assigné 3 objectifs :

- renforcer la crédibilité et l'exemplarité des OSC congolaises ;
- renforcer la structuration collective et l'expertise de la société civile congolaise ;
- renforcer la contribution de la société civile congolaise au développement local des territoires.

Détails du poste:

Sous la responsabilité de la coordinatrice de la cellule exécutive, le / la secrétaire comptable aura pour missions:

Suivi comptable:

- saisie de la comptabilité sous Excel et vérification des comptabilités tenues par les animateurs locaux conformément aux procédures ;
- tenue de caisse ;
- préparation et suivi des paiements des factures / projets, préparation des per diem et remboursements des frais de transport ;
- vérification des rapports financiers des projets et explications aux porteurs ;

- transmission des documents au CFSI.

Secrétariat:

- collecte des informations auprès des prestataires de services et négociation avec les fournisseurs, les administrations etc.;
- autres tâches de secrétariat (courrier, planning etc.).

Compétences et expérience attendues:

- diplôme BAC + 2 en lien avec les compétences requises pour ce poste;
- expérience exigée: 5 à 10 ans;
- Aptitude: travail en équipe, rigueur et sens de l'organisation ;
- Langue de travail: français (bonne maîtrise écrite et orale);
- Outil informatique: excellente pratique d'Excel et de Word;

La connaissance du mode de gestion des organisations de la société civile serait un atout.

Nature de l'engagement:

- Statut: salarié à plein temps du FJEC
- Lieu de travail: Brazzaville avec des déplacements possibles en République du Congo
- Durée du contrat: contrat à durée déterminée.

Composition du dossier:

- La candidature comprendra, impérativement:
 - Une lettre de motivation sous Word;
 - Un CV (maximum 2 pages) incluant trois références;
 - Une copie du diplôme de secrétaire comptable ou de comptable;
 - Tout document attestant l'expérience professionnelle.

Le dossier de candidature est à envoyer à Olga Kabanabandza et Emilie Leroux, au plus tard, le lundi 29 août 2016, à 16 H, par mail : coord_pcpa-congo@yahoo.fr et leroux@cfsi.asso.fr.

Fait à Brazzaville, le 08 Août 2016

Le Secrétaire Général du FJEC

Atelier de formation des Codepa Redd+ Des responsables des comités départementaux formés pour mieux sensibiliser les populations

Sous la conduite de Georges Claver Boundzanga, coordonnateur national de la Redd+, la coordination nationale Redd a organisé du 28 au 29 juillet 2016, à Brazzaville, un atelier de formation des Codepa (Comités départementaux) Redd+, afin de conduire des actions de sensibilisation. Cet atelier a eu pour objectif de former les responsables des Comités départementaux de la Redd+ sur les techniques de conduite de communication, afin de prendre le relais de la coordination nationale, pour sensibiliser les populations sur les activités du processus Redd+, dans le but de les amener à tirer profit dudit processus Redd+, dans leurs départements respectifs.

Plus d'une vingtaine de participants, venus des douze départements du Congo, à raison de deux délégués par département, ont pris part à cet atelier. Ils y ont suivi la présentation des termes de référence des actions de sensibilisation des parties prenantes sur la Redd+. Celle-ci a été assortie d'un débat lié à l'approche à mettre en place, pour conduire des actions de sensibilisation, décrypter des fiches de sensibilisation et examiner des modalités d'organisation des ateliers de sensibilisation par les délégués des Codepa Redd+. A la fin de la formation, les participants ont maîtrisé l'essentiel, pour mener efficacement cette sensibilisation. Ces derniers sont donc prêts à réaliser leur travail, après en avoir pris la mesure. Pour Georges Claver Boundzanga, «l'objectif principal de cette formation a été de décentraliser la tâche de la sensibilisation, parce que la coordination na-

tionale Redd+ ne dispose pas de toutes les capacités opérationnelles, pour se mouvoir sur l'ensemble du territoire national; étant donné que le processus Redd+ est décentralisé, à travers les comités départementaux. Il est de bon aloi de leur céder le témoin. Cette action est menée pour mieux faire comprendre le processus Redd auprès des Congolais. Il n'est pas encore totalement compris, parce que la Redd+ est un peu complexe. Et pourtant, c'est ce que nous faisons au quotidien. La Redd+ est la gestion durable de forêts, la conservation de la biodiversité, l'accroissement du stock de carbone. La Redd+ vise à réduire les émissions liées à la déforestation et la dégradation des forêts, tout en renforçant les stocks de carbone existant. Pour que ce processus soit accepté par toutes les parties prenantes aux intérêts très variés, il doit être appuyé par des actions de sensibilisation, pour améliorer



Les organisateurs et les participants posant après l'ouverture...

la gouvernance du processus Redd+ par l'implication des communautés locales et autochtones.» Rappelons que le Congo est le premier pays au niveau du bassin du Congo a signé l'Apv-Flegt (Accord de partenariat volontaire-application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux) avec l'Union européenne. C'est le deuxième pays en Afrique, après le Ghana. En signant cet accord, notre pays s'est engagé à renforcer la gouvernance forestière. Et, l'adoption de la Redd+ au niveau international fait que le pays doit démontrer sa capacité à réduire les émissions, pour tirer les avantages financiers qui se mettent en place, dans le cadre des financements internationaux. C'est à cet exercice que la coordination nationale Redd+ s'est lancée, depuis 2010. A ce jour, le Congo est bien avancé,

il est dans le groupe de tête à finaliser un certain nombre d'outils stratégiques. Justin De Paul Siema, premier secrétaire Codepa Sangha et participant, a apprécié ainsi cette formation: «Nous sommes venus nous former pour former. Les connaissances reçues, ici, vont nous permettre de faire le travail sur le terrain. Nous allons lancer un processus pédagogique, pour amener les populations à comprendre le processus Redd+, avec les stratégies que nous avons apprises, ici. Pour le moment, les bénéfices sont visibles au niveau de l'initiative, mais au niveau de la population, cela n'est pas encore perçu, c'est ainsi que nous allons organiser des séminaires de formation, pour expliquer le processus avec une certaine pédagogie.»

Philippe BANZ

Journée mondiale de lutte contre la désertification Accroître l'attention sur la gestion rationnelle de la terre et des sols, pour lutter contre les changements climatiques

Célébrée sous le thème: «Mobilisons-nous, protégeons la planète, restaurons les terres», la 21e journée mondiale de lutte contre la désertification célébrée le 17 juin de chaque année a fait l'objet d'un message du gouvernement de la République, lu par Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement. De cette déclaration, il ressort que si la désertification paraît très théorique, les nouvelles données climatiques, notamment l'évolution des températures et des rythmes de pluies, de même que leurs quantités doivent retenir notre attention sur les signes de sécheresse et les perturbations des saisons.

Selon la ministre Rosalie Matondo, à travers le thème de cette année, la communauté internationale entend mettre en évidence les bénéfices des politiques et pratiques d'intégration de la gestion durable des terres dans notre réponse collective aux changements climatiques, lesquels affectent nos écosystèmes. Nous devons accroître notre attention sur la gestion rationnelle de la terre et des sols dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques ainsi que l'adaptation de ceux-ci, surtout en tenant compte de leur importance dans la sécurité alimentaire. Au Congo, plus de 9% des éléments de notre substance proviennent directement ou indirectement de la terre et de la biodiversité. Les estimations les plus récentes, poursuit le message, montrent qu'aujourd'hui environ 17 à 24 millions de personnes migrent dans le monde à cause des contraintes environnemen-

tales. Selon les projections allant jusqu'à l'an 2050, on estime qu'environ 200 millions de personnes seront déplacés à cause du manque de politiques adéquates face aux changements climatiques, associées aux pratiques culturelles inappropriées, accentuant ainsi la dégradation



La ministre Rosalie Matondo.

des terres et la sécheresse par la déstabilisation des sols. Les longues périodes de sécheresse affectent gravement les moyens de subsistance des populations

et, dans des cas extrêmes, mettent en danger la vie des personnes.

Alain-Patrick MASSAMBA

Département du Pool La population remercie le gouvernement pour le déroulement serein des différents examens d'Etat

L'année scolaire 2016-2017 s'est achevée en beauté, même dans le département du Pool, qui a connu des troubles. Pour manifester leur reconnaissance au gouvernement, la population de ce département, par la voix du préfet Jean Michel Shanga, a remercié et félicité le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, pour toutes les mesures prises en faveur des élèves de cette région, lors des différents examens d'Etat (C.e.p.e, B.e.p.c et Bac), lesquels se sont déroulés sans incident majeur.

A la tête d'une forte délégation, composée entre autres de Mme l'administrateur-maire de la communauté urbaine de

Kinkala, Anne Marie Bernardine Malonga, des chefs de village, des chefs de quartier et d'un échantillon des élèves admis au Bac, session 2016, Jean Michel Shanga n'a pas tari d'éloges à l'endroit du gouvernement et particulièrement du ministre de l'enseignement, qui pour lui, a eu le courage de fouler le sol de ce département pendant les moments de vives pertur-

P.d.s.s (Programme de développement des services de santé)

La campagne d'identification des indigents lancée officiellement à Pointe-Noire

Financé par la Banque mondiale, le deuxième P.d.s.s (Programme de développement des services de santé) lequel couvrira pendant sept ans les départements de: Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, Bouenza, Plateaux, et la Cuvette, est en vigueur depuis le 21 janvier 2015. Il était lancé, officiellement, à Brazzaville, le 17 février 2015. Dans le département de Pointe-Noire où le ciblage des indigents concerne trois districts sanitaires, à savoir: Tié-Tié, Mvouvou et Ngoyo, ainsi que dix neuf formations sanitaires publiques et confessionnelles, le lancement officiel de ce programme a eu lieu vendredi 5 août dernier, dans la salle de mariage de l'arrondissement 3 Tié-Tié. Sous le patronage d'Ambroise Bayakissa, administrateur-maire dudit arrondissement.

En présence de son collègue Guy Edmond Loemba, administrateur-maire de l'arrondissement 2 Mvouvou, Ambroise Bayakissa, très réjoui du choix de son arrondissement pour le lancement du projet, a déclaré: «La constitution de notre pays consacre la santé comme un des droits fondamentaux garantis aux citoyens. En effet, on ne peut parler de paix, de développement économique d'un pays sans une population en bonne santé. C'est à ce titre que le président de la République, Denis Sassou Nguesso, en fait son cheval de bataille. Ses actions dans ce domaine témoignent avec éloquence. La cérémonie d'aujourd'hui concerne, donc, le lancement et la mobilisation de nos acteurs sur le processus de ciblage des indigents parce que ne disposant pas de ressources ou trop peu de ressources, et ce dans nos districts sanitaires de Tié-Tié, Mvouvou et Ngoyo. Nous avons l'agréable plaisir de savoir



Ambroise Bayakissa.



Une vue des participants à la cérémonie de lancement.

que nos districts ont été retenus comme zone d'intervention, pour mettre en œuvre le deuxième P.d.s.s, axé essentiellement sur le financement basé sur la performance, dont une des interventions novatrices est le ciblage des indigents.» Une opportunité pour les populations de ces districts sanitaires, en vue d'une meilleure accessibilité aux soins de santé de qualité pour tous. Les ménages ou les personnes identifiées seront pris en charge, gratuitement, par l'ensemble des services de santé offerts dans les formations sanitaires choisies. Et, le deuxième P.d.s.s remboursera les coûts de ces prestations, à travers le financement basé sur la performance. Ainsi, il accroîtra l'utilisation des services de santé et ce dans l'optique d'améliorer l'accès aux services maternel et infantile, en particulier au profit des plus vulnérables. Exhortant les populations à adhérer massivement à ce processus de ciblage des indigents qui, pendant cinq ans, va contribuer à l'accès de nos populations aux soins de santé de qualité et à moindre coût, Ambroise Bayakissa a conclu ainsi son propos: «Je sais compter sur le savoir, le savoir-faire et le savoir-être des professionnels de santé que vous êtes, des circonscriptions d'action sociales, des organisations caritatives, afin que vous vous appropriiez ce projet et que vous démontriez une totale transparence dans ce processus de sélection des ménages indigents.»

Equateur Denis NGUIMBI

bations. «Le mérite revient au président de la République qui avait permis que nous fassions ce déplacement, pour que soient internés les élèves et les enseignants; le mérite revient, aussi, à l'ensemble du gouvernement, aux élèves eux-mêmes, pour leur engagement et leur courage. Tout cela a fait que nous ayons eu aussi le courage de maintenir la date des examens. Avec vous M. le préfet et vos collaborateurs, nous avons mis en place des mécanismes qui ont permis à ces élèves de combler leur retard. Pour ma part, je ne suis qu'un serviteur inutile, je n'ai

fait que ce que j'avais à faire.» Pour sa détermination affichée tout au long de l'année scolaire, la délégation lui a offert un présent composé de vivres et de la boisson locale. Signalons que pour les deux examens: B.e.p.c et Bac, le Pool a occupé la sixième place, y compris Luanda et Cabinda. Au B.e.p.c, le Pool a obtenu 55,25%, et 20,51% au Bac sur une moyenne générale de 21, 26%. Ces résultats méritent des congratulations.

E. MBOSSA-OKANDZE

Brazza Gospel Awards Festival

Quitter l'amateurisme pour la logique professionnelle

A la demande des organisateurs de Brazza Gospel Awards Festival du Congo, M. Gervais Hugues Ondaye, commissaire général du Fespam (Festival panafricain de musique), a animé une session de formation destinée aux membres de ce festival dont le promoteur est M. Ed Chevy Diaz Kouamala. C'était le lundi 25 juillet 2016, au Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza.

Cette session de formation, qui va s'échelonner sur plusieurs jours, porte, entre autres, sur l'organisation et plus précisément la gestion d'une institution culturelle, étant donné que le festival est, à la fois, une institution et un événement. Elle compte 17 modules et permet aussi aux participants d'avoir des notions sur tous les aspects liés à l'organisation, à la conception d'un événement, en commençant par la vision d'un festival, jusqu'à la gestion des risques et à la production des bilans.

Evoquant les raisons qui l'ont motivé à animer ce séminaire de formation, et les objectifs visés, Gervais Hugues Ondaye a affirmé: «La mission du Fespam n'est pas seulement d'organiser l'événement, mais aussi, d'accompagner, de fédérer tous les événements musicaux qui ont lieu sur le continent et au Congo. Mais aussi, la structuration du secteur musical dans le pays et en Afrique. Et si bien que dans cette complémentarité, un festival privé, qu'il soit mal

organisé, à des répercussions négatives sur le Fespam. C'est tout comme le Fespam, mal organisé, a des répercussions négatives sur l'ensemble du secteur, en lui-même, dans notre pays. Donc, nous avons le devoir d'accompagner ces festivals. Je suis venu, ici, dans ce cadre-là, et bien d'autres passeront, aussi. Nous voulons qu'au-delà de l'amateurisme, qu'il y ait le respect d'une certaine ligne professionnelle. J'admire l'initiative de ce jeune festival qui doit s'inscrire dans la logique professionnelle et nous sommes là pour l'accompagner et appuyer».

De son côté, Ed Chevy Diaz Kouamala a fait savoir qu'ils ont retenu beaucoup de choses, à travers cette formation: «Notre festival existe depuis trois ans, et nous allons vers la troisième édition. Au départ, nous étions Ramce (Rencontre des arts des musiques chrétiennes), et puis, après deux éditions, nous avons pensé devenir Brazza Gospel Awards Festival. Et, nous sommes allés de 2012 à aujourd'hui sans expérience forte. Nous avons appris sur



L'équipe de Brazza Gospel Awards Festival pendant la formation.

le tas, et pensons qu'avec la direction que nous voulons prendre, désormais, nous voulons donner une autre orientation à notre festival. C'est ce qui nous a même poussé à changer son appellation car, il fait la promotion du gospel congolais et de l'afro-gospel. Nous avons eu une démarche d'aller vers le Fespam, un de nos partenaires qui nous accompagne, depuis la première édition. Cette fois, nous sommes allés voir M. Hugues Ondaye, une référence sur les questions des festivals, un opérateur culturel de renom, et nous avons voulu bénéficier de son expérience, maintenant, qu'il est à la tête du Fespam. Cette formation est un premier pas, elle va continuer».

Pour ce premier jour, a-t-il confié, nous venons d'apprendre beaucoup de choses.

«Vous savez que nous sommes, d'abord, des journalistes culturels. Nous avons acquis un peu plus de connaissances par rapport à ce qu'on avait. Et cela va nous conduire dans le chemin du professionnalisme», a-t-il lancé.

Notons que Brazza gospel Awards Festival est prévu du 23 au 25 septembre 2016, à Brazzaville. L'ouverture aura lieu, en direct, à la Télévision nationale congolaise, dans la salle de spectacles. Et, le reste du festival se fera entre le Cercle culturel Sony Labou Tansi (dans le deuxième arrondissement, Bacongo), le Mémorial Pierre Savorgnan De Brazza et le siège de la mairie de Mfilou-Ngamaba (arrondissement 7).

Alain-Patrick MASSAMBA

Vient de paraître

«Manifeste de l'émergence africaine» de Giscard Kevin Dessinga

Après «La Révolution du bon sens», publié en 2014, l'auteur de l'explosif essai, frère Giscard Kevin Dessinga, Franciscain, romancier-essayiste et docteur en philosophie, revient à la charge et, cette fois-ci, avec un livre très suggestif: Manifeste de l'émergence africaine. «Un projet politique et un défi économique encore à définir», Mon petit Editeur, 2016.



Giscard Kevin Dessinga.



La couverture de l'ouvrage.

L'auteur part d'un constat: «La transition vers le développement, la pacification et la démocratisation du continent africain - aujourd'hui, dit-on, vers l'émergence¹ - a trop duré».

Dans la foulée, il enfonce le clou: «Depuis un peu plus d'un demi-siècle, nous sommes restés, nous Africains, citoyens des «pays en voie»: en voie de souveraineté, en voie de développement, en voie d'industrialisation, en voie de modernisation, en voie de démocratisation, en voie d'émergence... Nous sommes restés toujours sur la route, en chemin. Jamais arrivés. L'Afrique n'arrive jamais. Malgré tous les slogans scandés. Beaucoup s'impatientent. A tort ou à raison!»

Puis, il fait profession d'ignorance: «De quoi demain sera-t-il fait? Je ne sais pas. Toutefois, il me semble qu'il nous faut changer les lieux de nos combats: de la conquête, partition et conservation du pouvoir à la politique comme vocation et gestion de la chose publique (res publica), de la profession-dépensier à l'économie (oikos-nomos: administration de la maison), de la rhétorique à la praxis, de la formalité à la formation, de l'attentisme à l'audace... Un simple exemple: plutôt que d'avoir vingt partis politiques dans chaque pays et plus de 2000 partis dans tout le continent, créons 2000 entreprises et le sempiternel problème du chômage des jeunes prendra un coup fatal. Je dirais plus, mortel».

Le cas africain n'est pas désespéré, loin s'en faut, tranche l'auteur. Que les choses soient ainsi, cela ne veut nullement insinuer qu'elles doivent être ainsi.

Enfin, il propose à l'Afrique et au Congo, pour le cas d'espèce, un itinéraire d'émergence en sept stations: «Ma proposition est la suivante, que je résume, d'ailleurs, en sept paroles. D'abord, rassasier le peuple et le libérer par et au moyen de l'instruction. Ensuite, prêter oreilles et prêter foi aux cadres et aux élites et sortir du cercle vicieux de la vente et de la dépense. Puis, maîtriser la science et la technique et redynamiser le reflexe communautaire, tout en rallumant le sens d'appartenance. Enfin, Dieu. Que Dieu soit et seulement suffit. L'ordre des priorités n'est pas chronologique, mais logique. C'est la voie à emprunter, pour que l'émergence africaine devienne une réalité et non un vain slogan. On ne construit pas une société et on ne développe pas un pays avec des slogans et il est absurde de prétendre résoudre les maux avec des mots.

Frère Joachim Alice MBON
Université Pontificale Salesianum, Rome.

(Footnotes)

¹ Pauvre Afrique, elle prétend émerger avant de se développer, se démocratiser, avant de se libérer.

. Pauvre Afrique, elle prétend se développer, avant d'avoir résolu les problèmes du boire et du manger, d'électricité et d'eau courante.

Comme autrefois, la coopération dans le domaine de l'enseignement, de la science et de la culture reste stable. Le fait que pendant l'histoire des relations bilatérales, plus de 7000 citoyens de la République du Congo ont suivi l'enseignement supérieur dans les universités de l'URSS et de la Russie, en est un témoignage. Pour de plus amples détails, se rapprocher des bureaux de

Racus, à Brazzaville (Centre culturel russe, Avenue Amilcar Cabral (à côté du supermarché Casino, ex-Score) et à Pointe-Noire (Consulat honoraire de Russie, Avenue Moe Telli, Centre-ville, Arr. 1 Lumumba (Rond-point Davum) et visiter les salons d'étudiants spécialisés qui vont y avoir lieu, les 19 et 20 août 2016.

Séverine EGNIMBA

Etudes supérieures en Russie

Les raisons d'un succès sans cesse croissant auprès des jeunes Congolais

Pendant la dernière décennie, un grand nombre de jeunes gens de presque tous les continents du monde, qui ont voulu suivre un enseignement supérieur de qualité, ont fait leur choix en faveur de la Russie. Les jeunes Congolais n'ont pas fait exception à la règle.

Il est facile de l'expliquer. L'enseignement supérieur de haute qualité en Russie coûte moins cher qu'en Europe ou aux Etats-Unis. En plus, l'hébergement en Russie coûtera moins cher qu'ailleurs. En même temps, l'enseignement en Russie est conforme aux standards mondiaux modernes, selon tous les paramètres: l'enseignement se fait selon les standards et programmes d'études approuvés par le Ministère de l'éducation et de la science de la Russie, les standards nationaux de l'enseignement supérieur professionnel de quatrième (dernière) génération, uniques en leur genre, ont été implantés. Faire ses études en Russie, c'est, déjà, une preuve mondiale connue du succès, de la haute qualité de l'enseignement, de l'autorité et du respect avec un diplôme reconnu dans tous les pays. Un fait très important est que les gradués congolais des universités de Russie reçoivent les diplômes mondialement reconnus et ont la possibilité

de l'insertion professionnelle en Russie, comme au Congo. Grâce aux connaissances théoriques profondes et au savoir-faire pratique, obtenus lors du processus de l'enseignement, les diplômés des universités de Russie sont estimés comme spécialistes dans différents domaines. L'enseignement en Russie leur permet de gagner dans les conditions de la haute concurrence sur le marché du travail, c'est-à-dire avoir l'évolution professionnelle et envisager l'avenir en toute confiance. En principe, étant revenus au Congo, les diplômés sont promus à de hautes responsabilités aux organes du pouvoir public et aux sociétés commerciales.

Un autre argument important pour le choix en faveur des universités de Russie, pour les Congolais, est le fait que l'enseignement en Russie est abordable. Les frais moyens d'études sont de 2500-3500 dollars américains par an. Ce qui dépend de la filière, de la ville, de l'université et



Mlle Itoua avec son diplôme obtenu en Russie.

de la langue d'études (russe, français, anglais). Ce prix peu élevé est dû au fait que le Gouvernement de la Russie et le Ministère de l'éducation et de la science de la Russie sont intéressés aux étudiants étrangers et subventionnent jusqu'à 80% des frais d'études des citoyens étrangers aux universités de Russie.

La question de la disponibilité et de la commodité de l'hébergement est aussi résolue en faveur du futur étudiant. Il a une place au foyer d'étudiants meublé avec tout le nécessaire pour l'hébergement confortable, les frais moyens sont de 100-500 dollars américains

par an, en fonction de l'université et du type de foyer.

Les avantages mentionnés sont incontestés, mais il est difficile, pour un jeune homme, de s'orienter dans le choix de l'université et de s'adapter dans un autre pays. Voilà pourquoi, depuis plus de 25 ans, déjà, les employés du groupe des universités d'Etat de Russie (RACUS) sont des assistants professionnels irremplaçables qui accordent l'aide et le soutien aux candidats étrangers qui voudraient entrer aux universités de Russie. Les universités de ce groupe proposent aux bacheliers congolais plus de 500 filières médicales, techniques, économiques, humaines et d'ingénierie à 20 universités d'Etat. Il est à noter que pendant toute la période d'études, les employés du groupe RACUS effectuent le suivi des étudiants. Les filiales de l'organisation dans 10 villes de la Russie accordent l'aide et le soutien aux étudiants, et leurs parents peuvent recevoir de la part des employés de RACUS les informations crédibles, à propos du séjour de leurs enfants en Russie et leurs réussites aux études.

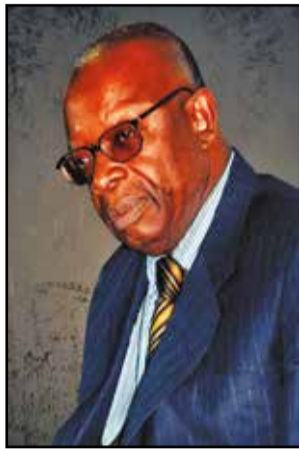
Aujourd'hui, les relations russo-congolaises revivent une relance du développement.

Commémoration

L'an VII de la mort de Jean-Baptiste Tati-Loutard célébré à Pointe-Noire

Vendredi 29 juillet 2016, la Direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire a organisé, en différé, le septième anniversaire de la disparition de Jean-Baptiste Tati-Loutard, homme politique, écrivain et poète congolais, décédé le 4 juillet 2009, à Paris (France). A l'initiative d'Alphonse Chardin Kala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire.

La cérémonie était placée sous l'autorité d'Antoine Baniakina, conseiller socioculturel du préfet de Pointe-Noire. On y a, aussi, noté la présence de Marcel Poaty, conseiller socioculturel du député-maire de la ville de Pointe-Noire, Fabien Obongo, directeur départemental de la culture, art et lettres de Pointe-Noire, Judicaël Nkouka, directeur départemental du patrimoine de Pointe-Noire, Mme Mambou Aimée Gnali, ancienne ministre de la culture et des arts; de plusieurs écrivains, élèves, étudiants, ainsi que des parents de l'illustre disparu. Tout a commencé par le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe de Jean-Baptiste Tati-Loutard, à Ngoyo, l'arrondissement 6 de Pointe-Noire. Après le cimetière, la délégation s'est rendue au centre qui porte le nom de l'illustre disparu, à Mpita, dans le premier arrondissement, Lumumba. Prenant la parole, pour son mot de circonstance, Alphonse Chardin Kala a loué les mérites du grand rassembleur qu'était Jean-Baptiste Tati-Loutard. «Je



Jean-Baptiste Tati-Loutard.

vois, aujourd'hui, Tati-Loutard, comme un rassembleur, la grosse racine par laquelle la baobab tient. Lisons son œuvre, nous le comprendrons. A travers ses écrits, il nous exhorte à nous enraciner à la terre congolaise, notre terre commune. Lui, avant tous, a appelé au dialogue, à mettre les passerelles entre nos différentes communautés, de la mer aux Plateaux, pour un mieux-vivre ensemble. Les normes de notre temps nous



Alphonse Chardin Kala déposant la gerbe de fleurs sur la tombe de l'illustre disparu.

l'exigent, fortement. Il s'entend, par-là, que nous ne devons pas tuer notre poète, nos poètes, nos écrivains. Nous devons, plutôt, perpétuer leur mémoire, pour l'éveil des générations à venir. La célébration de la mémoire de Loutard, en ce mois de juillet, très proche de celui au cours duquel le Congo entier vibrera au son de l'indépendance nationale, ne peut être un fait anodin. Je puis le répéter, Loutard est et restera la partie éclairée de l'âme de notre peuple. Je dirais, comme Tchivela, que: «Rien n'effacera dans les cœurs des Congolais». Vous remarquerez, sans doute, qu'en parlant de Tati-Loutard, je mets un accent particulier sur le grand écrivain qui éblouit encore notre génération et en éblouira d'autres. Ce n'est pas tant méconnaître les qualités de grand homme

politique qu'il a été aux côtés d'un autre grand encore, Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, à qui il est resté fidèle, toute sa vie durant. Mais, pour les écrivains que nous sommes, il n'y a rien de plus normal que nous parlions de l'écrivain et du poète qu'est Jean-Baptiste Tati-Loutard, parce que, je le crois, c'est en cela qu'il restera éternel.» Pour mieux comprendre l'œuvre de l'écrivain, il y a eu la lecture des morceaux choisis de ses poèmes, les évocations et les témoignages par ceux qui l'ont connu. Antoine Baniakina a clos la cérémonie. Pour mémoire, Jean-Baptiste Tati-Loutard est né, le 15 décembre 1938, au village Ngoyo, dans le département du Kouilou.

Equateur Denis NGUIMBI

Pointe-Noire

Un festival a vu le jour: «Couleurs d'Afrique»

Un nouveau festival a vu le jour, à Pointe-Noire, la capitale économique congolaise: Couleurs d'Afrique. La première édition de ce festival aura lieu, du 12 au 13 août 2016. Pour en savoir davantage sur les mobiles qui ont présidé à la création de ce festival, et les grandes lignes de son premier épisode, nous nous sommes rapprochés de Jean Jacques Ngoya, journaliste à radio Pointe-Noire, manager général dudit festival.

* Qu'est-ce qui vous a motivé à créer ce festival?

** La motivation constitue, pour nous, une réponse exacte à un besoin culturel réel qui relève d'un constat que nous avons fait, à travers la ville de Pointe-Noire. Une ville fortement cosmopolite où la présence des communautés étrangères est très élevée. Et nous nous sommes dit qu'avec cette forte présence des communautés étrangères et les besoins culturels qui les accompagnent, nous avons constaté que chaque communauté était l'expression de plusieurs cultures. Le contact avec ces communautés étrangères qui ont choisi le Congo comme leur seconde patrie se résume, exclusivement, en des échanges commerciaux. Quand ces échanges ont eu lieu, ceux-ci se retirent dans leur communauté. Du coup, on ne vit pas dans un contact de vie dynamique. Voilà pourquoi, nous nous sommes dit qu'on pouvait exploiter cette richesse culturelle qu'abrite Pointe-Noire. D'où la création de cet espace dénommé: «Couleur d'Afrique» où les communautés étrangères se brasseraient avec les cultures des communautés nationales.



Jean Jacques Ngoya.

* Pourquoi donc le nom de Couleurs d'Afrique?

** Chaque communauté, à Pointe-Noire, représente un Etat. Or, un Etat est symbolisé, entre autres, par un drapeau. Vous conviendrez avec moi que la plupart des drapeaux des pays africains sont multicolores. D'où, la dénomination de notre festival: Couleurs d'Afrique. * Quelles sont les activités qui sont retenues pour la première édition de ce festival?

** Le festival est un paquet d'activités qui vont s'échelonner dans le temps et l'espace. Chaque communauté va présenter au large public sa façon de chanter, danser, de préparer les différents mets. Chez nous, chaque département sera représenté, à travers les danses, chants et mets traditionnels. L'enrichissement des connaissances sera mutuel, tout au long du festival. Pour tout dire, nous allons promouvoir les valeurs de rapprochements des communautés, pour briser l'isolement d'antan. Notre but, aussi, est que les gens vivent dans la confiance mutuelle, le partage, l'amour du prochain, le tout dans la paix.

* Peut-on connaître les différents sites choisis où vont se dérouler les activités et quelles sont les communautés qui se sont, déjà, fait annoncer?

** Pour ne pas trop éparpiller le public, nous avons choisi un seul site d'accès facile à tous. C'est l'esplanade du siège de l'arrondissement 3 Tié-Tié. Parmi les pays déjà enregistrés, nous avons: le Cameroun, le Bénin, la République Centrafricaine, l'Angola, la République Démocratique du Congo, le Gabon et le Tchad. Chez nous aussi, plusieurs groupes traditionnels ont déjà fait leur inscription.

* Un appel à ceux qui sont encore hésitants?

** Il n'y a pas lieu d'hésiter, nous sommes là en train de vouloir promouvoir le talent culturel de la diaspora africaine, à Pointe-Noire. C'est l'occasion ou jamais, il faut faire valoir son patrimoine culturel.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI

Ministère de la culture et des arts

Dynamiser et renforcer la coopération culturelle avec le Sénégal et l'Angola

Le ballet diplomatique se poursuit au Ministère de la culture et des arts. Ainsi, mercredi 20 juillet 2016, le ministre Léonidas Carel Mottom Mamoni a reçu deux hôtes de marque, à son cabinet de travail: Mme Batoura Kane Niang et M. Pedro Fernando Mavunza, respectivement, ambassadeur du Sénégal, et ambassadeur d'Angola au Congo. Au menu des entretiens: la dynamisation et le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine culturel entre ces deux pays et le Congo. Mais, avec le Sénégal, il a été, aussi, question du jumelage entre les îles de Gorée et de Loango.

A l'issue de l'entretien, Mme Batoura Kane Niang a indiqué qu'ils ont, surtout, échangé sur la question du jumelage entre Gorée, un site historique qui draine beaucoup de gens venant du monde entier pour y effectuer un pèlerinage, et Loango, qui ont joué le même rôle, dans l'histoire de la traite négrière en Afrique. A cela, il faut ajouter, la question de la participation des artistes sénégalais au Fespam (Festival panafricain de musique). «Le tour des questions retenues dans le cadre du projet d'accord de coopération culturelle entre le Sénégal et le Congo, dans lequel nous avons une large vue commune, a été aussi abordé». Selon la diplomate sénégalaise, nos deux pays partagent la même vision sur ces questions, «et nous mesurons toute l'importance et tout l'intérêt qu'il y a à renforcer la coopération entre le Sénégal et le Congo, dans le domaine culturel. Et, dans le cas des échanges d'expériences entre les deux pays, nous avons, longuement, échangé sur les questions dont nous devons partager notre expérience, notamment sur ce qui concerne les sites et monuments historiques



Pedro Fernando Mavunza.

du Sénégal et du Congo», a-t-elle affirmé. Et de poursuivre: «Hormis cela, nous avons parlé du sergent Malamine Camara, qui est une personne emblématique, et le point de départ de l'unité des peuples sénégalais et congolais, et notamment du placement d'une page du drapeau sénégalais au Mémorial Savorgnan De Brazza. Je réitère l'appel au président de la République, parce que je l'avais déjà fait. Et, nous avons eu une première entrevue sur toutes ces questions avec Monsieur le ministre de la culture. Donc, c'est dire que nos entretiens



Léonidas Carel Mottom Mamoni.



Mme Batoura Kane Niang.

ont été très enrichissants. De même, je note, avec beaucoup de satisfaction, l'engagement et le dynamisme de Monsieur le ministre de la culture, et surtout, sa promptitude à réagir sur les questions d'intérêt commun entre le Sénégal et le Congo». Pour sa part, Pedro Fernando Mavunza a rappelé, au terme de l'audience, que le Congo et l'Angola ont une coopération historique. «Je peux dire que nous avons une coopération

dans le cadre politique, et dans bien d'autres domaines, tel que celui de la culture. Mais, il nous faut travailler pour redynamiser cette coopération, parce que la science est en train de se développer. La culture se développe, aussi. Alors, il faut suivre ce domaine de très près, mais aussi, chercher à l'élargir. Je suis très satisfait, mais, nous devons chercher comment développer notre coopération. Il faut qu'il y ait, chaque fois, l'échange des opinions entre nos deux pays. C'est à partir de là que nous pouvons avoir la possibilité de développer notre coopération», a commenté le diplomate angolais.

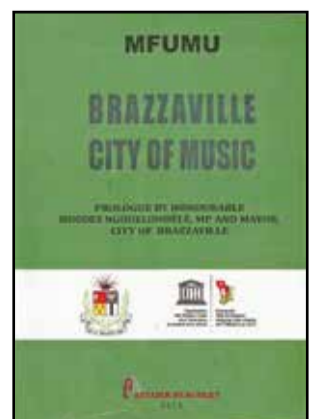
Alain-Patrick MASSAMBA

Editions Atelier Beaudley

Un ouvrage en anglais sur la musique à Brazzaville

Les Editions Atelier Beaudley, que dirige notre confrère Mfumu, qui a du reste été nommé conseiller à la communication à la primature, a publié un ouvrage en anglais sur la musique à Brazzaville, intitulé: «Brazzaville, city of music» (Brazzaville, cité de la musique). Avec une préface de Hugues Ngouelondélé, député élu à Gamboma et maire de Brazzaville, l'ouvrage est traduit du français en anglais par Honoré Mombonda. D'un volume de 192

pages, il commence avec les images des grands noms de la musique brazzavilloise. «Brazzaville, city of music» fait exister la musique moderne congolaise dans le monde anglophone, en présentant les artistes qui l'ont hissée dans ses plus grands sommets, à commencer par les célèbres Bantous de la capitale, et les grandes chansons qui en font référence. L'ouvrage a été sponsorisé par l'Unesco, lui donnant ainsi un cachet scientifique. Même s'il



La couverture du livre.

est destiné à l'espace anglophone, il est disponible dans les deux grandes villes congolaises, Brazzaville et Pointe-Noire.

MM.

Aéroport international Agostino Neto de Pointe-Noire Gilbert Mokoki satisfait des travaux de renforcement de la piste et des bretelles

Depuis quelques années déjà, la chaussée de la piste d'atterrissage de l'Aéroport Agostino Neto de Pointe-Noire était non seulement dans un état de dégradation assez avancé, mais aussi n'était pas suffisamment aux normes, notamment du point de vue de son profil, de la pente et des accotements. L'Etat avait décidé de la mise en conformité de cette piste, afin de répondre aux exigences de l'O.a.c.i (Organisation internationale de l'aviation civile). Les travaux de réaménagement, effectués par la société Aérco (Aéroports du Congo), concessionnaire de la gestion de l'aéroport, ont été visités, le vendredi 5 août 2016, par Gilbert Mokoki, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande.

Les travaux de réaménagement de la chaussée de la piste d'atterrissage de l'Aéroport Agostino Neto de Pointe-Noire sont quasiment en phase terminale. Le ministre Gilbert Mokoki a vérifié l'état d'avancement de ces travaux et leur qualité, lors de la visite du chantier qu'il a effectuée en compagnie de Jean-Louis Osso, conseiller du chef de l'Etat aux transports, et d'Alain Berquez, directeur général de la société Aérco, et des experts de l'Anac (Agence nationale de l'aviation civile). Au cours d'une séance de travail, cartes à l'appui, le ministre Gilbert Mokoki a suivi les explications de Bernard Cahn, le directeur des investissements et aménagements d'Aérco. En tant que maître d'ouvrage, Aérco a sélectionné les entreprises parmi les plus compétentes, pour réaliser ces travaux. Il s'agit, principalement, de S.g.e-Congo avec la sous-traitance des sociétés Ineo et Egis,

comme maître d'œuvre. La piste d'atterrissage a été renforcée, les accotements et les raquettes de retournement des avions sur les deux bouts de pistes, élargis. «Les travaux ainsi effectués permettent à l'aéroport de Pointe-Noire d'être au niveau requis, pour une chaussée aéronautique internationale, donc en conformité avec l'O.a.c.i. Nous avons fait un dimensionnement selon une portance en rapport avec la définition d'un trafic de référence pour les très gros porteurs, tels que les Boeing 747, 777 et 787; l'objectif étant d'obtenir une certification. Les travaux effectués, essentiellement, de nuit (de 22h à 8h), pour ne pas perturber le trafic, ont mobilisé 270 employés, auxquels il faut ajouter 80 autres à la carrière. L'ensemble de cet aménagement a coûté 16 milliards de francs Cfa», a précisé Bernard Cahn. Ainsi fait, la durée prévisionnelle d'amortissement de la piste est de 12 ans au moins et pourrait



Le ministre Mokoki et le conseiller du Président Osso écoutant les explications du Dg de Aérco.



La piste réfectionnée.

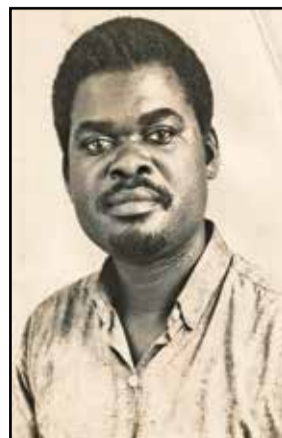
aller jusqu'à 15 ou 18 ans, en fonction de l'augmentation du trafic. Pour sa part, le ministre Gilbert Mokoki a exprimé sa satisfaction, pour la qualité des travaux réalisés. «La piste de l'aéroport a été refaite, il n'y a plus d'affaissement et de fissures. Cette piste répond, désormais,

aux normes internationalement requises», a-t-il confié. Un satisfait au bénéfice d'Aérco, le concessionnaire de l'Aéroport de Pointe-Noire, ainsi que de ceux de Brazzaville et d'Ollombo. Interrogé sur la nouvelle aérogare inaugurée il y a plus d'un an, mais, qui tarde à accueillir les passagers, Gilbert Mokoki

IN MEMORIAM

Xavier BONGA
(11 août 2004-11 août 2016)

Voici douze ans, jour pour jour, que le Seigneur Dieu rappela à Lui son serviteur, M. Xavier BONGA. En cette date de triste anniversaire, les enfants BONGA prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. A cet effet, une messe sera dite, le jeudi 11 août 2016, à 6h30, en l'église Notre Dame des Victoires (Sainte Marie de Ouenzé).



Papa, que ton âme repose en paix!

Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	Francophonie
6 mois		91 Euros
Retrait sur place:	15.600	182 Euros
Expédié:	23.400	Autres pays d'Afrique
1 an		96 Euros
Retrait sur place:	31.200	192 Euros
Expédié:	46.800	Europe
		96 Euros
		192 Euros
		Amérique-Asie
		100 Euros
		200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

a expliqué qu'il y a quelques travaux de redimensionnement des systèmes d'assainissement à effectuer. La nouvelle aérogare

pourrait être opérationnelle à la fin de l'année.

Jean BANZOUZI
MALONGA

Maître Patrick Hervé ANGOULET
NOTAIRE

Tél.: (242) 06. 921.69.19/06.960.28.72

Etude sise à Brazzaville, 1, rue Mongo (En face de la grotte Mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne; Avenue ORSY); Poto-poto.

INSERTION LEGALE

Aux termes des actes authentiques en date à Brazzaville du 29 Juillet l'an deux mil seize, reçu par le Notaire soussigné ; il a été constitué une Société à responsabilité limitée Unipersonnelle, enregistrée au domaine, le même jour, aux caractéristiques suivantes:

- Dénomination Sociale: «CONGO ASCENSEURS» ;

- Capital Social: UN MILLION (1.000.000 F. CFA) DE FCFA, divisé en CENT (100) parts de 10.000 F. CFA chacune ;

Siège social: Brazzaville, 1364, Rue Mpouya; Arrondissement V-Ouenzé;

Objet social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:

- Maintenance, installation, réparation et vente des ascenseurs;
- Commerce de gros, détails et activités d'intermédiaires du commerce de gros des: produits agricoles bruts, d'animaux vivants, de produits alimentaires, de machines, d'équipements, de fournitures industriels, de bureau, matériaux de construction, matériels informatiques des véhicules, des textiles; location des véhicules;
- Agence de voyages et de tourisme,

billetterie, fret, location de voitures particulières, de bus et bateaux-bus, hôtellerie, restauration, voyages organisés, colonie de vacance, fret aérien, terrestre et maritime, transport terrestre, aérien et maritime, import-export; prestation des services aux entreprises, on et offshore, travaux d'impression; Bâtiments et construction, travaux publics, génie civil, activités de services personnels, gardiennage, négoce et représentation commerciale.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou connexe susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement;

- Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier;

Gérance: La Société a pour Gérant statutaire Monsieur Arnaud Aymard Romaric ONDZONGO;

Immatriculation au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/16 B 6591.

Pour avis.

Direction Générale des Impôts et des Domaines
N°0478/MFBPP/DGID/DRC

Avis aux contribuables, pour la déclaration des revenus des personnes physiques de l'année 2015

La date limite de déclaration des revenus des personnes physiques de l'année 2015, initialement prévue au 31 juillet 2016, est exceptionnellement reportée au 15 septembre 2016. Passée cette date, l'Administration fiscale se réserve le droit d'appliquer la réglementation en vigueur.

A cet effet, la Direction générale des impôts et des domaines invite chaque personne physique résidente au Congo, à bien vouloir retirer l'imprimé de déclaration des revenus des personnes physiques auprès du Service d'as-

siette de sa résidence et de la déposer, au plus tard, le 15 septembre 2016.

Cet imprimé de déclaration des revenus des personnes physiques est également téléchargeable dans le site Web de la Direction générale des impôts et des domaines: www.impots-gouv.cg

Brazzaville,
le 8 Août 2016

Le Directeur Général,

Antoine NGAKOSSO

Semi-marathon international de Brazzaville

L'édition de Madingou gardera le rayonnement d'antan

C'est à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, que se déroulera, le dimanche 14 août 2016, un jour avant la célébration fastueuse de la fête de l'indépendance, la 13^e édition du S.m.i.b (Semi-marathon international de Brazzaville). Un événement sponsorisé chaque année par la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) et placé sous le haut patronage du président de la République, Denis Sassou Nguesso. Pour le comité de direction du S.m.i.b, tout est préparé! Il n'a rien laissé au hasard afin d'assurer le succès total de ce semi-marathon. Donc, rendez-vous à Madingou pour un 21,100km avec quelques raides montées sur deux boucles! La première boucle est longue de 8,400km (Boulevard Denis Sassou Nguesso-Avenue Michel Kibangou-Avenue de l'Amitié-Avenue de l'Unité-Avenue de la Concorde-Boulevard Denis Sassou Nguesso), et la seconde, de 12,700 km (Boulevard Denis Sassou Nguesso-Avenue de la République-Route nationale n°1-Avenue de la Paix, Avenue de la République-Boulevard Denis Sassou Nguesso-Avenue Michel Kibangou-Avenue de l'Amitié-Avenue de la Concorde-Boulevard Denis Sassou Nguesso). Ce parcours soumet les athlètes à l'effort. «La configuration du tracé est particulière. Il y a des grimpettes, beaucoup de relances et plusieurs virages», a



Le comité de direction présentant la treizième édition.

expliqué M. Baringhton, responsable de la société ASEL, partenaire technique de la course avec la Fédération congolaise d'athlétisme.

Selon le vice-président du comité de direction du S.m.i.b, Pascal Itoua Oyona, principal orateur de la conférence de presse organisée mercredi 10 août, à Brazzaville, «le mécanisme d'organisation est déjà bien huilé. Toutefois, le comité de direction fait toujours attention même si chaque année la réussite est affirmée». Comme pour l'édition 2015, le budget connaît des restrictions, mais il n'y aura aucune incidence sur les récompenses réservées

aux meilleurs athlètes. «Elles restent les mêmes que celles des années précédentes. Tout travail mérite récompense, il en sera ainsi pour le SMIB de Madingou», a-t-il souligné.

On annonce, au total, la présence de 612 athlètes: 22 coureurs étrangers, 144 sélectionnés dans tous les différents départements du pays et 448 coureurs participant à la course en qualité d'individualités, soit 612 inscrits, dont 222 femmes. Concernant les coureurs étrangers, les organisateurs ont fait venir «des athlètes de plusieurs pays, pour garder le plus haut niveau. Nous avons monté un beau tableau. Outre le Kenyan,

l'Ouganda et l'Ethiopie, l'Erythrée sera aussi représentée», a confié M. Baringhton. «La qualité des athlètes internationaux est très incitatrice, pour les coureurs locaux», a rappelé Pascal Itoua Oyona.

Depuis 2004, le semi-marathon international de Brazzaville vit au rythme de la municipalisation accélérée tourmente. L'édition 2015 a été remportée, tous classements confondus, pour la toute première fois en douze éditions, par un Congolais, le nommé Eric Semba, chez les hommes.

G.M.

Clôture du tournoi "Vacances enchantées" de Poto-Poto Dans la liesse générale et l'esprit «du vivre ensemble»



La joie de vivre ensemble.

Le samedi 6 août 2016, au Stade Saint Denis de Mpila, à Brazzaville, l'honorable Jean de Dieu Kourissa, député de la première circonscription de Poto-Poto, a présidé la clôture de la 4^e édition du tournoi multidisciplinaire dénommé "Vacances enchantées" dont il est, à la fois, l'organisateur et le parrain, par le truchement de l'association Désir d'unité. L'événement s'est terminé dans la liesse générale, sous le regard comblé de la population du troisième arrondissement venue le vivre.

En organisant ce tournoi, Jean de Dieu Kourissa entend se servir du sport, non seulement pour occuper cette jeunesse en proie à l'oisiveté et à la délinquance, mais surtout, pour, à la fois, unir les jeunes et les aider

à grandir en vrais citoyens respectueux des lois de leur pays: «Notre objectif est de développer l'esprit du vivre ensemble. A travers les compétitions que nous organisons, nous voulons montrer à la jeunesse congolaise l'importance des valeurs de la République, l'importance du vivre ensemble et que l'unité nationale est au-delà de nos divergences»

Cet événement, dont le coup d'envoi a eu lieu le 16 juillet dernier, a vu la jeunesse de Poto-Poto rivaliser dans les sports d'équipes (football et nzingo) et les jeux traditionnels et modernes (ngola, scrabble, jeu de dame, échiquier, etc.). Les finales du tournoi de football en ont été le clou. En minimes, la palme d'or est revenue à l'A.S Vegas, victorieux de Bordeaux,

aux tirs au but (0-0), puis 4 tirs au but réussis contre 3), tandis que dans la catégorie Seniors, Malongui a triomphé de Kazamar, par 1-0, au terme d'un match explosif.

Au grand bonheur des équipes participantes, les trois premiers, dans chaque discipline et jeux, ont été récompensés, soit par des trophées, soit par des médailles, soit par des cachets de participation.

Au-delà de la victoire des uns, et de l'échec des autres, on retiendra, tout simplement, que le tournoi "Vacances enchantées" est accepté par la jeunesse du troisième arrondissement de Brazzaville. Jean de Dieu Kourissa estime que les trois premières éditions ont déjà permis de développer la culture du vivre ensemble, car aucun

incident ou un quelconque acte d'incivisme n'a été enregistré trois semaines durant. «Nous pouvons nous réjouir que l'esprit du vivre ensemble est à Poto-Poto et pouvons être fiers d'appartenir à cette circonscription où le vivre ensemble est un modèle pour l'ensemble de la République», a conclu Jean de Dieu Kourissa, qui a invité à cette cérémonie trois anciens internationaux de football, notamment Bahamboula-Mbemba "Tostao", Didier Bonazébi "Saviem" et Daniel Fidissa "Keita".

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Championnat national d'élite Ligue 1

Récapitulatif des derniers résultats

Des matchs de championnat d'élite Ligue 1 de football se sont disputés presque dans l'anonymat, ces derniers jours. Certains, pour le compte de la 27^e journée, d'autres, pour le début de la 28^e journée, la 29^e journée. La 30^e journée a aussi ses premiers résultats. En voici le récapitulatif:
Nico-Nicoyé-Tong F.C (2-1), A.S.P.-V.Club Mokanda (2-2), Jeunes Fauves-F.C Kondzo (1-1). Etoile du Congo-Munisport (5-0), Inter Club-Pigeon Vert (défection de Pigeon Vert), J.S.P.-V.Club Mokanda (0-0), Tongo F.C-Jeunes Fauves (1-0), Nico-Nicoyé-S.M.O (0-1), La Mancha-Patronage Sainte-Anne (1-0), Tongo F.C-Munisport (5-0), La Mancha-F.C Kondzo (0-0), Inter Club-Jeunes Fauves (4-0), A.S Cheminots-Etoile du Congo (1-1), Patronage Sainte-Anne-Diables-Noirs (1-5), J.S.P.-Nico-Nicoyé (0-0), A.S.P.-Etoile du Congo (2-1).

Nécrologie

Jean Batola "Bâtonnet" est parti...

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui, le samedi 6 août 2016, à 17h, Jean Batola, dit "Bâtonnet". Dans sa soixante-quatorzième année. Il

était né le 2 décembre 1941. Footballeur, c'est dans les perches de Diables-Noirs de Brazzaville, de 1965 à 1970, qu'il a tenté de subjuguer le public des stades. Aux côtés des célébrités de l'époque, notamment Maxime Matsima, Paul Ntandou, Lipahou, Jean-Claude Diamesso, etc., dont il copiait les qualités et réflexes. Dirigeants et supporters des "Jaune et noir" se rappellent-ils de lui?

J'avoue n'avoir été au courant des rares péripéties de sa courte carrière qu'à travers la narration qu'il en faisait lui-même, plusieurs années après ranger ses godasses à crampons. Il en rajoutait, probablement. Humoriste à ses heures libres et grand conteur, il avait une voix puissante et une verve oratoire. Rien que de l'écouter, il irradiait un bonheur simple.

Le football s'étant emparé de lui, Jean Batola choisit, après Diables-Noirs, un autre club pour le pratiquer: A.C Léopards de Dolisie, de 1972 à 1974. Pour, ensuite, être nommé entraîneur des gardiens de but des Diables-Noirs, puis intendant des Diables-Rouges, l'équipe nationale du Congo, de 1979 à 1982. Mieux encore, il devint secrétaire général des Diables-Noirs, de 1993 à 1994.

Jean Batola a comblé ma curiosité, un jour, en marquant un intérêt évident sur un travail sur les débuts de Bahamboula-Mbemba "Tostao" aux Diables-Noirs. Il conservait, avouait-il, plusieurs des photos de l'illustre ailier. Hélas! Je l'ai perdu de vue.... Pour apprendre, avec consternation, son décès.

Jean Batola était instituteur. Il a fait valoir ses droits à la retraite en décembre 1996. La veillée mortuaire se tient au 49 rue Soungui, au quartier ASECNA-La Base, non loin de la boulangerie situé vers le camp Comus.

Nous adressons nos très vives et sincères condoléances à sa famille.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU



Jean Batola, dit "Bâtonnet".

Vie des sportifs

Louis Marie Moudila "Berdas" nostalgique de son époque

La ville océane a accouché des joueurs de football qu'on ne pourrait oublier. C'est le cas de Berdas, à l'état civil Louis Marie Moudila, qui a roulé sa bosse dans V. Club Mokanda Aragon. Nous l'avons surpris, dernièrement, dans l'enceinte de l'église catholique Saint Jean Bosco de Tié-Tié, dans le troisième arrondissement. Il nous parle de son passé glorieux.

*Comment êtes-vous arrivé au football?

**Je suis venu au ballon par le biais de la pelote, autrement dit Mwana-foot. C'était notre moule de formation. J'ai joué dans l'équipe Mandola, au stade Terre rouge, non loin du grand marché. Après, je suis allé à La Moga d'Or, aux côtés de Minga Noël "Pépé", Raphaël Bikakoudi "Gelvins", Gilbert Poati "Hidalgo" Ndouli Augustin «Rhyno», Mahoungou «Zagalo», Poaty "Dolido", Sébastien Lakou "Abossolo", Nkaya "Citron". Je n'ai plus souvenir des autres compagnons. Admiré par Albert Ndzondo, alors président de V.Club Mokanda, il nous a enrôlés dans son équipe. Très jeune encore, j'ai retrouvé dans cette équipe des grands noms de l'époque: "Piantoni", Habibou Tall

"Saxo". Bitambika Eusèbe. J'évoluais au poste de latéral droit. Notre entraîneur, Gakosso "Yaya" était, lui-même, aussi joueur de champ. Nous étions tellement unis dans cette équipe qu'on pensait que nous étions des frères biologiques.

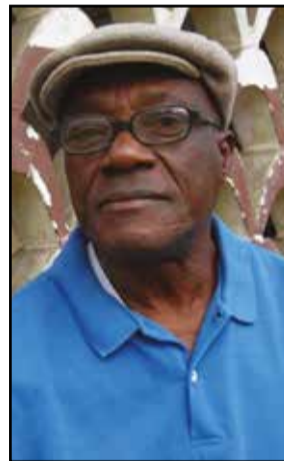
*Quels souvenirs gardez-vous de votre carrière?

**Ils sont nombreux: par exemple notre victoire 3 à 2, aux dépens de l'Etoile du Congo, qu'on appelait à l'époque «Le champion des champions». C'était au Stade Mvoulaléa. Toujours à Pointe-Noire, dans les années 60, nous avons, également, battu Patronage Sainte-Anne au grand complet par le score étonnant de 1-0. Ses ténors étaient Foundoux "Mulélé", Mieré "Chine", Mengalvio "Didi". Mbiya "Mankoul", Léssita. J'ai un regret: malgré mes qualités de défenseur intraitable, je n'ai pas connu la joie de jouer dans l'équipe nationale. Il y avait trop de bons joueurs, si bien qu'y trouver place n'était pas facile.

*Quel jugement portez-vous sur les jeunes, actuellement?

**Nous regrettons beaucoup notre époque. Malgré que nous évoluions dans des infrastructures inadaptées, nous étions très bons. Aujourd'hui, les jeunes disposent de bonnes conditions de travail, mais aussi paradoxal que cela puisse paraître, ils nous produisent un football moribond, à la limite insipide. Pour y remédier, je pense que les jeunes doivent se remettre en cause. Tout ira pour le mieux s'ils mettent le travail au centre de leur intérêt, l'argent n'étant qu'un stimulant.

Propos recueillis par Equateur Denis NGUMBI





CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA

legrand®
Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®
Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®
Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com